

Le Courrier du Prince

Bulletin d'information de l'association
Les Amis de Talleyrand
Château de Valençay, 36600 Valençay

Editorial

par Alain Boscher, président



Chers Amis de Talleyrand, chers lecteurs,

Malgré les difficultés sanitaires, notre activité a été intense durant l'année 2021. Votre conseil d'administration s'est réuni sept fois, essentiellement par voie de visioconférence. Le point le plus marquant a été la préparation du colloque prévu les 23 et 24 juin 2022. Vous aurez vu, dans notre dernière Lettre d'Information, les détails de cette manifestation et avez pu noter la qualité des conférenciers et l'intérêt des sujets traités. Ce colloque sera un événement essentiel et nous vous invitons à vous inscrire dès maintenant en retournant le bulletin de participation joint au présent envoi.

Nous rappelons que le nombre de places sera limité.

Le conseil s'est aussi penché sur la rénovation des statuts, opération qui me tenait à cœur. La dernière Assemblée Générale a validé nos propositions. Le nouveau texte sera bientôt téléchargeable sur le site, et j'en tiens un exemplaire sur papier à la disposition de tous les membres qui en feront la demande.

Notre site internet a connu une nouvelle jeunesse par l'apport des textes de notre ami Pierre Guimbretière, cheville ouvrière de la création de notre association. C'est un enrichissement considérable qui doit amener notre site au rang des sites les plus fournis consacrés à Talleyrand. Si vous ne l'avez déjà fait, consultez le rapidement pour vous en convaincre.

Notre dernière assemblée à Rochecotte a été appréciée et nous avons eu le plaisir de rencontrer et de dialoguer avec bon nombre d'entre vous, y compris un effectif encourageant de nouveaux adhérents.

Le présent Courrier du Prince n° 14 a fait l'objet de tous nos soins. Ce n'est plus seulement le bulletin d'information de notre association, comme l'indique son titre, c'est véritablement devenu, depuis plusieurs an-

nées, une revue culturelle spécialisée en histoire. Les auteurs des articles, adhérents, membres du conseil ou non, sont des spécialistes des sujets qu'ils traitent. Ils sont plus nombreux et de nouveaux adhérents ont rejoint leur groupe.

On sait combien les femmes ont compté dans la vie de Talleyrand. Ce bulletin en est le reflet : deux articles sur son épouse, Catherine Grand, personnalité encore assez méconnue ; l'un, sur ses origines et sa jeunesse, par Philippe Maillard ; l'autre, sur les portraits qui la représentent, par Jacques Tcharny ; un article sur l'influence de Dorothee de Dino sur la pensée européenne de son oncle, par Laurent Guihéry ; et un texte mettant en valeur la duchesse Anna-Dorothea de Courlande, mère de la précédente et que Talleyrand adorait, par Théodore de Medem. Et aussi, la 2e partie de l'affaire du duc d'Enghien (la 1e étant dans le Courrier de janvier 2021), par Daniel Chartre ; un article sur Talleyrand et l'Empire ottoman de 1797 à 1815, par Yannick GUILLOU. Ainsi que plusieurs coups de projecteurs sur des thèmes non moins talleyrandiens : Talleyrand et le vin, par Daniel Chartre ; Talleyrand à Londres et son ministre Molé, par Claude Beauthéac ; une analyse sur Talleyrand dans l'enseignement en Russie, et une autre, sur les similitudes entre la tournure d'esprit chinoise et celle de Talleyrand par Jean-Marie Bader. La variété des sujets est riche.

C'est enfin, chaleureusement, que nous vous souhaitons une heureuse année 2022, en espérant que la pandémie s'éloigne définitivement, ce qui nous offrirait, à nouveau, la possibilité d'organiser des visites de villes et de lieux que Talleyrand a connus. Vos observations et vos souhaits sont bienvenus pour orienter nos activités.

Dans ce Courrier

Editorial par Alain Boscher	1
Sommaire	2
Vous avez dit chinois ? par Jean-Marie Bader	3
La personnalité de Talleyrand, dans l'enseignement soviétique et russe par John Smith	6
Talleyrand et l'Empire ottoman, de 1797 à 1815, sous le Directoire, le Consulat et l'Empire par Yannick Guillou	8
Les origines et la jeunesse de la princesse de Talleyrand par Philippe Maillard	15
L'affaire du duc d'Enghien (2e partie) par Daniel Chartre	27
Talleyrand à Londres, et son ministre Molé : une entente non cordiale par Claude Beauthéac	33
Les portraits peints de la princesse de Talleyrand par Jacques Tcharny	36
Talleyrand et le vin par Daniel Chartre	42
Fascinante Dorothee, dernière duchesse de Courlande par Théodore de Medem	45
L'influence de la duchesse de Dino sur la pensée européenne de Talleyrand par Laurent Guihéry	53
Deux cérémonies religieuses à Vienne par Dorothy Gies McGuigan	61
Dans la bibliothèque par Claude Beauthéac	62

Vous avez dit chinois ?



par Jean-Marie Bader (jeanmarie.bader@gmail.com)

«Ce qui est, presque toujours, est fort peu de choses, toutes les fois que l'on ne pense pas que ce qui est produit ce qui sera.»

Talleyrand

La complexité de la personnalité du Prince, sa capacité d'anticipation et d'adaptation n'ont pas fini de surprendre notre tournure d'esprit occidentale et, plus particulièrement, notre option affichée d'un cartésianisme qui ignore beaucoup Descartes. Pourtant, si nous reculons un peu notre point de vue, non jusqu'à Sirius mais simplement jusqu'en Chine, notre perception peut évoluer ¹.

Peu effrayés par les paradoxes, nous aborderons notre réflexion sur la diplomatie par l'art de la guerre dont chacun sait, depuis Clausewitz,² qu'elle n'est que la continuation de la politique par d'autres moyens. On sait moins, mais on se doute, dès avant Michel Foucault, que cette proposition est réversible.

Lorsqu'il analyse les échecs militaires, Clausewitz, pour qui la guerre est le régime de la décision portée à son extrême et donc le règne de la liberté, les ramène à trois raisons, cumulables entre elles :

1. Le stratège s'est fondé sur des grandeurs certaines alors qu'en guerre tout est variable.

2. Il n'a considéré que des grandeurs matérielles alors que la guerre est imprégnée d'effets spirituels et moraux.

3. Il n'a tenu compte que de l'activité de son seul camp alors que la guerre repose sur l'action incessante que les deux camps exercent l'un sur l'autre.

Pour lui, l'esprit, incarné dans le moral des troupes, est l'élément qui fait gagner ou perdre les guerres. Cette notion de moral « se soustrait à toute connaissance livresque, car il ne se mesure pas en nombres ; il demande à être aperçu ou senti », et seul le chef de guerre génial peut y parvenir. ³

Ce sont précisément ces trois aspects que Sun Tzu,⁴ autre stratège célèbre, évite en pensant le potentiel de

situation en termes de variable découlant d'une adaptation continue, en prenant en compte le moral des troupes et en pensant la guerre, comme tout autre processus en Chine, en termes d'interaction et de polarité.

Sun Tzu est un général chinois du VI^e siècle av. J.-C. (-544 - -496), auquel on attribue la rédaction d'un traité sur l'art de la guerre, qui se révèle en fait un recueil de principes fondamentaux permettant de dépasser toute forme de conflit. Et c'est bien là ce qui nous intéresse.

Le texte de ce traité, dont 13 chapitres nous sont parvenus, a été traduit en 1772 ⁵ par le père jésuite français Joseph-Marie Amiot. Il aborde tout ce qui touche à l'élaboration de la stratégie et à la conduite des batailles. S'il présente l'étude de la

guerre comme vitale pour la survie des États, il prend aussi en considération son coût économique, moral, et politique et expose les critères d'évaluation auxquels il faut recourir pour estimer l'adversaire et n'engager le combat qu'en étant sûr d'emporter la victoire. Certains éléments caractéristiques se dégagent, qui sont l'autonomie du militaire - le général - par rapport au politique - le prince - une fois la décision de combattre prise, l'importance fondamentale de la ruse et la nécessité de l'espionnage.

Les préceptes stratégiques de Sun Tzu sont de trois ordres :

D'abord, le summum de la stratégie militaire est d'obtenir la victoire sans effusion de sang.⁶ Ce premier point est la résultante directe de la prise en considération du coût global de la guerre dans un monde où celle-ci se pratique au sein d'une même société, la Chine impériale pour Sun Tzu, l'Europe pour Napoléon, et vise à l'accaparement des ressources et l'assujettissement des vaincus. Nul intérêt, pour Sun Tzu, de détruire les res-



Carl von Clausewitz par Karl Wilhelm Wach

sources convoitées ou de tuer ceux qui seront demain nos sujets.⁷ La notion d'ennemi héréditaire n'existe pas encore.

Ensuite, la guerre consiste fondamentalement en la recherche d'un avantage comparatif, et il s'agit moins d'anéantir l'adversaire que de lui faire perdre l'envie de se battre. Ce deuxième point implique de faire un usage de la force qui soit justement proportionné à la nature de l'objectif politique poursuivi. Il est fondamental, chez Sun Tzu, de s'économiser, de ruser, de déstabiliser, et de ne laisser au choc que le rôle de coup de grâce asséné à un ennemi désarmé.

Enfin, la connaissance de l'adversaire est le facteur-clé de toute victoire. Ce troisième point est la projection directe dans les affaires militaires d'une philosophie traditionnelle chinoise, le Taoïsme, qui tient en haute estime l'intelligence et le savoir en général. L'espionnage, chez Sun Tzu, est la clé de l'action militaire, permettant au chef de guerre d'avoir une vue d'ensemble de la situation et, le cas échéant, de savoir à l'avance qui gagnera et qui perdra la guerre.⁸

Au siècle suivant, un traité de diplomatie,⁹ toujours en Chine, précise « *Nul besoin [...] de se fixer une norme pour diriger sa conduite. Pour avoir barre sur l'autre, il n'est d'autre voie à suivre, après l'avoir précisément jaugé, que de s'adapter à lui : si l'autre a des exigences morales qui lui font mépriser les richesses, je ne peux le séduire par la tentation d'un gain mais je peux en profiter pour lui faire supporter des dépenses. S'il est assez courageux pour mépriser tout péril, je ne peux lui faire peur mais je peux lui faire affronter les dangers qui me guettent etc. Infiniment souple, l'accompagnant en tout, ne la forçant ni ne la raidissant jamais, je me rends disponible à la situation sans rien prédéter-*

miner ni rien dépenser. [...] En fonction des doutes de mon partenaire, je modifie ma conduite. En fonction de ce qu'il sait, je certifie comme vrai. En fonction de ce qu'il dit, je fais ressortir comme essentiel. En fonction de son ascendant, je fais advenir. En fonction de ses dégoûts, j'adapte. En fonction de ses craintes, j'écarte etc. » L'autre évolue ainsi dans une sorte d'acquiescement continu qui le démunit progressivement et me le soumet.

On voit bien la transposition de ces principes dans la conception de la relation à autrui que nous prêtons à Talleyrand, fondée sur l'efficacité plus encore que sur l'efficacé : Ne rien faire (du moins apparemment) mais que rien ne soit **pas** fait.¹⁰ Mais on comprend aussi les limites d'une telle disposition d'esprit face à une personnalité comme Napoléon, et, simultanément, la fascination réciproque des premiers temps entre les deux personnages. C'est ce qu'Emmanuel de War-

esquiel explique par l'opposition entre le joueur d'échecs, tout d'anticipation (Napoléon) et le joueur de cartes¹¹, qui fonde sa réflexion sur l'évaluation (Talleyrand).

La confrontation entre cette façon « talleyrandienne » d'appréhender le pouvoir et les réalités politiques à l'occidentale tourna court, nous le savons bien, en août 1815, avec l'élection des ultra-royalistes de la Chambre Introuvable. S'il en avait eu le temps, Talleyrand serait-il parvenu à surmonter sa nature et à s'adapter aux exigences externes de la fonction ? Le fait qu'il n'ait pas été appelé, jusqu'en 1830, à former un gouverne-

ment est bien évidemment dû à l'hostilité des deux derniers rois de la branche aînée, et Laurent Guihery nous éclaire dans son article sur la suite accordée à la proposition de Louis-Philippe.



Statue de Sun Tzu à Yurifama, Tottori, Japon

Amis de Talleyrand, nous pourrions être séduits par une relecture « à la chinoise » de notre philosophie politique. Un élément vient toutefois tempérer les perspectives offertes par une telle utopie : De la fin du VIII^e jusqu'au III^e siècle av JC, le taoïsme et le confucianisme ont donné naissance, en Chine,¹² par le biais d'une stricte hiérarchie sociale, à un régime dit « des Légistes » dans lequel les institutions étatiques faisaient en sorte que la loi soit intériorisée par les individus à tel point que la sanction elle-même devenait inutile. Ce mécanisme de prévention et de contrôle réciproque de toute la population était fondé sur la surveillance et la dénonciation de chacun par chacun. Il est sans doute inutile d'en dire davantage sur la compatibilité d'un tel système totalitaire avec l'esprit français. Mais si le personnage de Fouché le retrace aussi précisément dans « Le souper », c'est bien signe que le fantasme existe chez certains.



Claude Brasseur campe un Fouché particulièrement crédible dans «Le souper»

Essayer de montrer que Talleyrand était taoïste n'aurait aucun sens, mais les ouvrages disponibles à son époque sur le taoïsme ont pu lui faire comprendre mieux qu'à d'autres la portée pratique que pouvaient revêtir certains aspects de cette philosophie.

Notes :

1. La lecture du « Traité de l'efficacité » de François Jullien, paru chez Grasset en 1996, apporte beaucoup à ce changement.
2. Carl von Clausewitz est un général prussien, auteur en particulier d'un traité majeur de stratégie militaire intitulé « De la guerre ». Il a tiré la plupart de ses conclusions de l'observation de ... Napoléon.
3. On voit ici à quel point la théorie des grands hommes de Hegel, selon laquelle ce sont eux qui sont le moteur de l'Histoire, a inspiré Clausewitz, et, plus tard, Hitler
4. ou Sun Tse ou Sun Zi ou encore Souen Tseu
5. Il n'a pas été possible de vérifier si, selon toute vraisemblance, la bibliothèque de la Sorbonne en a possédé d'emblée un exemplaire, mais de nombreux ouvrages chinois étaient, par ailleurs, disponibles à l'époque de Talleyrand, et notamment le « Traité sur quelques points de la religion des Chinois », de Nicolas Longobardi, imprimé à Paris en 1701, et une « Lettre sur la philosophie chinoise à M. de Rémond » écrite en 1748 par Leibniz.
6. Cf Lettre de Talleyrand à Louis XVIII du 17 octobre 1814 (Mémoires, collection Bouquins, édition de 2007 p 524). « Votre Majesté croira sans peine que

je n'aime pas plus la guerre et que je ne la désire pas plus qu'elle. Mais, dans mon opinion, il suffirait de la montrer, et l'on n'aurait pas besoin de la faire. »

7. Le rapprochement est assez évident avec la lettre qu'adressait Talleyrand à Napoléon le 5 décembre 1805, l'invitant à la clémence vis-à-vis de l'Autriche vaincue. Cf Waresquiel «Le prince immobile» p 351.
8. A voir la politique économique de la Chine contemporaine, ces préceptes n'ont rien perdu de leur actualité.
9. Guiguzi. IV^e s. av JC.
10. Avec une telle disposition d'esprit, Talleyrand ne pouvait évidemment qu'être opposé aux « aventures » napoléoniennes comme le Blocus continental, l'invasion de l'Espagne et celle de la Russie ou encore l'installation du clan Bonaparte sur tous les trônes d'Europe. Elle explique aussi qu'à Vienne, il se soit appuyé sur les « petits » pays pour rendre à la France son rang parmi les grandes puissances. Merci à Philippe Selz de cette pertinente observation.
11. De whist et non de poker, précise Emmanuel de Waresquiel.
12. Voir notamment à ce sujet la « Grammaire des civilisations » de Fernand Braudel, aux Champs-histoire, p252-265.

La personnalité de Talleyrand dans l'enseignement soviétique et russe

par John Smith

Dans l'école soviétique et russe, la personnalité de Talleyrand a été décrite de manière différente selon les époques choisies. C'est la conclusion d'un auteur qui en a discuté avec des enseignants et professeurs d'histoire et dont l'article est présenté ci-dessous sous forme de résumé.

1. Première période : l'école soviétique 1960 – 1990

Des extraits des Mémoires de Talleyrand, présentés par l'historien russe Eugène Tarlé (1874-1955), membre de l'Académie des Sciences, sont publiés en 1959.

Tarlé caractérise Talleyrand comme un déserteur, « un transfuge », passé de la noblesse à la bourgeoisie. La maison d'édition russe « Academia » a décidé de publier ce livre justement parce qu'à leurs yeux, Talleyrand était un représentant typique de ce genre de traître.

Tarlé considère Talleyrand – qu'il voit plutôt du côté des Bourbons - comme un aristocrate modéré-libéral qui a servi l'absolutisme sous Napoléon.

Il estime néanmoins que ses Mémoires contiennent des détails importants, des remarques et commentaires bien fondés sur des personnages et des événements. Pour lui, Talleyrand prétend ne pas chercher à être vindicatif mais néglige parfois des détails lorsqu'il décrit des personnalités ou des événements. Il le trouve un « peu paresseux » lorsqu'il conseille aux jeunes diplomates de ne pas être trop zélés mais pense que celui qui réussirait à modérer Napoléon pourrait être considéré comme un bienfaiteur de l'humanité.

Tarlé décrit ainsi la tactique de Talleyrand : ne pas se presser, faire en sorte de survivre, ne pas être trop impliqué et surtout, travailler un peu moins.

La conclusion de l'auteur est que, de 1960 à la Perestroïka, Talleyrand est considéré dans les manuels scolaires comme un personnage rusé et sans principes. Les caricatures accompagnées de citations de ses ennemis sont courantes. Malgré cela, l'homme était considéré comme essentiel pour tous.

2. Deuxième période : 1990-2013, la Russie démocratique

Pendant cette période, l'école russe restreint l'enseignement de l'histoire, y compris celle de la Révolution française. C'est pour cette raison que les élèves ne font la connaissance de Talleyrand que lors des leçons de tolérance. Les discussions concernant la tolérance ont été très appréciées et les enseignants y ont même pris part lors de la transition à la démocratie en Russie.

La signification du mot tolérance était difficilement compréhensible pour les élèves car ils étaient habitués à des synonymes tels que patience, miséricorde, respect etc. Les enseignants ont donc été obligés d'expliquer la signification du terme.

Voici quelques explications données, assez typiques, de la notion de tolérance :

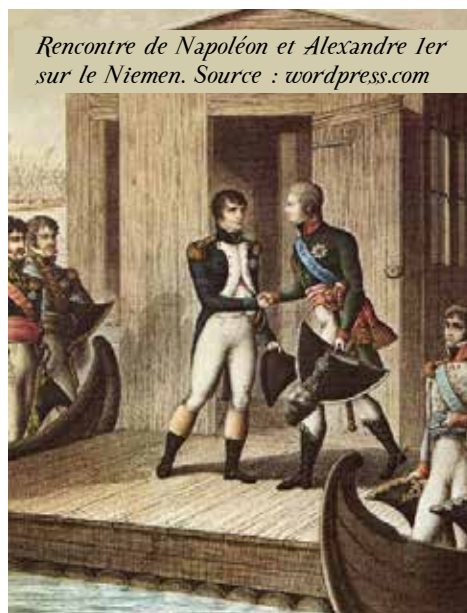
a. Le mot serait étroitement rattaché à Talleyrand lui-même. Il fut ministre dans 14 gouvernements différents et possédait une capacité extraordinaire d'adaptation. Cependant, il gardait ses propres principes et essayait toujours de maîtriser une situation, de ne pas la subir.

b. Pendant cette deuxième période la perception des qualités nécessaires pour réussir s'est modifiée : celles mises en avant sont, entre autres, la capacité de travailler en

groupe, d'être créatif, de pouvoir accepter un compromis. Sur Internet la tolérance était définie comme

- Un échange précieux entre des opinions divergentes,
- La capacité de tolérer des opinions autres que les siennes,
- Le contraire de l'agressivité, de la méchanceté et de l'irritabilité,
- Le désir d'obtenir un accord sans conflit.

Toutes ces définitions sont devenues courantes pour définir la tolérance mais sans lien apparent avec la



Rencontre de Napoléon et Alexandre Ier sur le Niemen. Source : wordpress.com

personnalité de Talleyrand.

c. Citation d'Internet : « L'idée de la paix entre la Russie et la France vient de Talleyrand. Talleyrand a participé aux pourparlers à Tilsit et pendant le Congrès de Vienne. »

Durant cette période, Talleyrand a fait l'objet de nombreuses publications - même dans la littérature pour enfants - ainsi que de programmes de radio et de télévision (par ex. Eco Moskya 2009).

3. Troisième période : à partir de 2014/2015

L'interprétation du mot tolérance a encore changé. Après que l'Europe eût tourné le dos à la Russie, on put, sur Internet, voir des propos provenant de Russie avec des titres tels que « N'oubliez pas : la tolérance, c'est l'hypocrisie » A l'école où l'auteur de cet article travaille, le thème « la tolérance » (discuté après les heures de classe) a été échangé contre d'autres activités telles que des soirées à thème avec des personnalités, des concerts, des discussions sur des films etc. Talleyrand continue cependant d'être cité mais sous un autre angle : il s'avère que – quoique l'on dise de lui – il reste nécessaire pour tous !

Les aphorismes de Talleyrand sont aujourd'hui utilisés dans l'enseignement des sciences sociales et tout particulièrement dans le droit et la politologie. Dans les classes 10 et 11, équivalents russes des première et terminale, les propos de Talleyrand servent de sujets de rédaction et de discussion. Ceci induit un travail

créatif et un support pour une notation de 5 points, un niveau considéré comme difficile, mais obligatoire pour obtenir un diplôme en sciences sociales selon les normes de l'Union Européenne.

Quelques exemples des aphorismes attribués à Talleyrand qui sont étudiés :

- *En politique, ce qui est cru devient plus important que ce qui est vrai.*

- *En politique, il n'y pas de convictions, il n'y a que des circonstances.*

- *Parfois il est nécessaire de s'adonner à la politique avant qu'elle ne s'adonne à vous.*

- *Si les gens savaient par quels petits hommes ils sont gouvernés, ils se révolteraient vite.*

Ces dix dernières années, les pédagogues ont discuté et critiqué les grandes lignes de l'éducation en histoire, avec comme objectif d'écrire une nouvelle histoire russe. Le résultat est une approche pluridisciplinaire appliquée à des personnages et événements historiques. L'on cherche à encourager la connaissance de faits historiques puisés à différentes sources.

Cette approche conduirait, au mieux, à penser de manière indépendante et critique, à pouvoir traiter des informations de sources différentes et finalement à aider les élèves à développer une approche de l'histoire qui leur servirait de ressource pour leur discernement et développement personnel.



Tilsit (ci-dessus vue actuelle) se trouvait en Prusse Orientale à l'époque de la fameuse «rencontre» de Napoléon et du tsar Alexandre 1er, le 25 juin 1807, sur un radeau au milieu du Niémen. Prise par l'armée rouge en 1945, elle se nomme aujourd'hui «SOVETSK», dans la région (oblast) de Kaliningrad en Fédération de Russie. Le pont mène en Lituanie. Les deux traités de Tilsit, ont été signés, le premier avec le tsar, le 7 juillet, le second avec le roi de Prusse, le 9 juillet 1807..

Talleyrand et l'Empire ottoman, de 1797 à 1815, sous le Directoire, le Consulat et l'Empire



par Yannick Guillou (*guillou.49@laposte.net*)

En remplacement de Charles-François Delacroix, le Directoire nomme le citoyen Charles-Maurice Talleyrand ministre des Relations extérieures le 15 juillet 1797. Le 20 juillet, il informe de sa nomination Ali Effendi le nouvel ambassadeur ottoman arrivé à Paris une semaine plus tôt. Le lendemain il se rend chez l'ambassadeur. Ce sont les premiers actes officiels de Talleyrand avec l'Empire ottoman.

À la fin du XVIII^e siècle, l'Empire ottoman est une des puissances les plus importantes de l'Europe et de la Méditerranée. Sans discontinuer, depuis François I^{er} la France a entretenu une alliance politique et commerciale avec Constantinople. Le Directoire nomme comme ambassadeur le général Aubert-Dubayet, ancien ministre de la guerre. Il arrive à Constantinople le 2 octobre 1796.

La campagne d'Égypte

Talleyrand soutient l'idée d'une expédition militaire en Égypte. Dans un rapport qu'il adresse au Directoire le 27 janvier 1798, il déclare que l'Empire ottoman ne durerait pas plus de vingt-cinq ans et que la France doit avoir sa part dans ses débris, avec en premier l'Égypte qui n'est rien pour la Turquie où elle n'exerce aucune autorité.

Si militairement l'expédition en Égypte a été bien préparée, elle est diplomatiquement contestable car il s'agit de s'emparer de la province d'un vieil allié sans l'informer, après avoir menti à ses dirigeants et à son ambassadeur. Si Talleyrand prévoit que le Sultan ne ripostera pas, il conseille cependant de ne pas rompre avec la Porte et l'envoi à Constantinople d'un bon diplomate. Selon lui, cette négociation peut se conclure avec succès.

À Paris, l'ambassadeur ottoman s'inquiète, toutes sortes de rumeurs circulant d'une opération armée en Égypte. Ali Effendi interroge Talleyrand sur ces préparatifs. Le ministre le rassure et l'endort avec des propos évasifs, lui indiquant que c'est pour une campagne contre l'Angleterre.

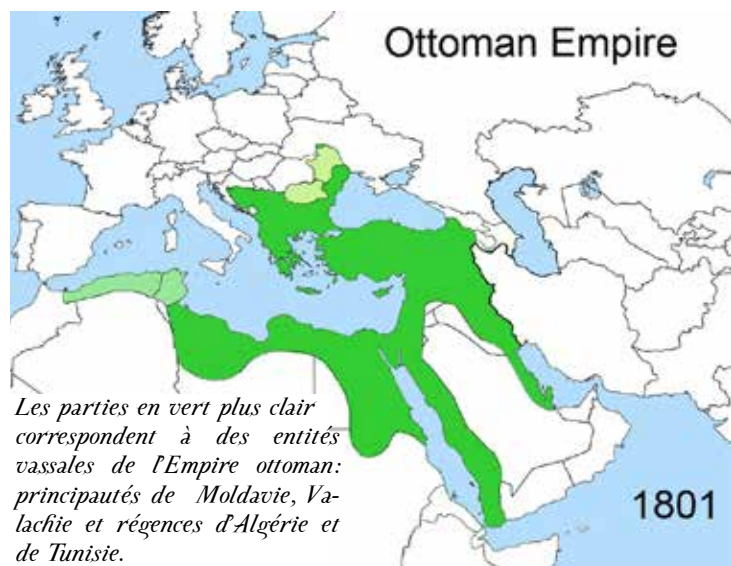
Talleyrand envisage un temps d'aller lui-même comme ambassadeur à Constantinople, mais devant les difficultés qui s'annoncent et pressentant les risques à venir, prudemment, il s'en abstient. Plusieurs hypothèses à ce renoncement : il n'a,

semble-t-il, pas voulu quitter Paris de peur de perdre son ministère, ou bien il est resté à la demande du Directoire qui a besoin de son expérience pour conduire des négociations avec les États-Unis.

Une fois l'arrivée des troupes françaises sur le sol égyptien rendue officielle, l'ambassadeur Ali Effendi veut des explications. Talleyrand feint de désavouer hautement toute intervention en l'Égypte et assure que Bonaparte devait se borner uniquement à la conquête de Malte avec l'éradication des chevaliers de Saint-Jean, leur ancien ennemi. Il lui dit que la destruction de l'ordre de Malte est avantageuse pour tous les musulmans. La Sublime Porte ne peut qu'en être reconnaissante à la France, qui a toujours à cœur de maintenir, et consolider, l'ancienne amitié qui existe entre les deux États. C'est ce qu'affirma, avec aplomb Talleyrand. À la sortie de son entretien, Ali Effendi exprime son vif mécontentement à son gouvernement : « En adoptant une attitude indigne non seulement d'un État ou d'une république, mais même d'un simple duc, et maniant la malhonnêteté, le mensonge et la perfidie, ils laissèrent éclater au grand jour leurs agissements hypocrites en attaquant inopinément, comme des voleurs, le pays sacré de l'Égypte. »

Le sultan Selim, vexé par la duplicité des Français, ne fut pas dupe des explications et du but des Français. Comment penser que le sultan n'allait pas réagir ? La Porte va déclarer la guerre à la France.

Au Sérail, la nouvelle du débarquement de Bonaparte



en Égypte, glace les relations avec la République. Dans tout l'Empire ottoman, la condition des diplomates et de tous les Français devient très difficile. Toutes les personnes de la légation sont conduites à la prison d'État des Sept-Tours, le 2 septembre 1798. La mesure doit s'appliquer jusqu'au retour de Paris de l'ambassadeur Ali Effendi. Tel est le sort qu'aurait eu à subir Talleyrand s'il s'était rendu à Constantinople. Qu'en aurait-il été alors pour lui ? De ses ambitions ? Sont également arrêtés, à titre d'otages, les consuls et les négociants français établis dans tout l'Empire turc, leurs propriétés mises sous séquestre. C'est la ruine avec la perte du fruit de leur travail de plusieurs générations. À Paris, l'ambassadeur turc reste libre de ses mouvements.

Conduire la réconciliation avec la Porte

Napoléon va rentrer d'Égypte fin août 1799 et il prend le pouvoir le 18 brumaire. (9 novembre)

À Genève, le 10 mai 1800, le Premier consul se prépare à passer le col du Grand-Saint-Bernard pour la deuxième campagne d'Italie. Il demande à Talleyrand d'engager un rapprochement avec la Porte.

En mars 1801, Ali Effendi finit par recevoir des instructions précises qui lui demandent de se faire aider dans les négociations par l'ambassadeur de Russie à Paris. Cette médiation est acceptée par la France avec le risque que cette ingérence ne

permette pas d'obtenir de compensation à l'évacuation de l'Égypte. Mais Talleyrand parvient à détacher Ali Effendi de l'ambassadeur russe.

Aux premiers échanges avec Talleyrand, Ali Effendi présente un texte correspondant strictement aux instructions qu'il a reçues. Mais l'habileté de Talleyrand, les discussions courtoises, les quelques jours de négociations, la ferme pression qu'il exerce, bref, son savoir-faire, conduisent, le 9 octobre 1801, à la signature d'un accord préliminaire de paix. Acceptable par la Porte, il est plutôt avantageux pour la France. Le préambule indique : « Le Premier consul de la République française, et la Sublime-Porte, [veulent] mettre fin à la guerre qui divise les deux Etats et rétablir les anciens rapports qui les unissaient. »

Le Premier consul désigne aussitôt le colonel de dragons Horace Sebastiani pour une mission spéciale à Constantinople. Il est chargé d'obtenir du Sultan son approbation à sa politique de paix et la ratification des accords signés le 9 octobre. La mission de Sebastiani se soldera par un échec et le Sultan ne ratifiera pas les accords préliminaires.

La mission de Galib Effendi et le traité de Paris du 25 juin 1802

La paix d'Amiens est signée le 25 mars 1802. Officiellement en paix avec l'Angleterre, la France doit finaliser celle avec l'Empire ottoman.

En ayant refusé de ratifier les accords préliminaires du

9 octobre, la Sublime Porte a privé Ali Effendi de toute crédibilité, et le contraint à quitter la scène diplomatique parisienne.

L'habile Talleyrand a trompé sans peine cet ambassadeur inexpérimenté, qui n'a pas su prévenir son gouvernement des préparatifs de l'expédition d'Égypte. De plus, Talleyrand savait tout ce qui se passait dans son ambassade, ayant acheté son secrétaire.

La Sublime Porte va envoyer à Paris un nouveau représentant, le ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire, Galib Effendi qui part de Constantinople le 1er avril 1802, arrive à Paris le 1er juin et s'installe avec son prédécesseur à l'hôtel de Monaco, (l'actuelle ambassade

de Pologne). Talleyrand a une première entrevue avec lui le lendemain. L'ambassadeur présente ses lettres de créance l'après-midi du 3 juin.

Plutôt que Talleyrand, Bonaparte désigne le secrétaire d'État Maret, pour conférer avec Galib Effendi. Les négociations connaissent des passages difficiles. Talleyrand écrit au chargé d'affaires français à Constantinople : « [Le Premier consul] était pleinement décidé à abandonner l'Empire ottoman à toutes les causes de décadence qui le poursuivent vers l'abîme, il ne voulait pas consentir au rétablissement formel désiré et avoué de la paix de la Porte, si cette paix n'était pas digne de lui. Le ministre ottoman a donc sauvé son gouvernement du plus grand de tous les dangers en rétablissant ses anciens rapports avec la France »



L'opinion de l'ambassadeur ottoman Halet Effendi sur la France et Talleyrand

Opposé à l'occidentalisation de son pays, l'ambassadeur à Paris Halet Effendi est très sévère avec la France et les hommes qui la gouvernent : « Ces Français, comme ils n'ont pas de roi, n'ont pas pu former un État. De plus, à cause de la révolution la plupart de leurs dirigeants proviennent de la populace, et même s'il reste encore quelques aristocrates, le pouvoir est aux mains des misérables et des infâmes, ils n'ont même pas pu instaurer une république. Comme ils ne sont qu'une horde de rebelles, c'est-à-dire en bon turc une bande de chiens, ils ne peuvent en aucun cas inspirer de la confiance et de l'amitié à une nation. Leur comportement est rebelle et ceux de leurs dirigeants qui sont au premier plan sont tous avides et se comportent avec insolence comme les barbaresques. Ils ne se conforment jamais aux règles internationales et entendent se servir des autres pays comme leurs esclaves mamelouks. Comme ni Bonaparte ni ses ministres ne connaissent le langage et les manières diplomatiques, leur comportement est celui d'un chef de bandits ; ils ne savent ni montrer de la considération ni répondre aux questions ; ils essaient d'obtenir tout par la force. Même Talleyrand, tout en étant aristocrate et intelligent, considéré parmi les meilleurs d'entre eux, comme il est de la graine des prêtres, est lui aussi ignorant des règles diplomatiques et en plus il est particulièrement traître. »²

Il faudra trois semaines pour finaliser le traité. Galib Effendi et Talleyrand signent le traité de paix entre la France et la Porte ottomane le 25 juin 1802. Ce traité, est la conséquence de celui d'Amiens, il va mettre fin au contentieux résultant de l'expédition d'Égypte : son premier article stipule : « Il y aura à l'avenir paix et amitié [pour toujours] entre la République française et la Sublime-Porte. » Ce traité de Paris signé, les deux représentants ottomans quittent Paris peu après.

Brune, ambassadeur à Constantinople, un nouvel ambassadeur ottoman à Paris

Le général Brune est nommé ambassadeur à Constantinople par le Premier consul, le 18 octobre 1802. Ses instructions qui débutent par : « L'intention du gouvernement est que l'ambassadeur à Constantinople reprenne, par tous les moyens, la suprématie que la France avait depuis deux cents ans dans cette capitale. La maison qui est occupée par l'ambassadeur est la plus belle. Il doit tenir constamment un rang au-dessus des ambassadeurs des autres nations, et ne marcher qu'avec un grand éclat... » En supplément, Talleyrand lui remet six lettres qui détaillent et complètent les instructions du Premier consul. Il doit réduire et affaiblir l'influence des ambassadeurs anglais et russe, très actifs à Constantinople.

Dès son arrivée, Brune rend compte régulièrement à Talleyrand, qui lui écrit en octobre 1803 : « Continuez à soutenir toute l'action de la Sublime Porte vers les moyens de rétablir la tranquillité de ses États ; et faites

lui entendre que les démembrements qui résulteraient du succès de ces différentes révoltes seraient moins propres à conduire ceux-ci à l'indépendance qu'à porter d'autres puissances à s'enrichir des pertes que l'empire [ottoman] aurait faites. »

En réponse à l'envoi de Brune auprès du Sultan, la Porte nomme Halet Effendi comme ambassadeur. Dès son arrivée à Paris, Talleyrand se rend chez l'ambassadeur pour un premier échange et l'inviter au ministère avant sa réception officielle. L'ambassadeur ottoman présente ses lettres de créance au Premier consul le dimanche 2 octobre. Il demeurera en poste jusqu'en 1806.

Les ambassadeurs Muhib Effendi à Paris et Sebastiani à Constantinople, 1806

Le nouvel ambassadeur ottoman Muhib Effendi, arrive à Paris le 20 mai 1806. Par un décret du 2 mai 1806, L'Empereur nomme le général Sebastiani ambassadeur à Constantinople, en remplacement de Brune rentré en France en 1804.

Le 9 juin, il donne ses recommandations à Talleyrand pour Sebastiani. Pour compléter et détailler les ordres de l'Empereur, Talleyrand remet à Sebastiani une lettre d'une quarantaine de pages. Elle débute par : « La situation actuelle de la porte ottomane, l'intérêt que lui conserve Sa Majesté, prouvent qu'au moment où un empire s'affaiblit et penche vers la chute une main puissante peut encore le relever et le raffermir, quelque

Au sacre de Napoléon, David représente l'ambassadeur Halet Effendi, avec les autres ambassadeurs, sous les traits de son prédécesseur Ali Effendi.

Pour mémoire, Talleyrand se trouve en bas à droite, en cape rouge, l'air sarcastique et le nez retroussé.



sujet de mécontentement que puisse conserver Sa Majesté, elle conserve les intérêts politiques qui doivent réunir les deux empires.

Dans ses desseins, l'existence de la Turquie fait partie du système de l'Europe. Sa Majesté, veut la protéger ; elle ne se rappelle que la vieille amitié qui de tout temps unit la France et l'Empire ottoman et c'est vous Général, qu'elle charge de remplir ses vues. »

Lors d'une conférence avec Muhib Effendi, Talleyrand lui déclare : « Vous n'ignorez point les liens de vieille amitié qui unissaient nos rois à vos sultans. Sans, doute la France eût mieux fait de s'abstenir de porter ses armes en Égypte, mais qu'y faire ? Le mieux est de n'y plus penser et de travailler ensemble à renouer ces mêmes liens qu'un malentendu a brisés. »

L'ambassadeur lui réplique : « Cette volonté sera exécutée, mais je vous ferai remarquer que l'entreprise sur l'Égypte a été décidée au moment où vous étiez ministre des Affaires étrangères. Or, l'issue qu'elle a eue, au lieu de porter dommage à l'Angleterre, a causé le plus grand préjudice à la France contre qui s'est formée une coalition. »

Talleyrand demande à Sebastiani le 20 janvier 1807 d'encourager toutes les actions de la Porte contre la Russie. Pour la France, dans un plan d'ensemble contre les Russes, l'Empire ottoman doit former la droite de l'armée française tandis que la Perse doit être l'extrême-droite. (Au moment où les Russes ont concentré leurs troupes sur le Dniepr, l'armée française arrive sur la Vistule. Napoléon s'approchant de leurs frontières, ces troupes ont été forcées de reculer pour aller les défendre, heureusement pour la Turquie.)

Les partages de l'Empire ottoman avec l'Autriche, 1805, 1806.

Talleyrand, alors à Strasbourg, confie le 11 octobre 1805 à son fidèle collaborateur Hauterive le fond de sa pensée. Il voudrait affermir la position de Vienne contre Saint-Petersbourg et que Napoléon dise aux Autrichiens : « Je vous aiderai pour vous emparer de la Valachie et de la Moldavie. À ces conditions, je ferai avec vous un traité offensif et défensif, et toute l'idée de l'alliance avec la Prusse ira au diable... Voilà mon rêve ce

soir. »

Et optimiste, Talleyrand conclut : « J'ose croire qu'après une victoire, de telles propositions seraient accueillies avec transport par la maison d'Autriche [...] »

Talleyrand transmet à Napoléon un projet de traité avec l'Autriche, avec un découpage des régions danubiennes du territoire ottoman. Pour Talleyrand, à la Moldavie et à la Valachie il faut joindre la Bessarabie et une portion de la Bulgarie pour que les Autrichiens soient véritablement interposés entre les Russes et les Turcs, et encore leur donner une partie du littoral de la mer Noire, pour qu'ils soient sur cette mer, comme sur le continent, les rivaux des Russes. Napoléon ne donnera pas de suite à cet ambitieux projet et il se lance dans la campagne d'Autriche. Les Français entrent dans Vienne le 13 novembre.

Le 2 décembre 1805 Napoléon défait les Russes et les Autrichiens à Austerlitz. Le 26 décembre, l'Autriche vaincue accepte le traité de Presbourg, où elle doit céder la Vénétie, l'Istrie et la Dalmatie, en Allemagne, la Bavière et le Wurtemberg. Il n'est plus question de Valachie ni de Moldavie ni du projet de Talleyrand.

Talleyrand plutôt favorable à une alliance avec l'Autriche, propose le 1er décembre 1806 à Vienne de se concerter sur l'Orient. Le 25 janvier 1807, de Varsovie, il confie à Hauterive, le chef de la division au ministère des Relations extérieures : « Je ne crois pas que quelque chose puisse relever la

puissance ottomane ; elle est, à mon sens, perdue ; et la question est de savoir quelle portion la France en aura dans le partage qui nécessairement doit être fait de nos jours. Je trouve tout bien, parce que je trouve toute diversion excellente, quelque peu importante qu'elle soit. Aveuglement ou non, ni l'Autriche, ni la Prusse, ni la Turquie même¹, ni l'Angleterre, ne veulent plus de l'empire ottoman. »

Comme dans le projet de 1805, avec l'accord de Napoléon, Talleyrand fait croire à l'Autriche qu'elle pourrait obtenir quelques gains territoriaux et recevoir la Serbie et Belgrade. Il lui a aussi expliqué le risque d'une Russie trop forte qui s'étendrait vers le Levant, car un jour, les Autrichiens devraient défendre Vienne contre les Russes. Talleyrand informe Andréossy, l'ambassadeur français à Vienne, qu'il a proposé à l'envoyé autrichien à Varsovie



La Moldavie et la Valachie sont bordées au sud par le Danube et au nord par son affluent, le Pruth. La Bessarabie est comprise entre le Pruth et le Dniestr. (Extrait de *L'Europe en 1789* par P Foncin (collection de l'auteur)

Le Palais Royal vu par Halet Effendi

Dans un rapport à ses supérieurs durant son séjour à Paris, Halet Effendi envoie sa description du Palais-Royal dont la réputation est parvenue jusqu'à Constantinople :

« Il y a à Paris un endroit comme un bazar appelé Palais-Royal, un lieu très vaste avec des boutiques des quatre côtés où on trouve toutes sortes de choses Au-dessus il y a des chambres et dans ces chambres il y a mille cinq cents filles et mille cinq cents garçons qui gagnent leur pain de la débauche. Il n'est pas convenable d'y aller la nuit, mais comme il n'y a pas de mal d'aller pendant le jour, nous sommes allés spécialement les voir. Dès qu'on entre, des femmes et des hommes de tous les côtés distribuent des feuilles spécialement imprimées où il est écrit : « J'ai tant de filles, ma chambre est à tel endroit, cela coûte tant », ou « j'ai tant de garçons, de tel et tel âge, à tel prix ». Et si des filles ou des garçons parmi eux attrapent la syphilis, il y a des médecins nommés par l'État pour les soigner. Ces filles et ces garçons assiègent chaque personne des quatre côtés lui demandant lequel d'entre eux elle préfère et ont l'habitude de se promener ainsi. Et les gens de bonne société demandent avec fierté : « Êtes-vous allé au Palais-Royal ? Avez-vous apprécié les filles et les garçons ? »²

un projet de traité pour conserver l'indépendance et l'intégrité de l'Empire ottoman, ou à défaut, d'étudier ensemble la meilleure utilisation de ses débris au profit et dans l'intérêt de Paris et de Vienne. L'Autriche tergiverse, suggérant l'idée d'un congrès. Elle répond à la proposition de Talleyrand qu'elle ne veut prendre aucune initiative et ne réclame rien.

Napoléon va utiliser l'Empire ottoman dans ses négociations de paix et son projet d'alliance avec l'Autriche. Napoléon, très accommodant, est prêt à satisfaire Vienne soit en garantissant l'intégrité de la Turquie, soit en lui donnant un accroissement de territoire égal à celui que la Russie pourrait obtenir. En mars 1807, il écrit à Talleyrand que son plan actuel est de restituer au roi de Prusse son trône et ses États et de maintenir l'intégrité de la Porte. Si ces bases de paix conviennent aux Autrichiens, ils pourront s'entendre.

Finckenstein, 1807

Napoléon voudrait que les Ottomans et les Perses s'unissent contre les Russes. Talleyrand lui présente, le 1er mars 1807, deux projets de traité d'alliance, d'amitié et de commerce, un avec la Perse et un autre avec l'Empire ottoman. Un ambassadeur ottoman et un autre, perse, font route ensemble vers la Pologne pour rencontrer l'Empereur. À peine arrivé, Vahid Effendi obtient une audience de Talleyrand le 3 mars.

L'ambassadeur perse Mirza-Mohammad-Reza Khan est perçu comme ayant de l'esprit et de la sagacité tandis que l'Ottoman Vahid Effendi se montre formaliste et méticuleux. Talleyrand écrit à l'Empereur le 15 mars :

« L'ambassadeur ottoman, qui est fort désagréable dans les communications, [...] Autant j'ai trouvé d'ardeur, d'esprit et d'amabilité dans nos communications avec le Persan, autant je trouve de réserve et de contrainte dans mes communications avec l'ambassadeur de la Sublime Porte. » Vahid Effendi rejoint l'Empereur au château de Finckenstein en Prusse le 28 mai. Napoléon confie la négociation avec l'ambassadeur turc à Caulaincourt, Talleyrand, ministre en titre des Relations extérieures, en aurait été froissé. Talleyrand parvient après de longues discussions à signer le 4 mai 1807 un traité avec l'ambassadeur perse. Caulaincourt n'a pas la même réussite avec l'ambassadeur turc qui envisage une alliance temporaire. De plus, l'objectif initial et global de la signature d'une triple alliance n'est pas atteint. Talleyrand ménage Emin Effendi, l'autre ambassadeur ottoman qui est à Paris. Il lui écrit régulièrement pour l'informer des succès militaires de l'Empereur.

Tilsit, le 7 juillet 1807

Alors qu'il est à Tilsit sur le point de rencontrer le tsar Alexandre, Napoléon apprend, le 24 juin, la révolution à Constantinople avec la chute de Selim III survenue 29 mai 1807. Il ne sait encore rien du nouveau sultan Mustapha IV. Le reis-effendi, le ministre des Relations extérieures ottoman, écrit à Talleyrand le 20 juin 1807 pour le rassurer sur la continuité de la politique extérieure



Guillaume Brune par Auguste Vinchon

de la Porte et lui confirmer que le sultan Mustapha a la même amitié aussi forte et inaltérable pour Napoléon que Selim.

Depuis fin 1806, la Russie et l'Empire ottoman sont en guerre. Les Russes soutenus par les Anglais ont l'avantage et occupent les provinces ottomanes de Moldavie et de Valachie. À Tilsit, Napoléon ne tranchera pas entre ses deux alliés. Aux Ottomans, il garantit que les Russes lui ont assuré de leur rendre ces deux provinces. Et de l'autre côté, il laisse le tsar agir sans l'obliger à évacuer son armée de Moldavie et de Valachie. À Constantinople, les Turcs sont très déçus, se considèrent trompés. Ils voient dans l'accord de Tilsit un retournement d'alliance, un abandon de la France.

Talleyrand, en désaccord avec l'Empereur sur le blocus continental et l'alliance russe, quitte son ministère le 17 juin 1807. Champagny lui succède le 9 août 1807. À l'arrivée à son ministère, il écrit à Muhib Effendi : « Mr de Talleyrand ne peut être remplacé ; mais son successeur s'animerait de son esprit... »

En 1808, Talleyrand parle avec Metternich de l'Empire ottoman

Comme ambassadeur autrichien à Paris depuis 1806, Metternich rencontre Talleyrand à plusieurs reprises. Le 16 janvier 1808, alors qu'il n'est plus ministre des Relations extérieures, mais toujours sur la scène diplomatique européenne, Talleyrand échange avec lui sur la situation du moment et il dit à Metternich : « Il faut vous immiscer dans les affaires qui se préparent. Toute illusion de votre part serait plus que dangereuse ; elle vous perdrait. L'Empereur nourrit deux projets : l'un est fondé sur des bases réelles, l'autre est du roman. Le premier est le partage de la Turquie, le second celui d'une expédition aux Indes orientales. Il faut que vous soyez des deux ; [...], le même jour devront entrer des Français, des Autrichiens et des Russes dans Constantinople. Quelles sont vos idées à cet égard ? »

Pour Metternich, l'Autriche devra « faire tout ce qu'elle peut pour parer à des bouleversements pareils qui ne sont heureux pour personne dans un siècle surtout où

déjà tant a été détruit. » Talleyrand lui répond : « Vous aurez beau faire, vous ne parviendrez pas à arrêter le torrent ; si vous vous y opposez vous serez écrasés ; si vous restez passifs, vous serez réduits au second rang des puissances [...] La France et la Russie veulent partager la Turquie ; on ne demandera pas mieux que de vous voir rester spectateur tranquille ; c'est surtout la Russie qui le désirera... »

Suite à ses différents entretiens avec Napoléon et Talleyrand au sujet de l'Empire ottoman, Metternich demande des instructions à Vienne. Dès qu'il les reçoit, il se rend chez Talleyrand, le 26 février. Il lui confirme que la destruction de la Porte est contraire aux intérêts de l'Autriche. Elle y est opposée et soutiendra la Porte aussi longtemps qu'elle pourra, mais Vienne sera du partage quand il se présentera.

Erfurt, le 12 octobre 1808

Empêtré dans les affaires espagnoles, Napoléon ne veut aucune autre guerre en Europe pour le moment. Talleyrand écrit dans ses mémoires : « On voit que l'empereur Napoléon, appréciant la force de sa position après le traité de Tilsit, voulait qu'il n'y eût en Europe

aucun prétexte de mouvement jusqu'à ce que ses desseins sur l'Espagne fussent accomplis. Jusque-là les projets de guerre dans l'Inde, les projets de partage de l'empire ottoman semblent des fantômes produits sur la scène pour occuper l'attention de la Russie. »

Talleyrand est rappelé de Valençay pour accompagner l'Empereur à Erfurt et rencontrer le tsar. Avant de partir pour l'Allemagne, Napoléon lui fait savoir qu'il veut revenir libre de faire en Espagne ce qu'il voudra. Il veut que l'Autriche soit contenue, et ne pas être engagé d'une manière précise avec la Russie pour les affaires du Levant. La conclusion des échanges russes et français donne lieu à la signature, le 12 octobre, de la convention d'Erfurt qui renouvelle l'alliance de Tilsit. À Erfurt, le partage de l'Empire ottoman n'est pas tranché, la convention permet de préserver l'avenir de la question orientale en garantissant à nouveau l'intégrité de l'Empire turc.

Le bal vu par Muhid Efendi

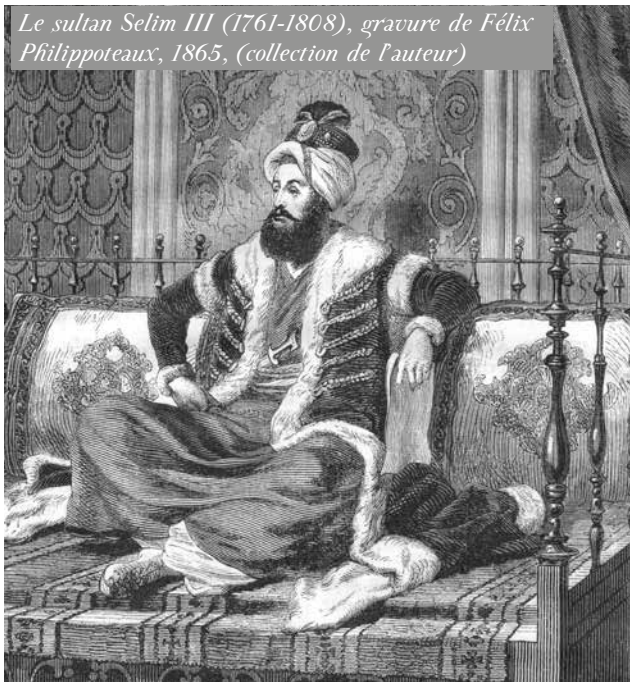
En observateur oriental du monde parisien, Muhid Efendi, en poste à Paris de 1806 à 1811, écrit dans sa relation d'ambassade :

« En hiver tout ce monde, jeunes et vieux, jusqu'à l'Empereur et sa femme, se livrent à un genre de divertissement appelé bal et qui réunit exactement le même nombre d'hommes et de femmes, celles-ci à demi nues. L'usage veut qu'on y danse et ce jeu consiste à mettre une femme dans les bras d'un homme et à tourner ainsi enlacés. Les souverains dansent eux-mêmes comme leurs sujets au son des instruments. Danser n'est pas considéré chez les nazaréens comme une honte. Au contraire, ils s'en glorifient. »

Il note aussi :

« Chez les nazaréens, hommes et femmes fraient volontiers entre eux et s'amusent en toute liberté. Ainsi nul ne trouve à redire que deux personnes de sexe différent montent dans une même voiture et se promènent dans l'intimité. Les fils de la noblesse entretiennent une ou deux maîtresses avec lesquelles ils s'amusent nuit et jour. Ils se donnent tant de mouvement qu'on les voit partout et qu'ils encombrant les rues de leurs équipages. »³

Le sultan Selim III (1761-1808), gravure de Félix Philippoteaux, 1865, (collection de l'auteur)



En conclusion

La politique ottomane de Napoléon après le ministère de Talleyrand se poursuivra avec plus ou moins d'intensité et de rebondissements au moment de la campagne de Russie. L'Empire ottoman est le grand perdant du congrès de Vienne, il n'est pas présent à la table des négociations. En préfiguration du démembrement futur de ce grand empire, le congrès entérine l'annexion de la Moldavie par les Russes suite au traité de Bucarest signé le 28 mai 1812 juste avant le début de la campagne de Russie.

La politique ottomane de Talleyrand n'a pas été très novatrice, elle s'appuie sur l'opinion commune de l'époque, il pense que l'Empire ottoman est finissant. En diplomatie comme pour les autres sujets les ministres de Napoléon ont peu de marges de manœuvre. Avec assez peu d'initiative, Talleyrand accompagne la politique ottomane de Napoléon. En 1805, il tente de l'infléchir en favorisant l'Autriche, en proposant un partage avec Vienne.

Talleyrand n'avait pas, pour l'Empire ottoman, la même considération que pour les autres nations européennes. Ce fut sûrement dû à une méconnaissance de ses dirigeants, à leur éloignement, à des interlocuteurs difficiles à comprendre en raison de la différence culturelle, et aussi, peut-être, au manque de contact direct avec les hauts dignitaires, et à la barrière de la langue, tous les échanges devant se faire par l'intermédiaire d'interprètes.

L'attention portée par Talleyrand à l'Empire ottoman semble avoir surtout résidé dans le potentiel de gains territoriaux pour la France et ses alliés le jour où il s'effondrerait. Mais plus tard, lors de son ambassade

à Londres, notamment de 1832 à 1834, Talleyrand se montra partisan résolu du maintien de l'indépendance et de l'intégrité de l'Empire ottoman, par crainte de voir Autriche et Russie récolter seuls des morceaux de cet empire en cas de son effondrement et pour maintenir l'équilibre européen, objectif central de son ambassade en Angleterre.

Les souverains de l'Empire ottoman (1725-1839)

Selim III, (24 décembre 1761-28 juillet 1808), sultan du 7 avril 1789 au 29 mai 1807, déposé, emprisonné puis assassiné.

Mustapha IV, (né en septembre 1779-15 novembre 1808), sultan du 29 mai 1807 au 28 juillet 1808, déposé, emprisonné puis assassiné.

Mahmud II, (20 juillet 1784-1er juillet 1839), sultan du 28 juillet 1808 au 1er juillet 1839.

Ambassadeurs et envoyés de l'Empire ottoman à Paris (1797-1811)

Morali Seyyid Ali Effendi, (x-1809), ambassadeur, 1797-1802.

Mehmed Said Galib Effendi, (1763-1829), envoyé extraordinaire, 1802.

Mehmed Said Halet Effendi, (né vers 1761-1822), ambassadeur, 1803-1806.

Seyyid Abdurrahim Muhib Effendi, (x-1821), ambassadeur, 1806-1811.

Seyyid Mehmed Emin Vahid Effendi, envoyé extraordinaire, 1807.

Notes

1 Talleyrand semble conclure, peut-être un peu rapidement, que des élites ottomanes pourraient avoir pensé que l'Empire ottoman, trop grand et miné par les séparatismes, était devenu ingouvernable et qu'il fallait revoir la gouvernance du Divan avec les provinces de l'empire, si besoin d'abandonner certaines d'entre elles.

2 Morali Seyyid Ali Efendi, Seyyid Abdurrahim Muhib Efendi, Deux Ottomans à Paris sous le Directoire et l'Empire, Relations d'ambassade, récits traduits de l'ottoman, présentés et annotés par Stéphane Yerassinos, Sindbad, Arles, Actes Sud, 1998, 287 pp., 37-39

3 Bareilles Bertrand, Un Turc à Paris, 1806-1811, Relation de voyage et de mission de Mouhib effendi, ambassadeur extraordinaire du sultan Selim III (d'après un manuscrit autographe), Bossard, Paris, 1920, 106 p., pp.34-36.

Sources

Napoléon et l'Empire ottoman, Yannick Guillou, Edhisto, 2021

Les origines et la jeunesse de la princesse de Talleyrand



par Philippe Maillard (pjm.maillard@orange.fr)

“Accounts of Catherine Grand’s career have never progressed far beyond the anecdotal and the picaresque.” COLLEY (Linda). Gendering the Globe: The political and imperial Thought of Philip Francis.

“Catherine Grand merits, but has not yet to receive, a transcontinental study to herself.” COLLEY (Linda). The Ordeal of Elizabeth Marsh, A Woman in World History.



Détail de “Madame Grand” par Elisabeth Louise Vigée-Lebrun. The Metropolitan Museum of Art, New York. 50.135.2

Le présent article a pour ambition de faire connaître les origines et la jeunesse de la femme dont les qualités ont su séduire cet homme hors du commun que fut Talleyrand. Nous avons choisi de désigner la princesse de Talleyrand par son premier

prénom, Catherine, et son célèbre deuxième époux par son nom car ainsi plus facilement identifiable que par son premier prénom, Charles.

été proposées (anglaise, danoise, américaine ...). En réalité, son nom est d’origine germanique et son orthographe réelle est Wörle. Catherine utilisera une forme quelque peu francisée, en l’occurrence Worlée et sa famille en Inde Verlée.

Son grand-père paternel, Johann Adam est originaire du village de Vils (1 sur la carte ci-dessous), alors déjà en Autriche mais n’appartenant pas encore au Tyrol, sur la frontière bavaroise, à moins de dix kilomètres de Neuschwanstein (2 sur la carte), le fameux château de Louis II de Bavière.

Vils a donné des Wörle célèbres, notamment des facteurs d’orgues dont Johann Konrad (1701-1777) qui ne réalisa pas moins de vingt-deux orgues à Rome et ses environs et eut le privilège d’être inhumé dans le Campo Santo Teutonico au sein même du Vatican.

Mais Johann Adam subit ou choisit une autre voie. De 1702 à 1713, la France est opposée à l’Angleterre, aux Provinces unies et à l’Autriche pour la succession au

prénom, Catherine, et son célèbre deuxième époux par son nom car ainsi plus facilement identifiable que par son premier prénom, Charles.

Les origines de la princesse de Talleyrand

Parmi tous les manuscrits d’époque et les ouvrages évoquant Catherine, nous avons rencontré une vingtaine d’orthographe différentes de son nom de jeune fille ; aucune n’est la bonne. L’une des premières questions que l’on se pose à propos de Catherine est l’origine de ce nom. Différentes hypothèses fantaisistes ont





*Stadtplatz Vils.
Photo Ph Maillard*

trône d'Espagne. Dans ces conditions, deux hypothèses peuvent justifier de la présence en France de Johann Adam ; la première est qu'il est fait prisonnier et contraint à l'enrôlement, la deuxième est qu'il émigre en France, poussé par la misère de son pays de montagne. Toujours est-il qu'il est enrôlé dans les armées de Louis XIV au Port-Louis dans le futur département du Morbihan, en limite du Finistère. Cette jolie cité est située sur un éperon granitique protégeant l'entrée de la rade de Lorient. La ville fortifiée, créée par la volonté du roi Louis XIII en 1618, d'où son nom, comporte une citadelle qui fut achevée en 1642 et que l'on peut voir encore. Notons dès à présent que le Port-Louis et Lorient constituent, à cette époque, le siège technique de la Compagnie des Indes et que la citadelle en abrite depuis 1984 le musée.



*LA CITADELLE DU PORT LOUIS
Vu de la pointe de Gavres*

Collection Ph. Maillard

Une forte incertitude demeure sur la date de naissance de Johann Adam, car selon les différents actes à notre disposition, il serait né entre 1693 et 1698. Après analyse des registres de baptêmes de Vils, le seul Johann Adam Wörle trouvé est né le 06 décembre 1688, mais les prénoms de son père sur les registres ne sont pas ceux qu'il donne dans les actes français le concernant ;

de plus, ce Johann Adam décède à l'âge de trois mois, le 14 février 1689. En conclusion, le grand-père de Catherine a quelque peu brodé sur ses origines, pour des raisons qui nous sont inconnues.

Johann Adam se mariera trois fois : il épouse tout d'abord en l'église Notre-Dame du Port-Louis, le 14 mai 1720, Jeanne Bourne qui meurt le 30 avril 1721, probablement en couches de son premier enfant comme souvent à cette époque. Le registre des mariages indique que Johann Adam est soldat du régiment d'infanterie de Louvigny dans la Compagnie commandée par monsieur de Plemarest, qu'il est en congé depuis le 8 juin 1718 et que son nom de guerre, c'est-à-dire son surnom de soldat, est La Bonté.

Johann Adam étant en congé avant 1718, a priori définitif, son nom n'apparaît malheureusement pas dans les deux registres ci-dessus.

La deuxième Compagnie des Indes, Compagnie d'Occident dite de Law (le fameux John Law de Lauriston 1671-1729), est créée par lettres patentes d'août 1717. Elle est réunie en mai 1719 à la Compagnie des Indes orientales & de la Chine sous le nom de Compagnie perpétuelle des Indes. Johann Adam va faire au moins deux campagnes pour la Compagnie.

Il épouse en secondes noces dès le 17 juin 1721, un mois et demi après le décès de sa première femme, Marie Bodeven, née à Crac'h le 18 juillet 1694. Marie donnera le jour à au moins neuf enfants dont les trois premiers naîtront au Port-Louis : Marguerite (1722), Pierre Jean (1723), futur père de notre Catherine et Ursule (1725).

Avant d'embarquer comme matelot pour la Compagnie des Indes le 13 janvier 1723 sur La Mutine 6 pour Gorée (Sénégal) et les Antilles, Johann Adam donne procuration à son épouse (Merci à Yvonick DANARD pour cette découverte). Un an plus tard, il débarque à Lorient le 8 janvier 1724.

La famille déménage entre 1725 et le début de 1726 pour Plouhinec, lieu-dit « Le vieux passage », superbe



*Anciennes maisons au Vieux-Passage de la ria d'Étel
Commune de Plouhinec. Photo Ph Maillard*

endroit sur la rive droite de la ria d'Étel. Trois enfants y naissent : Jean (1726), Vincent Jean (1727) et Marie Jeanne (1728).

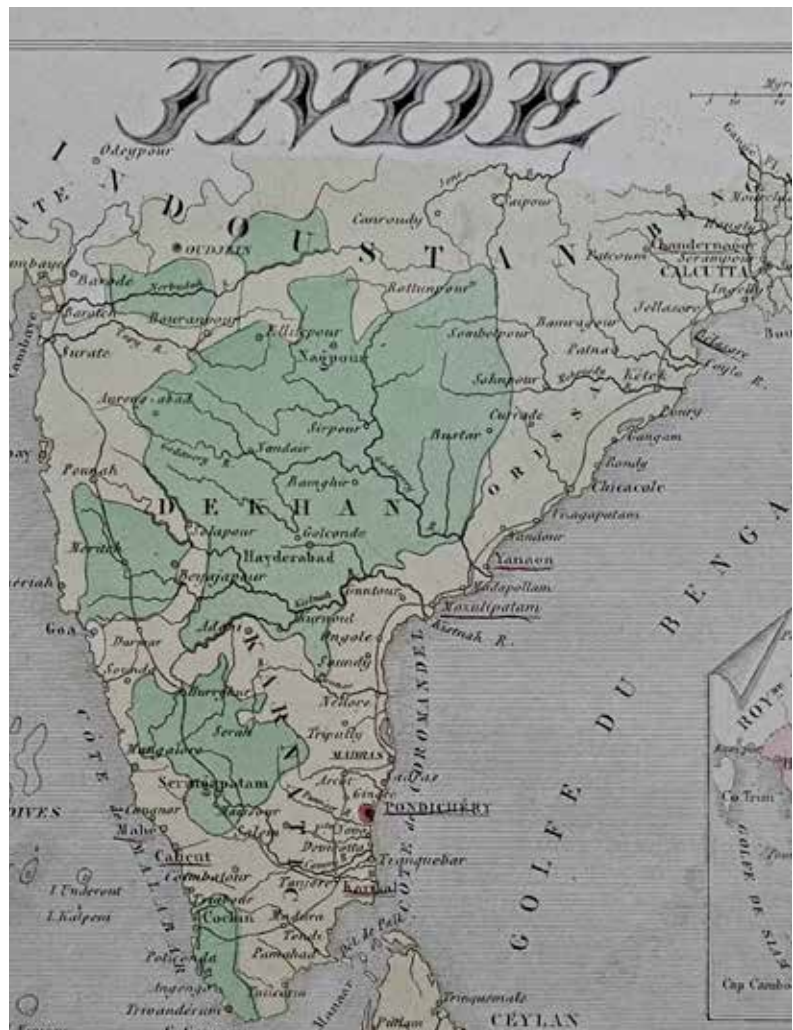
À cette époque, Johann Adam a trouvé un métier à terre et exerce la profession de commis des devoirs, c'est-à-dire qu'il est chargé de percevoir les taxes sur les boissons, au profit d'une compagnie privée, fermière du roi pour cette mission. Il s'ensuit certainement une amélioration de la situation financière pour la famille qui quitte ensuite Plouhinec pour Lorient entre la fin de 1728 et le début de 1830. Les trois enfants suivants y naissent : Nicolas (1730), François (1732) et Joseph (1734).

Johann Adam réembarque alors comme domestique maître d'hôtel pour la Compagnie des Indes le 3 décembre 1731 sur La Baleine pour Portendick (Mauritanie), Gorée (Sénégal) et Saint-Domingue avec son fils Pierre Jean comme mousse ; ils reviendront à Lorient le 27 mars 1733. Le futur père de Catherine est alors âgé de huit ans ; on imagine la vie d'un enfant de cet âge sur un bateau négrier. Les Lumières du siècle sont quelque peu tamisées pour certains !

La famille quitte alors Lorient fin 1734, début 1735 pour Locmiquélic, tout d'abord au lieu-dit La Poterie, puis au Bas de Kerderff. Marie Boisdeven meurt le 28 novembre 1740 à l'âge de quarante-cinq ans, après avoir eu neuf enfants, dont quatre ou cinq sont alors encore vivants.

La famille retourne enfin définitivement à Lorient entre 1741 et 1744. En troisièmes noces, Johann Adam y épouse le 9 février 1745 Catherine Gouic, déjà enceinte au vu de la date de son premier accouchement, née vers 1715 à Pont-Croix en Quimper (Finistère). Elle lui donnera au moins six enfants, dont deux paires de jumeaux : Christophe et Marie Jacqueline (1745), Suzanne (1746), Jacqueline et Marie Catherine (1749), François (1751). Un Joseph (1755), est décédé à Chandernagor le 31 juillet 1770 ; s'agit-il d'un septième enfant ou d'un cousin ? Catherine Gouic décèdera à Lorient le 4 novembre 1767.

Notons que Johann Adam, émigré autrichien, n'était pas seul de sa famille d'origine en France. En effet, nous trouvons trace de deux de ses frères dans différents actes : François Verlé et Jacques Verlay.



Les anciens comptoirs de l'Inde (Collection et photo Phi Maillard)

Sur les quinze enfants de Johann Adam que nous avons identifiés, huit ou plus moururent en bas âge ; la fille aînée, Marguerite, fera souche à Lorient ; quatre passeront en Inde : Pierre Jean, le père de Catherine, Vincent Jean qui a fait au moins un voyage, Marie Catherine, et Joseph ; nous n'avons pas trouvé trace des trois autres. Deux ou trois enfants de Johann Adam passeront donc la majeure partie de leur existence en Inde. Le père de notre héroïne, Pierre Jean, né en 1723, comme beaucoup de ses semblables portlouisiens, travaille pour la deuxième Compagnie des Indes. Il embarque, à l'âge de seize ans et demi, pour le Bengale à Lorient le 3 janvier 1739 à bord du Philibert, vaisseau de 550 tonneaux, qui n'atteint pas Chandernagor (« Cité de la Lune » ou « Cité du Santal »), comptoir français du Bengale dans les Indes orientales sur l'Ougli, le bras le plus à l'Ouest du delta du Gange, car il fait naufrage le 24 juin 1739 à l'entrée du fleuve. Le responsable est un pilote anglais sur le Gange dont l'incompétence a provoqué le naufrage malgré un temps calme ! Les pertes sont considérables : argent, marchandises, plus la perte du navire. C'est un coup très dur pour Joseph François Dupleix, directeur



Plan général de la colonie de Chandernagor, des fossés faits dans son pourtour, commencés en novembre 1767 et interrompus par les Anglais en juin 1769. (Institut de Chandernagor)

de Chandernagor depuis 1731, mais sa ténacité lui permet malgré tout de rebondir. Il quittera Chandernagor fin 1741 pour devenir gouverneur de Pondichéry et président du conseil supérieur ; il embarquera définitivement pour la France en octobre 1754 sur une décision plus que regrettable de la Compagnie et qui fera la joie de nos ennemis anglais.

C'est le début d'une vocation pour Pierre Jean qui décide de s'installer à Chandernagor et de devenir pilote sur l'Ougli, ce fleuve étant, comme Pierre Jean l'avait malheureusement expérimenté, fort dangereux à la navigation du fait de la mobilité des bancs de sable charrié. Pierre Jean deviendra le meilleur pilote sur Gange. Écoutons ce qu'en dit Alexandre Legoux de Flaix : « ... M. Verlée, mort capitaine du port du comptoir de Chandernagor, et qui fut décoré de la récompense la plus chère à un homme d'épée. Les talents et l'habileté de ce marin étaient tels, que jamais il n'a perdu aucun des vaisseaux dont il s'est chargé de diriger la route, soit en les conduisant à leur destination, soit qu'il fût question de les faire sortir du Gange à contre-saison ». Sa jeune demi-sœur Marie Catherine, âgée de 26 ans de moins que lui, l'y rejoindra ainsi que Joseph âgé de 28 ans de moins que lui. Pierre Jean se marie une première fois le 17 février 1743 avec Marguerite de Silva qui lui donne cinq enfants dont seule l'aînée Marie Anne (1746) dépassera la petite enfance et aura une nombreuse descendance jusqu'à ce jour.

La subsistance n'est pas facile et le 1er juin 1747, alors que Madras a été prise aux Anglais, le Conseil provincial du lieu est contraint d'écrire à Messieurs du

Conseil supérieur à Pondichéry : « Pierre Verlée, pilote du Gange, servant sur la Princesse Amélie, n'a ni paye ni subsistance. Sa paye dans le Gange est de 35 Rs. Il est payé jusqu'au dernier janvier 1747. Il demande sa demi paye pour subsistance du 1er février »

Après le décès de sa première épouse des suites de ses cinquièmes couches le 28 mai 1755 à bord du Prince de Conti faisant route vers l'Île de France, Pierre Jean et ses deux filles, Marie Anne et Marguerite, quittent Chandernagor pour l'Île de France. Notons que le 23 mars 1757, Chandernagor est pris et entièrement détruit pour la première fois

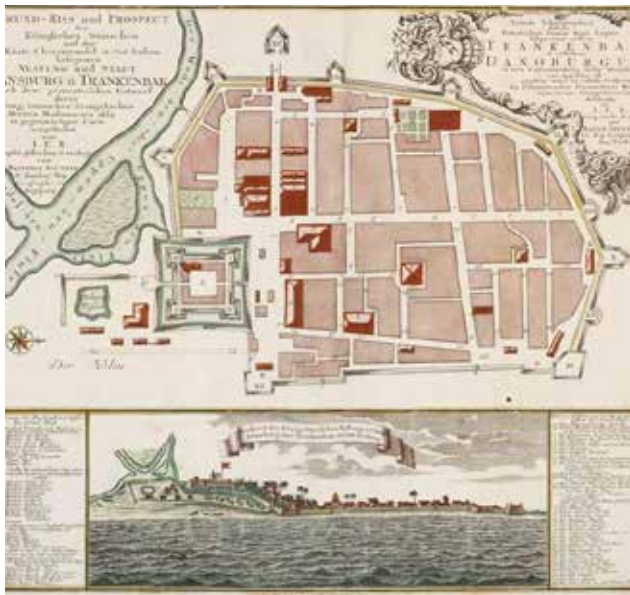
par les Anglais.

Pierre Jean revient en Inde vers 1757 et plus précisément à Pondichéry, le principal comptoir français, à mille deux-cents kilomètres de Chandernagor et en 1757, il y est nommé lieutenant de port ; il deviendra par la suite capitaine du port. Il se remarie le 17 avril 1758 en l'église Notre-Dame des Anges avec Laurence Alleigne, une pondichérienne créole de pas tout-à-fait quatorze ans. Quelles sont les origines de la mère de Catherine ? Son père, Jean-Baptiste, maître-arquebuisier à l'armée du Deccan, dit Saint-Jacques, est né à Charlieu, entre Roanne et Mâcon, le 12 février 1711. Il épouse en premières noces le 3 juillet 1736 à Pondichéry, Marie Elisabeth Hémonneau (1722-1737) qui décède à la naissance de sa fille Marie Elisabeth Alleigne à Pondichéry le 23 avril 1737. Il épouse en deuxièmes noces à Pondichéry le 10 janvier 1741 Jacqueline Banet, née Le Gouez. Cette dernière, originaire



de Brest, paroisse des Sept-Saints, le 18 décembre 1727 est une fille naturelle de Laurence Le Gouez et est adoptée par Jean-Baptiste Banet, originaire de Parcey en Franche-Comté, lorsqu'il épouse sa mère à Brest, paroisse Saint-Louis, le 29 août 1735. Jacqueline et ses parents débarquent en Inde le 3 août 1739.

Une première fille, Françoise, naît à Pondichéry en



Grundriss und Prospect der Königl. Dänischen auf der Küste Choromandel in Ostindien belegen Vestung und Stadt Dansburg ü: Trankenbar (Wolfenbütteler Digitale Bibliothek)

1760 mais dut mourir en bas âge. Depuis 1756, après le funeste retournement d'alliance de la France, cette dernière est maintenant alliée à l'Autriche contre la Grande-Bretagne et la Prusse. La guerre dite de sept ans qui va s'ensuivre, fait qu'en janvier 1761, après un terrible siège, Pondichéry est prise pour la première fois par les Anglais. Les Français ont trois mois pour évacuer la ville qui sera rasée. Avec de très nombreux Français, la famille se réfugie à Tranquebar, comptoir danois également situé sur la côte de Coromandel, à cent-vingt kilomètres au Sud de Pondichéry et seulement douze kilomètres au Nord d'un autre comptoir français, Karikal, qui est également tombé sous contrôle anglais.

Catherine Noël naît le 21 novembre 1762 dans une maison sise dans King Street. Elle est baptisée quatre jours plus tard, jour de la Sainte-Catherine d'Alexandrie (d'où certainement son premier prénom) dans la petite église catholique de King Street aujourd'hui disparue. Notons que Saint-Jérôme nous dit que cette Sainte-Catherine s'appelait en réalité Dorothee ... Elle est la sainte patronne notamment des écoles de filles et nous la trouvons figurée en une fort jolie femme aux longs cheveux blonds dans le médaillon central du vitrail de la chapelle Sainte-Geneviève de l'église

Saint-Sulpice, à Paris, où fut baptisé Talleyrand. L'acte de baptême de Catherine est rédigé en langue portugaise ; voici la traduction d'un extrait établi le 29 mars 1796 :

L'an mil sept cent soixante-deux, le vingt cinquième jour du mois de novembre a été baptisée, administrée des saintes huiles Catherine Noël, née le vingt un du courant, susdits mois et an, fille de Pierre Verlée et de Laurence Allaing légitime conjointe ; elle fut portée aux fonds baptismaux ayant pour parrein Simon Ignace Clairret et pour maraine Dame Marreca l'un et l'autre originaires de France et y reçue le Baptême en présence des témoins soussignés. En foi de quoi j'ai apposé ma signature au bas du présent extrait le jour susdit moi, François Vincent De Chagas, prêtre ; ont également signé Clairret Parrein Casanove et de Beaussoit, témoin.

En conclusion, les origines de Catherine sont multiples : 1/4 Tyrol et 1/4 Bretagne (Vannetais) du côté paternel, 1/4 Lyonnais, 1/8 Bretagne et peut-être 1/8 Jura du côté maternel. Ce joyeux mélange résulte de l'attrait des villes portuaires pour la main d'œuvre issue de régions pauvres.

Jeunesse 1762 – 1780 (Inde et Bretagne)

“[Dupleix] shares with Madame Grand the distinction of being Chandernagor's most eminent citizen.” CORFIELD (Wilmot). Calcutta faces and places in pre-camera days. Calcutta. Thacker, Spink & Co. 1910. p. 1.

“Mrs Le Grand, ..., was admired for her beauty, for the sweetness of her temper, and for her fascinating accomplishments.” Memoirs of Sir Elijah Impey, KNT. London. Simpkin, Marshall, and Co. 1846. p. 174.

Tranquebar (novembre 1762 – septembre 1764)



«The traditional birthplace of Madame Grand, Tranquebar» Bengal Past & Present. Vol VI July-Sept. 1910. N°12 pp50-51

Catherine passe ses deux premières années sur la côte de Coromandel, en terre danoise, à Tranquebar dans King Street, rue principale de la ville fortifiée, débouchant sur le Fort de Dansborg que l'on peut encore admirer. La ville est surpeuplée du fait de la présence des réfugiés français. Les conditions économiques sont certainement très dures, mais la vie continue ...

Chandernagor (octobre 1764 – février 1767)

Heureusement, le 10 février 1763, le traité de Paris met fin à la guerre de Sept Ans. La Grande-Bretagne devient la première puissance mondiale et la France perd énormément d'influence. Ses comptoirs en Inde lui sont restitués, mais fort diminués ; les rêves de Dupleix sont bien loin. En septembre 1764, la famille ne retourne pas à Pondichéry qui est à reconstruire, mais se réinstalle à Chandernagor où un petit frère de Catherine, Jean François Xavier, dit Jean Xavier, naît le 20 septembre 1766 ; le père de Catherine est nommé capitaine du port de Chandernagor par Jean Law de Lauriston (1719-1797), neveu de John évoqué ci-dessus. Comme beaucoup de Français travaillant pour la Compagnie des Indes, Pierre Jean a un deuxième métier ; il possède un petit bateau, le Petit Saint-Jean, qui lui permet de faire du cabotage pour son propre compte. Mais, autant il sera un pilote reconnu, le meilleur sur le Gange au dire de ses contemporains, autant il ne semble pas doué pour les affaires et accumule dès lors des dettes vis-à-vis de son employeur, la Compagnie des Indes. Cela nuit gravement à la sérénité du couple et l'épouse va quitter le Bengale, son climat très rude pour les Européens et la situation financière catastrophique de son mari. Cinq mois plus tard seulement après la naissance de son fils, le 25 février 1767, la mère de Catherine embarque donc avec sa fille Catherine, âgée de quatre ans, ainsi qu'une servante indienne à bord du Marquis de Castries (800 tonneaux) pour Lorient où elles débarquent le 30 octobre de la même année, après un éprouvant voyage de huit mois, avec escales en juin à l'Île de France (actuellement Maurice) et à l'Île Bourbon (actuellement La Réunion). Le père de Catherine reste seul avec Marie Anne âgée maintenant de vingt ans et Jean Xavier, bébé.

Lorient (octobre 1767 – avril 1775)

En Bretagne, Catherine fait la connaissance de sa famille paternelle et notamment de :

- son grand-père Johann Adam, mais pas de sa grand-mère Marie Bodeven, deuxième décédée dès 1740. Elle ne connaîtra quasiment pas non plus sa troisième épouse, Catherine Gouïc, puisque celle-ci décède-

ra cinq jours après le débarquement à Lorient ; c'est donc une bien triste arrivée en France.

- sa tante Marguerite, la sœur aînée de son père, veuve depuis un peu plus d'un an,

- sa tante Marie Jeanne, sœur puînée de son père, dont la fille Marguerite passera au Bengale et épousera en 1768 à Chandernagor Augustin Jacques Anne Aussant ; ce cousin par alliance de Catherine sera témoin à son mariage. Avec l'anglais Nathaniel Brassey Halhed qui vivait à l'époque à Calcutta, nous avons là les deux meilleurs orientalistes de leur époque, grands spécialistes de la langue bengalie.

- sa tante Marie Catherine, demi-sœur de son père, célibataire qui embarquera avec Catherine et sa mère vers Chandernagor en 1775.

Entre temps, en 1768, la demi-sœur de Catherine, Marie Anne, fait un joli mariage en épousant à Chan-



Extrait du «Nouveau plan de Lorient, du Port-Louis et de leurs rades» gravé par Chalmandrier 1771

dernagor Michel Nicolas de Calnois, greffier notaire et conseiller provincial et en liant les Verlee à la famille Nicolas qui sera si importante pour Catherine.

Mais un événement important survient le 13 août 1769 : c'est la suppression du privilège de la deuxième Compagnie des Indes avec, dès 1770, la cession au roi de ses biens et de ses droits. C'est la fin du monopole : le commerce est maintenant libre. Ce sera le cas jusqu'en 1785, date de la création de la troisième compagnie des Indes, dite de Calonne. Le père de Catherine change ainsi d'employeur ; il est sollicité peu avant le 21 décembre 1769 par le Conseil et se voit proposer de former des jeunes pilotes sur le Gange. Mais celui-ci répond qu'il est « déterminé à repasser en Europe » et que son souhait serait d'obtenir d'une part, une somme de mille huit cents roupies pour financer son retour et d'autre part le rang de capitaine de vais-

seau d'Europe, sans toutefois en exiger le traitement pécuniaire correspondant. Nous n'avons pas la réponse de la Compagnie, mais toujours est-il que Pierre Jean reste à Chandernagor.

Ce sera alors au tour de Jean Xavier, le jeune frère de Catherine, de rejoindre la France. Âgé de quatre ans seulement, il embarque à Chandernagor le 11 janvier 1771 à bord de l'Hector, vaisseau de neuf cents tonneaux, appartenant à Jean-Baptiste Chevalier, directeur des établissements français au Bengale. Après une escale de six mois à l'Île de France, il débarque enfin à Lorient le 22 mai 1772 et retrouve sa mère et sa sœur. Marie Anne, la demie sœur de Catherine donne naissance à ses deux premiers enfants à Chandernagor : Jean-Baptiste (1773) et Marie Marguerite (1774).

Le 10 mai 1774, Louis XV rend son dernier soupir à Versailles, le roi est mort, vive le roi ! Son petit-fils, Louis XVI est couronné à Reims le 11 juin de l'année suivante. Un certain Charles Maurice de Talleyrand-Périgord est présent, mais Catherine n'en a pas encore entendu parler.

Les mauvaises affaires du père de Catherine conduisent la cour de justice à ordonner la vente du sénault (navire à deux mâts utilisé pour le cabotage) et d'autres biens de Verlée si nécessaire.

Catherine passe donc une grande partie de sa jeunesse, de cinq ans à douze ans et demi, en Bretagne Sud, et non en Inde dont elle n'a aucun souvenir au vu de son jeune âge, seul l'éprouvant voyage en bateau a dû la marquer. En ce XVIII^e siècle, la fillette n'a pas la chance de fréquenter une école ; elle en souffrira toute sa vie ; plus tard, lorsque ses moyens financiers le lui permettront, elle prendra des cours particuliers, mais le déficit de formation initiale ne pourra jamais être rattrapé. Alors qu'on vient de fêter depuis peu ses onze ans, le 9 janvier 1774, son grand-père paternel, le patriarche de la famille, Johann Adam, décède à Lorient. Il est maintenant temps de songer à marier Catherine. Ce sera en Inde qu'on lui cherchera un prétendant. En effet, le niveau social et financier des fréquentations familiales est nettement supérieur au Bengale qu'à Lorient, tant à Chandernagor qu'à Calcutta très proche. Aussi, le 7 avril 1775, la mère de Catherine embarque à Lorient en compagnie de sa fille âgée de douze ans et demi, de Marie Catherine, 26 ans, demi-sœur du père de Catherine qui part également pour trouver un bon parti et de Perrine, servante indienne. Elles vont voyager à bord du vaisseau Le Boynes à destination de Chandernagor qu'elles n'atteignent qu'après le 14 mars 1776.

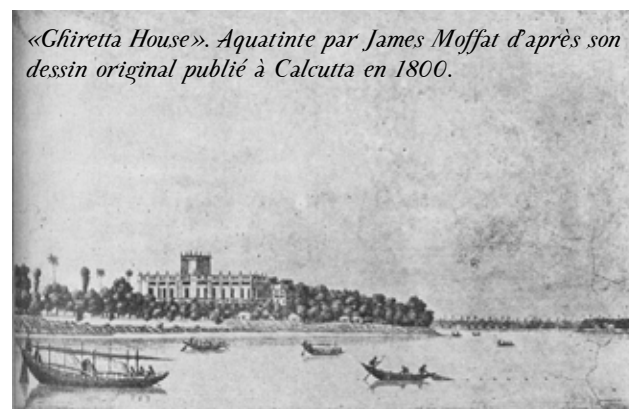
Chandernagor (1776 – juillet 1777)

Catherine a treize ans et demi. Elle va revoir son père et sa demi-sœur dont elle ne doit avoir aucun souvenir. Ils résident rue de la Cacherie, paroisse Saint-Louis. Nous n'avons pas trouvé à quelle date son frère est rentré de Lorient ; il est pourtant à Chandernagor, puisqu'il y réembarque pour Lorient le 2 février 1777 à bord du Sage. Il n'assistera donc pas au mariage de sa sœur.

Le 2 août 1776, Jean-Baptiste Chevalier, directeur de Chandernagor, demande à monsieur de Sartine, secrétaire d'État et ministre de la Marine, que le père de Catherine se voie accorder un brevet comme vient d'en avoir Jean-Baptiste de Solminihac, son homologue à Pondichéry, qui était capitaine de vaisseau et chevalier de Saint-Louis.

George Francis Grand

Calcutta est située sur la rive gauche de l'Ougli à trente kilomètres à l'aval et donc au Sud de Chandernagor. Les aristocrates anglais qui la dirigent, bien qu'étant toujours en lutte avec les autres Européens dans la région, apprécient particulièrement les réceptions de Jean-Baptiste Chevalier, dans le château de Gorette (du bengali Gor-Ati : Maison de l'Éléphant), « petit Versailles » qu'il s'est fait construire en rive de l'Ougli, à quatre kilomètres au Sud de Chandernagor.



«Ghiretta House». Aquatinte par James Moffat d'après son dessin original publié à Calcutta en 1800.

C'est là que Catherine fait la connaissance de son futur mari, George Francis Grand. Celui-ci est né à Londres dans le quartier de Wandsworth le 1^{er} septembre 1750 et a été élevé à Ecublens à cinq kilomètres à l'Ouest de Lausanne sur le Lac de Genève. Sa langue maternelle est donc le français. Il est issu d'une famille protestante vaudoise. Son père, Jean Jacques Grand (1712-1764) avait installé un commerce en Angleterre. Toutefois, sa mère Françoise Elisabeth (1723-1783) est d'origine normande et née Leclerc de Virly, sa famille ayant quitté la France pour l'Angleterre, suite à la révocation de l'édit de Nantes, puis la Suisse. George Francis est l'aîné d'une famille de six enfants, trois garçons et trois

filles, qui passeront tous en Inde.

Reportons-nous maintenant aux mémoires publiés par Grand en 1814 au Cap de Bonne Espérance. Son père le met en apprentissage pour une durée de sept ans à Londres chez Robert Jones avec lequel les relations deviennent rapidement quelque peu houleuses. Il s'enfuit alors chez une tante. En 1764, il informe son père de son souhait, soit de rentrer en Suisse, soit de partir en Inde où son oncle, John Payne, est directeur dans le gouvernement de Lord Clive. Son père meurt cette même année, suivi de son oncle Payne. Notons que le jeune frère de Payne, Edward, fut gouverneur de la Banque d'Angleterre de 1771 à 1773. Après avoir perfectionné son anglais dans le Yorkshire. Il est envoyé à l'académie militaire de Greenwich. Après intervention de sa tante Elizabeth de Boyville, veuve de John Payne, il finit par s'embarquer en tant que militaire pour le Bengale en janvier 1766 à bord du Lord Camden, et débarque à Calcutta où il est reçu par Lord Clive qui lui parle de feu son oncle. Il est nommé enseigne dès le 4 septembre et participe à une expédition à Bankypore près de Patna. En 1768, il est détaché à la présidence à Calcutta et est nommé lieutenant. Il est ensuite muté à Bénarès. En mars 1773, il rentre en Angleterre pour raison de santé, accoste à Douvres le 15 septembre et se rend à Londres puis dans sa famille à Lausanne où il demeure de janvier à mars 1774. Il passe six semaines à Paris en avril-mai, puis rentre alors à Londres où il embarque en décembre 1775 pour retourner au Bengale.

En juin 1776, il accoste à Madras, puis s'installe à Calcutta chez Warren Hastings alors gouverneur du Bengale et premier gouverneur général de l'Inde britannique, en sa qualité de neveu de la famille Payne. George Francis est maintenant civil et employé de l'East India Company. Il a vingt-six ans et fait connaissance de Catherine au château de Gorette, comme déjà évoqué. Quelles descriptions physique et psychique avons-nous de Grand ? Nous en avons plusieurs qui sont convergentes. Tout d'abord, celle du prince indien Abu Taleb Khan qui sera prochainement son voisin de cabine à bord du navire qui les emmènera en Europe. « homme difficile et violent » « était d'une taille énorme ... il criait avec ce ton arrogant qui caractérise la conduite du commun des Anglais envers les Orientaux » Son physique hors normes est confirmé par lui-même dans une lettre qu'il écrit à son ami James Archdekin : « ... compte tenu de ma corpulence ... ». En ce qui concerne son niveau intellectuel, considérant l'ensemble de sa correspondance à laquelle nous avons eu accès, il ne fait pas de doute que George Francis fut

le moins brillant, pour ne pas dire plus, des hommes que Catherine fréquenta. Dans ses mémoires, Philip Francis en fait la description suivante : « *This beautiful creature [Catherine] had the misfortune to be married to a dirty old sordid Frenchman, who treated her very ill, and having lost a good deal of money at play – which was then carried to a great extent at Calcutta – looked out for the best opportunity of repairing it, and was not very particular about the means* »

Évoquons un instant la question de la “nationalité” de George Francis Grand. Au XVIIIe siècle, sous les royautés, il faut savoir que les individus n'ont pas de nationalité au sens où nous l'entendons aujourd'hui, mais qu'ils sont simplement les sujets de leur souverain ; ainsi, George Francis Grand doit être considéré comme sujet du souverain britannique, d'où l'orthographe de ses prénoms que nous avons adoptée.

Le mariage

Le mariage a lieu un an après le retour de Catherine en Inde. Elle n'est âgée que de quatorze ans et demi : le contrat est signé le 9 juillet 1777. La dot de la mariée est importante : 12.000 roupies sicca (1 roupie sicca = 1,1 roupie car c'est une roupie frappée dans l'année et donc non rognée) , soit six années du salaire du père de Catherine ou le prix d'une douzaine de maisons à Chandernagor ou encore le prix de 2,5 bateaux de cabotage ; à titre de comparaison, la dot de sa demi-sœur ne fut que de 3.960 roupies en 1768.

Les témoins de la mariée sont :

- François Nicolas de Forancis 1715 – 1777 (cousin germain d'Antoine Nicolas de Valdec de Lessart, futur protecteur de Catherine à Paris), membre du Conseil supérieur de Pondichéry,
- trois des cinq fils du précédent :
 - Jacques Nicolas de Forancis (1740 - 1777), second de la loge de Jougdia,
 - Michel Nicolas de Calnois 1745 - 1786, commis-notaire de Chandernagor, et son épouse Marie Anne Françoise Xavier Verlée (1746 – 1797), demi-sœur aînée de Catherine,
 - Jean Guillaume Nicolas de La Merlière (1749 - 1777), trésorier de Marine, commis de la compagnie des Indes,
- Marie Catherine Verlée (1749 – 1788), tante de Catherine,
- Augustin Jacques Anne Aussant (c.1738 – 1785), cousin de Catherine, interprète de la Compagnie des Indes à la cour de justice de Chandernagor que nous avons déjà évoqué.

Les témoins du marié sont :

• Jean Louis Monneron (1742 - 1805), négociant, armateur, banquier, homme politique qui épousa Thérèse. Louis fait partie de la célèbre famille ardéchoise dont trois frères seront députés à la Constituante et un à la Législative. Les Monneron obtiendront en 1791 et 1792 le droit de battre une monnaie dite de nécessité, mais cela se termina en faillite,

• Me Michel Henri Fabus de Bretel, procureur du roi à Chandernagor.

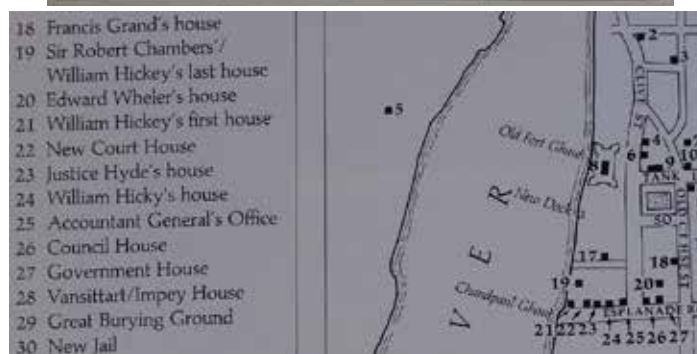
Les futurs époux n'ayant pas la même religion, deux cérémonies ont lieu le 10, en l'église Saint-Louis de Chandernagor (notons que le registre conservé aux Archives Nationales de l'Outre-Mer ne comporte pas mention dudit mariage), puis à Ougli par le Révérend Dr. William Johnson, avec une autorisation spéciale du gouverneur général de Calcutta.

Le 25 juillet, Marie Anne accouche d'une nouvelle petite fille, Marie Rosalie Colombe. Les deux sœurs Nicolas de Calnois épouseront plus tard les frères Dayot (Joseph et Denis) qui seront chefs des établissements français du Bengale sous la Restauration.

Calcutta (juillet 1777 - décembre 1778)

Le jeune couple Grand emménage à Calcutta pour une dizaine de mois chez Robert Sanderson, beau-père de Richard Barwell, membre du *Supreme Council of Bengal*.

Vers mai 1778, la situation financière de Grand s'étant visiblement améliorée, le couple s'installe dans sa propre maison, dite la villa rouge, à l'arrière de Government House, sur Old Court House Street. La propriété est close de murs et comporte une maison



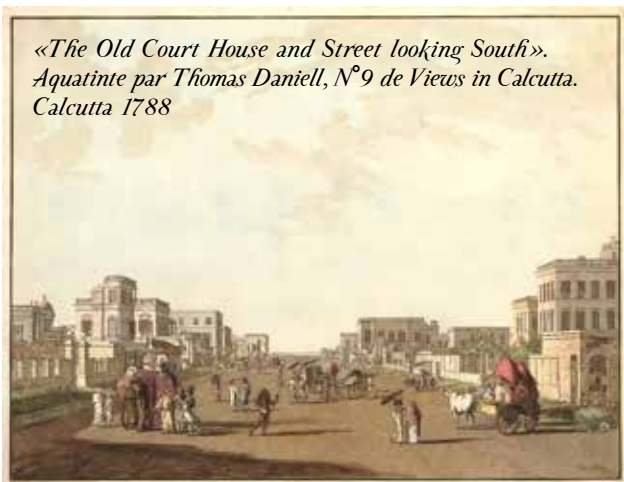
«Calcutta 1757-1798». *Losty JP, Calcutta city of palaces, London, The British Library, Arnold Publishers 1990 p34*

de maître à un étage ainsi que des petites constructions annexes abritant le personnel : la maison du chef des domestiques, celle du responsable des narguilés, l'écurie où logent trois ou quatre femmes domestiques, l'armoire aux boissons ...

À partir de 1773 Calcutta est, en pratique, la capitale de l'Inde anglaise. Lorsque Catherine la découvre en 1777, c'est la ville reconstruite depuis que les Anglais l'ont récupérée en janvier 1757. La priorité a été portée sur la défense car à cette époque, les Anglais sont encore loin de la domination totale de la péninsule indienne et même du Bengale. Le nouveau et colossal Fort William va être érigé de 1757 à 1778 avec, autour, une grande esplanade non-aedificandi. Les villas des Anglais sont principalement re-

groupées au centre de la ville, près de l'Ougli, autour de l'ancien fort. Les plus riches se sont fait construire des villas somptueuses au Sud-Est du nouveau Fort William. C'est la belle vie qui commence pour Catherine, car son mariage lui permet d'accéder à la couche supérieure de la société anglaise de Calcutta. Le couple Grand dispose d'au moins une vingtaine de serviteurs indiens, dont certains noms nous sont parvenus : Rambux, jemadar, (le chef des domestiques), Meerun, k̄itmutgar, (celui qui sert à table), Sheik̄ Ruzullah, durwan, (le concierge ou portier), Bowanny, hurcarah, (le coursier), l'abdar, (chargé de conserver les boissons au frais), Anna Lagoorda, ayah, une métisse, servante particulière de Catherine, le hookabundar, responsable des narguilés, des porteurs de palanquin (au moins quatre), des sikhs (au moins deux), des femmes (trois ou quatre).

«*The Old Court House and Street looking South*».
Aquatinte par Thomas Daniell, N°9 de *Views in Calcutta*.
Calcutta 1788



En raison du difficile climat du Bengale, il faut se lever tôt afin de profiter de la fraîcheur du matin. Les loisirs chez soi ou chez les amis sont la musique, les jeux de cartes, la lecture, le traditionnel thé ainsi que la mastication de la noix de bétel. Le soir, ce sont les sorties entre Anglais pour des repas, des bals et des soirées au théâtre. Les week-ends au château de Gorette précitées ne vont pas durer car le 18 mars 1778, débute la deuxième guerre Anglais-Français qui va durer jusqu'au 3 septembre 1783, date des traités de Paris et de Versailles que nous verrons plus loin. Le 8 juillet, on apprend à Calcutta que la guerre est déclarée. Dès le 10, soit un an après le mariage de Catherine, les Anglais prennent Chandernagor pour la deuxième fois et le père de Catherine est jeté en prison à Calcutta le jour même. Contrairement à la majorité des Français qui doivent quitter le Bengale, le 15 février 1779, il est autorisé à rester pour des raisons de santé, n'ayant plus l'usage de ses jambes et ne se déplaçant qu'à l'aide de béquilles. Il est ensuite assigné à résidence à deux cents kilomètres de là, à Balasore où il survit de cabotage. En mars 1781, il se rend à Calcutta afin qu'un chirurgien puisse l'examiner et sollicite une permission pour se rendre dans sa famille à Chandernagor. Le 22 mars, le médecin général anglais, Dan Campbell, ne peut que constater l'état physique du père de Catherine : « il a les jambes tellement gonflées d'œdème qu'il ne peut pas marcher plus de 50 yards » Le 3 septembre 1783, le traité de Paris rendra à la France ses cinq comptoirs d'Inde, mais ce n'est que le 1er février 1785 qu'aura lieu la restitution de Chandernagor ; le père de Catherine aura donc vécu six ans et demi en pseudo-exil.

La grande beauté de Catherine va en faire la plus belle femme de Calcutta. Écoutons à ce sujet la description qu'en ont fait ses contemporains ; Sir Elijah Impey que nous allons bientôt rencontrer disait d'elle "*Mrs Le Grand was admired for her beauty*". Philip Francis en fait une description plus affinée: "*Mrs Grand*

was at that time the most beautiful woman in Calcutta. She was tall, most elegantly formed, the stature of a nymph, a complexion of unequalled delicacy, and auburn hair of the most luxuriant profusion; fine blue eyes, with black eyelashes and brows, gave her countenance a most piquant singularity".

Il n'est donc pas surprenant que les hommes au pouvoir succombent à ses charmes ; c'est rapidement le cas de Philip Francis, l'un des adjoints de Warren Hastings et autre membre du Supreme Council of Bengal. Homme cultivé parlant couramment le latin et le français, il est l'auteur des fameuses Lettres de Junius, pamphlet politique publié anonymement à Londres dans le *Public Advertiser* entre janvier 1769 et janvier 1772 et qui étaient destinées à défendre les libertés anglaises et à discuter des principes constitutionnels. Ph. Francis est alors en opposition constante à Hastings. Le 23 novembre 1778, Ph. Francis donne un bal chez lui, auquel Catherine, deux jours après l'anniversaire de ses seize ans, est conviée et le lendemain, Ph. Francis écrit dans son journal « *Omnia vincit amor* » ; Catherine est devenue la maîtresse de Ph. Francis. Le 8 décembre, Catherine rentre d'un bal à 4 heures du matin et la soirée suivante va devenir mémorable : Grand est sorti, comme tous les mardis, avec son patron Richard Barwell dans leur club qui se réunit en la taverne de Francis Legallais. Philip Francis a bien préparé son coup : il a demandé à son ami George Shee (1754-1825), Esquire puis 1st baronet d'Irlande en 1794, voisin des Grand, de lui faire fabriquer une échelle en bambou et il a fait déposer chez lui un costume noir. Ainsi, habillé du costume en question et équipé de l'échelle, il s'introduit dans la propriété des Grand et parvient à la chambre de Catherine.

Les serviteurs de Grand sont alertés et capturent tout d'abord Ph. Francis, puis son complice Shee qui venait d'escalader le mur d'enceinte ayant entendu les sifflets de Ph. Francis. Arrivent ensuite trois voisins des Grand : Gerard Gustavus Ducarel (1745-1800), Esquire, à l'époque Senior Merchant de l'East India Company, John Shore, Lord, 1st baron Teignmouth (1751-1834), alors membre du conseil des recettes de Calcutta, futur gouverneur général de l'Inde (1793-1797) et Mr. Keble. Prévenu par l'un de ses serviteurs, Grand se précipite chez lui en compagnie de son ami le capitaine Palmer, mais Ph. Francis n'est plus là, étant parvenu à prendre la fuite. Grand exige un duel, mais Ph. Francis refusant, Grand porte l'affaire devant la justice. Il va s'ensuivre le premier grand procès de Calcutta, qui s'ouvrira le 19 janvier 1779 sous la présidence de Sir Elijah Impey (1732-1809), un ami de collègue de War-

ren Hastings à la Westminster School, assisté de deux juges : Sir Robert Chambers (1737-1803), grand ami de Ph. Francis et John Hyde (1738-1796). Philip Francis, en désaccord permanent avec Warren Hastings au Supreme Council, sera condamné le 6 mars à 50.000 roupies sicca, soit environ 5.000 £ ou 125.000 francs, plus 949 roupies sicca aux dépens. C'est une somme considérable puisqu'en avril 1780, Ph. Francis vendra sa propriété (maison, jardin ...) 30.000 roupies.

Grand souhaite alors s'attaquer à Shee, le complice, qu'il assigne devant la Cour Suprême de Calcutta. Mais, cette dernière ne condamnera le coupable le 24 juin 1779 qu'à une roupie de dommages et intérêts et une roupie pour les frais du procès. Et Ph. Francis de conclure : « À la fin ce scélérat est écrasé. » Entre temps, Hastings avait jugé préférable d'éloigner de Calcutta son protégé G.F. Grand en le nommant, dès avril 1779, Head Commercial Assistant à cinq cent kilomètres au Nord-Ouest sur le Gange, à Patna. En février 1782, il deviendra Collector à Tirhoot et Ha-

jeeppore. Malheureusement pour lui, son protecteur Warren Hastings rentrera en Angleterre en 1785 et dès 1787, Grand, non seulement perdra sa place lucrative pour un emploi de Judge à Patna, mais il n'aura plus la confiance de son employeur, l'East India Company, qui va tout faire pour se débarrasser de lui. Il finira par quitter l'Inde en février 1799.

Chandernagor - Ougli (déc. 1778 – nov. 1780)

Revenons à Catherine. Le 12 décembre 1778, elle part s'installer chez sa demi-sœur Marie Anne à Chandernagor. Le 13, c'est la dernière entrevue avec son mari pour négocier leur séparation ; Grand prétend avoir alors remis à Catherine de quoi subsister par la remise d'actions de l'East India Company ; nous n'en avons aucune trace. La mère de Catherine est dans une situation financière catastrophique et des plus tristes : son fils est en France et sa fille vient de se séparer de son mari. Son propre

époux (très endetté qui n'a plus l'usage de ses jambes) et son gendre sont « prisonniers » des Anglais. De plus, elle est en mauvais termes avec Marie Anne, sa belle-fille. Sans ressource aucune, elle n'a pas le choix et décide de quitter l'Inde pour la France ; elle se réinstalle à Lorient dans la famille de son mari. Bien que ce dernier soit encore vivant, elle va solliciter une pension de

veuve qu'elle va obtenir le 3 novembre 1782 (mille deux cents livres par an), certainement grâce à l'appui du financier et haut fonctionnaire Antoine Nicolas [de Valdec de Lessart] dont nous allons bientôt parler.

Nous sommes en 1779. C'est alors l'époque de la naissance de George Robert Grand, le fils de George Francis Grand que celui-ci n'évoque que dans son testament du 18 août 1818 avec codicille le 27 du même mois, conservés au Cap de Bonne-Espérance. On retrouve effectivement dans l' "Alphabetical list of the officers of the India Army, Madras Presidency" : GRAND, George Robert : 1796 : Cadet, 1797 : Cornet, Ensign or Second Lieutenant, 1798 : Lieutenant,

1804 : Captain, 1811 : Major, 1811 : Invalided in India, 1823 : Struck in England. Comme le dit J.J. Cotton, aucune trace de baptême de George Robert n'a pu être trouvée. Alors, Catherine serait-elle sa mère ? Il est tout-à-fait possible qu'elle ait accouché en cette année 1779, mais aucune piste ne nous permet de l'affirmer. Toujours est-il que Philip Francis continue de fréquenter Catherine qu'il installe dans le comptoir néerlandais d'Ougli, à cinq kilomètres en amont de Chandernagor. Ils y fréquentent le juge Chambers, mais aussi un cousin irlandais de Ph. Francis, le major Philip Baggs, joueur et duelliste réputé, ayant passé une partie de sa vie à Paris (ce qui a pu donner des idées à Catherine), qui arrive au Bengale en janvier 1779 et réside à Ougli ; Philip Baggs quittera l'Inde le 3 janvier 1780 et n'assistera pas au duel qui oppose son cousin, le 17 août 1780, à Warren Hastings, et dont Ph. Francis sort blessé. Ces deux années 1779 et 1780 sont certainement diffi-



Caricature de James Bretherton (1788) représentant Philip Francis en Zenga détestant Alonzo (Hastings) en référence à la pièce d'Edward Young «The Revenge» (1721)



Samuel Tolfrey Esq; has embark'd for Europe, with a fortune of three Lacks of Rupees.—He intends proceeding from Ceylon or Coringa in the Dutch ship that carries home Mrs. G—

Hicky's Bengal Gazette or the Original Calcutta General Advertiser. N° XLVI du 2 au 9 décembre 1780.

ciles à vivre du fait de l'abandon de la belle vie à Calcutta. Mais c'est assurément une période de réflexion pour elle, de prise de conscience de ses potentiels et bientôt une aspiration à trouver un lieu où elle pourra revivre pleinement ; ce sera Paris dont elle a entendu beaucoup parler par Baggs, mais aussi par les Anglais de Calcutta qui ont tous fait dans leur jeunesse, le « Grand Tour » en Europe. Citons, à titre anecdotique, que c'est à l'occasion de son Grand Tour (très écourté pour des raisons politiques) que William Pitt, plus jeune premier ministre de Grande-Bretagne deux mois plus tard, rencontra Talleyrand dans la résidence de campagne de son oncle archevêque de Reims, à Saint-Thierry, en 1783 ; ce qui n'empêchera pas Pitt d'expulser Talleyrand dix ans plus tard, d'Angleterre.

Catherine n'a plus d'avenir en Inde. Son père, toujours prisonnier à Balasore, n'a plus l'usage de ses jambes depuis juin 1780, et sa mère est en France. Elle quitte définitivement l'Inde à l'âge de dix-huit ans en embar-



«Het retourship Popkensburg vad de Kamer Middelburg van de VOC in Zeeuuse». Peinture anonyme. Het Scheepvaartmuseum. A.1907

quant le 1er décembre 1780 en compagnie de Caroline, l'une de ses servantes indiennes. Ph. Francis embarquera le lendemain à bord d'un autre navire. Notons que

le départ de Catherine est relaté dans la Hicky's Bengal Gazette or The original Calcutta General Advertiser de Calcutta, premier journal de langue anglaise paru en dehors du Royaume-Uni. Catherine embarque sur un navire de la VOC, le Diana (850 tonneaux) ou le Popkensburg (880 tonneaux) qui font route ensemble pour l'Europe.

Nous avons pu constater que Catherine est très tôt sortie du lot commun malgré sa « petite » naissance et a su s'imposer en Inde au sein de la haute société anglophone ; cela lui a donné un avant-goût de son potentiel, mais n'anticipons pas. Il resterait ainsi à évoquer la suite de sa jeunesse et notamment sa prochaine installation à Paris. Notons enfin que dans tous les mémoires et lettres de cette période indienne de la vie de Catherine que nous avons analysés, nous n'avons trouvé aucune mention d'une quelconque insuffisance intellectuelle ; Sir Elijah Impey disait d'elle « Mrs Le Grand was admired for the sweetness of her temper, and for her fascinating accomplishments ».

La médisance à son égard apparaîtra beaucoup plus tard, en France.

SOURCES PRINCIPALES

1. Archives Nationales de France.
2. Archives Nationales d'Outre-Mer. Aix-en-Provence.
3. Archives Départementales : Finistère, Gironde, Jura, Loire, Morbihan, Seine et Communales : Lorient.
4. Service Historique de la Défense : Lorient, Vincennes.
5. Archives étrangères ; Cap de Bonne-Espérance, Tyrol, V.O.C. (Verenigde Oost-Indische Compagnie).
6. Mémoires d'époque : comtesse de Boigne, prince Charles de Clary-et-Aldringen, Sir Philip Francis, George Francis Grand, Sir Elijah Impey, Mirza Abu Taleb Khan, comte de Moré, madame de Rémusat, prince de Talleyrand.
7. Revues : Bengal Past & Present, Hicky's Bengal Gazette.
8. Ouvrages : BUSTEED (H. E.), CARRÈRE (Casimir), CHARPENTIER COSSIGNY, CLOSETS d'ERREY (H. de), CORFIELD (Wilmot), COTTON (H. E. A.), DIAGOU (Gnanou), GAEBELÉ (Yvonne Robert), LEGOUX de FLAIX (Alexandre), LOSTY (J. P.), MARTINEAU (Alfred), MUKHERJEE (Prithwindra), ORIEUX (Jean), NAIR (Thankappan P.), SZUPPE (Maria) et BALBIR (Nalini), VILS (Diözese Innsbruck) et BADER (Rupert), WALCH (Agnès).
9. Le lecteur pourra également consulter notre article « G.F. GRAND ET CATHERINE WORLÉE ; Extraits des Mémoires de G.F. GRAND. Traduction et annotations des pp. 29-32 » publié en 2008 dans le tout premier numéro du Courrier du Prince.

L'affaire du duc d'Enghien (2^e partie)

par Daniel Chartre (*daniel.chartre@laposte.net*)



La complexité de l'affaire a nécessité un développement important. C'est pourquoi le comité de lecture vous le présente en deux parties, la première ayant figuré dans notre publication N° 13 de janvier 2021.

Dans le « Courrier du prince » de janvier 2021, nous nous sommes penchés sur les éléments et les événements qui ont poussé le Premier consul, qui craignait la survenance d'un attentat dont le responsable aurait été le duc d'Enghien. Nous avons vu qu'il a cherché par deux voies différentes (demande officielle d'enquête au Préfet Shée et demande officieuse au Général Moncey) à s'informer sur ce complot et sur son degré d'avancement, que le 7 mars 1804, il reçut Talleyrand pour une longue conversation au cours de laquelle il lui parla de ses soupçons concernant le duc d'Enghien et lui demanda son avis sur la situation et sur ce qu'il fallait entreprendre. Puis nous avons pris connaissance de la lettre que Talleyrand écrivit au Premier consul, dans laquelle il donne son point de vue, et constaté qu'en aucun cas, elle ne pouvait être retenue comme preuve de sa responsabilité dans le déclenchement des événements.

Le 8 mars 1804, jour où Talleyrand adressa au Premier consul cette fameuse lettre sur laquelle les historiens fondent leurs accusations, Napoléon reçut les rapports qu'il avait demandés à Moncey et Shée pour s'assurer de la réalité de la présence du duc d'Enghien à Ettenheim et identifier les personnes qui s'y trouvaient avec lui, susceptibles de tremper dans une conspiration visant à éliminer physiquement. Celui du général Moncey signalait, à tort, la présence de Dumouriez et d'un colonel anglais (En réalité, le général Thumery et un capitaine allemand) ; l'autre confirmait seulement la présence à Ettenheim du duc d'Enghien et l'existence d'un complot. « Les informations qu'il transmit confirmèrent ce que l'on croyait savoir déjà » nous dit Méneval. *

Ces rapports convinquirent Napoléon de la culpabilité du duc d'Enghien et de l'imminence du danger. Furieux, il convoqua Talleyrand et le conseiller d'Etat Réal, chef de la police. Décidé à en finir, il n'écouta

plus son ministre qui lui prêchait la patience, mais, au contraire, lui fit, ainsi qu'à Réal, de violents reproches, dont le principal, totalement infondé, était de ne pas lui avoir signalé la présence du prince du sang français à Ettenheim.

-Le 9 mars Cadoudal était arrêté. Lors de son interrogatoire il ne fit aucune difficulté pour avouer qu'il voulait renverser le Premier consul Bonaparte pour rétablir la royauté. La conviction de Bonaparte était faite. La colère, prenant définitivement le pas sur la raison, le poussa à passer à l'acte.

-Le 10 mars 1804, avant de décider de mettre son projet à exécution, Napoléon réunit son conseil avec les deux autres consuls, Cambacérès et Lebrun, Talleyrand qui, outre ses fonctions de ministre des relations extérieures, était aussi l'un de ses conseillers les plus écoutés, Fouché qui, bien que n'étant plus ministre de



Portrait de Louis Antoine Henry de Bourbon, Duc d'Enghien, estampe, - source Gallica-BnF

la police, restait un personnage important, Murat, commandant la première division militaire et gouverneur de Paris, Réal et le grand juge Regnier, son supérieur hiérarchique en charge de l'instruction.

Les historiens livrent un compte rendu détaillé de ce Conseil, basé pour l'essentiel sur les témoignages de deux des participants : Fouché, le régicide, qui est le



Jean-Jacques-Régis de Cambacérès par François Delpech

plus farouche partisan de l'opération projetée par Napoléon car il redoute le châtement qui l'attend si les Bourbons reviennent au pouvoir, et Cambacérès qui aurait émis des scrupules sur la méthode à employer, ce qui lui aurait valu cette réplique de Bonaparte : « Vous êtes devenu bien avare du sang des Bourbons ». Les témoignages sur la position de Talleyrand sont divergents. Certains le disent avoir été d'entrée partisan de la manière forte, d'autres qu'il aurait eu une attitude plus nuancée. Il aurait suggéré que l'on attende que le duc d'Enghien soit entré en France pour l'arrêter, propositions qui sont aussi attribuées à Cambacérès. Il est fort probable que c'est au cours de cette réunion que Talleyrand prit le parti de ne pas s'opposer au projet d'enlèvement, de jugement et de condamnation à mort ; lui-même dans ses Mémoires ne prétend pas l'avoir fait. Persister dans une opinion divergente, c'était encourir l'inimitié et la méfiance du Premier consul, éventuellement provoquer sa disgrâce et se voir écarté du pouvoir, dans la mesure où il était évident pour lui que cette consultation n'était que de pure forme et que le Premier consul avait pris sa décision. Quant aux autres participants, personne ne dit clairement leur position ni ne rapporte leurs propos. Méneval se borne à dire que les autres « ne se montrèrent pas enclins à des mesures immédiates de rigueur » et que Fouché, au contraire « ne dissimula pas son sentiment sur la nécessité d'un grand exemple pour en finir avec les artisans de ce complot. » Pourtant, il aurait été intéressant de connaître la position de Charles-François Lebrun, le troisième consul, qui, dans un esprit de réconciliation nationale, prônait l'amnistie des émigrés. Il est probable qu'il ne dut pas être enthousiasmé par

le recours à une mesure extrême, mais qu'il ne s'opposa pas ouvertement au projet.

Hors les deux personnes effectivement présentes, qui ont donné leur version (contestable), les informations sur cette réunion proviennent de Barras, qui n'était pas présent mais accuse Talleyrand dans ses Mémoires d'avoir voulu créer un fossé sanglant entre Napoléon et les Bourbons, de Molé (ses mémoires sont fortement soupçonnés d'insincérité), dont on se demande comment il peut témoigner, n'ayant débuté dans la vie publique qu'en 1806, et de Pasquier, qui n'était pas présent car rallié tardivement à l'Empire. Son compte rendu ne fait, semble-t-il, que rapporter les propos de son protecteur, Cambacérès.

Cette réunion du 10 mars 1804 étant purement informelle, les délibérations ne furent pas soumises à un vote et aucun procès-verbal n'en fut dressé. Toutes les relations qui en ont été faites sont d'autant plus sujettes à caution qu'elles n'émanent que de oui-dire, ou d'ennemis politiques de Talleyrand désireux de salir sa réputation.

Après avoir exposé les faits et l'action projetée et écouté les avis des participants, le Premier consul leva la séance sans faire connaître sa décision. Il fit ensuite, vers « 10 heures du soir »* chercher Méneval, qui le trouva penché sur une carte du cours du Rhin ; il lui dicta ses ordres au général Berthier pour la partie militaire de l'opération : s'emparer du duc d'Enghien et de ses papiers (général Ordener) et s'emparer des émigrés résidant à Offenbourg et de leurs papiers (général Caulaincourt). Il lui dicta ensuite ses ordres pour



Charles François Lebrun par Robert Lefèvre

Berthier en tenue de Grand veneur par Jacques Augustin Catherine Pajou



Talleyrand : rédaction d'une lettre pour l'Electeur de Bade, lui expliquant les motifs de son action et lui en exprimant ses regrets, lettre que Caulaincourt devrait remettre à son destinataire dès qu'il aurait la nouvelle de l'arrestation du duc d'Enghien. Le rôle de Talleyrand s'est donc limité à celui d'un conseiller invité à donner à son avis (lettre du 7) puis, après la réunion du 10, à celui d'un exécutant. Méneval le dit très clairement « Berthier, Talleyrand et tant d'autres n'ont pas donné un ordre, n'ont pas écrit une dépêche qui n'aient été dictés par Napoléon »*

Nous connaissons tous les détails du déroulement de l'opération : arrestation, jugement et exécution du duc d'Enghien. Si cette opération fut, sur le plan militaire, rondement et efficacement menée, elle fut un fiasco lamentable dans sa partie judiciaire. Craignant qu'une juridiction ordinaire mette trop de temps pour prononcer une condamnation, le Premier consul substitua, « aux formes lentes et solennelles d'une procédure civile publique, l'action rapide et secrète d'un conseil de guerre, arme redoutable qui frapperait de terreur ses ennemis »*. Mais les formes légales de la procédure ne furent pas respectées, ce qui fit de ce procès une honteuse parodie de justice. Alors que l'action du Premier consul pouvait être considérée comme juridiquement fondée puisqu'elle regardait la sécurité de l'Etat, même si pour se réaliser, elle devait violer l'intégrité

territoriale d'un Etat « ami », le scandale d'un jugement hâtif, dont le verdict avait été, semble-t-il décidé à l'avance et sans possibilité de recours, transforma aux yeux des historiens « un acte de rigueur »* en un assassinat.

L'indignation des souverains étrangers fut de pure forme car, si l'on regarde au-delà des postures diplomatiques et morales qu'ils étaient obligés d'adopter, beaucoup d'entre eux devaient penser qu'ils n'auraient pas hésité un seul instant à agir pareillement si leur vie avait été menacée.

La réaction la plus vive fut celle du Tsar qui demanda à la France de s'expliquer ; ce qui lui valut une réponse acerbe de Talleyrand, probablement rédigée de concert avec Bonaparte, lui rappelant qu'il était mal placé pour s'indigner et exiger des justifications que la France n'avait point sollicitées lors de son accession au trône d'Empereur de toutes les Russies, suite à l'assassinat du Tsar Paul 1er son père, dont on le soupçonnait fortement de complicité.

Talleyrand n'avait pas grand-chose à gagner à cet « assassinat » du duc d'Enghien. Certes, il a sauvé sa place et conservé, pour quelque temps encore, l'illusion qu'il pouvait influencer la politique de Napoléon. Mais comment imaginer un instant que cet homme qui détestait la violence ait accepté de voir son projet de donner à la France un souverain se réaliser au prix d'un crime ? Ce fut Napoléon qui tira le plus grand profit de cette tragédie. Elle mit un coup d'arrêt brutal aux actions des royalistes pour l'éliminer physiquement. L'élan d'indignation du peuple qui fut informé dans le détail, comme pour les tentatives précédentes, via le journal « Le Moniteur Universel », l'organe officiel du gouvernement, favorisa son accession au pouvoir suprême. Mais étant donné que le refus d'abdiquer de Louis XVIII empêchait que Napoléon prenne le titre de Roi, celui d'Empereur fut choisi ; outre le fait qu'il flattait la vanité de Napoléon (car il en faisait l'égal de César), il renforçait aussi sur le plan politique, la puissance de la France puisqu'il établissait une prééminence et une autorité (théoriques) sur les autres rois.

Il faut cependant tordre le cou à l'affirmation selon laquelle Napoléon aurait commis ce forfait pour donner un gage aux révolutionnaires, dont Fouché, pour leur faire accepter l'avènement de l'Empire. Napoléon n'avait pas besoin de cela pour arriver à ses fins. Son immense popularité lui garantissait que les Français, quoique demeurés majoritairement monarchistes malgré les acquis de la Révolution et la chute de l'ancienne famille régnante, ne le récuseraient pas.

Cette triste affaire laissa mauvaise conscience à tous

ses protagonistes.

- A Talleyrand, qui dès avant sa conclusion savait ce qui allait advenir car, entre la date de l'arrestation du duc d'Enghien et son jugement suivi de son exécution, il s'était entretenu avec le Premier consul à la Malmaison et avait compris que la sentence de mort était déjà prononcée et que le procès ne serait qu'une parodie. Quand, chez la duchesse de Luynes, il répond, lorsque on lui demande ce qu'il adviendra du duc d'Enghien qui vient d'être arrêté : « On le fusillera » Cette réponse sèche trahit une grande contrariété et une grande répugnance à aborder le sujet. Il en était tellement convaincu qu'aux environs de deux heures du matin, il interrompit sa partie de cartes, consulta sa montre et déclara « Le dernier des Condés a cessé d'exister » Cette phrase indique seulement qu'il était informé de ce qui allait se passer ; rien de plus. En aucun cas elle ne signifie qu'il approuvait et cautionnait l'événement.

On retrouve une autre trace de ce déplaisir lorsqu'à d'autres, qui s'émeuvent de cette exécution, il répond irrité : « Eh bien ? Quoi ! Ce sont les affaires ! »

Ces propos que certains avancent comme une preuve accablante de la culpabilité de Talleyrand et de son cynisme, trahissent plutôt, si on prend le temps d'y réfléchir, sa contrariété d'avoir participé, même si c'était plus passivement qu'activement, à une action dont il réprouvait totalement

l'issue fatale. Il a parfaitement conscience que cette mort violente ternira l'éclat d'une dynastie qu'il voulait irréprochable et que lui-même y sera à tout jamais associé.

Il est rapporté par certains historiens que, dès qu'il eut reçu les instructions de Napoléon, il aurait envoyé, le 11 mars, un message au duc d'Enghien, ou à Charlotte de Rohan-Rochefort la jeune femme avec qui il se serait marié secrètement, pour l'informer du danger et disant « partez à l'instant », mais cette missive ne serait pas arrivée à temps ou ne fut pas prise au sérieux. Une telle action cadrerait assez bien avec la personnalité de Talleyrand ; son tempérament non violent mais aussi le souci de ménager l'avenir peuvent laisser penser qu'il aurait entrepris une telle démarche : estimant que même si les militaires n'avaient pu mener à bien leur mission, le but recherché, faire cesser par la frayeur les attentats et les complots, aurait été atteint. Mais, comme pour la lettre du 8 mars, l'absence de preuve matérielle impose le doute sur cette démarche.

Au fond de lui-même, Talleyrand s'en est certainement

voulu de ne pas avoir su s'opposer à cette action, même s'il estimait qu'elle était légitime. Il a « laissé filer » les événements qu'il ne pouvait pas ou plus influencer en attendant de pouvoir « reprendre la main » Ce comportement : ne pas aller à contre-courant d'une volonté impérieuse contre laquelle on ne peut rien, il l'avait déjà eu précédemment (carrière ecclésiastique non désirée, fuite à l'étranger au début de la Terreur) et il l'aura encore dans le futur.

- Au Premier consul, pour qui l'exécution du duc d'Enghien n'est pas le résultat de « mauvais conseils » de Talleyrand, aggravé d'un malheureux concours de circonstances, mais celui d'une méthode en vue de réprimer l'opposition. Napoléon, lui aussi, devait avoir mauvaise conscience car, bien que Méneval nous affirme que les documents saisis sur les émigrés arrêtés par Caulaincourt à Offenbourg n'avaient « laissé aucun

doute sur la connaissance qu'avait le duc d'Enghien de la conspiration »*, aucun des documents saisis à Ettenheim ne prouvait une réelle implication du duc dans ce qui se tramait, même s'il était probablement informé. Il a dû réaliser, comme l'a dit Talleyrand, qu'il avait commis « une faute » tellement inexcusable qu'il allait devoir en supporter sa vie durant les conséquences qui se traduiraient par une éternelle méfiance et une profonde animadversion de tous les chefs d'Etat, ennemis mais aussi alliés, et que l'Histoire lui en ferait grief.

Cependant il faut se garder de dépeindre le duc d'Enghien comme étant un jeune prince, épris de son épouse et qui coulait des jours paisibles en pays de Bade, passant ses journées à chasser et à filer le parfait amour. C'était avant tout un militaire qui avait commandé l'armée des émigrés et qui, lors de son interrogatoire à Vincennes allait déclarer « qu'il était prêt à retourner à la guerre, et qu'il désirait avoir du service dans la nouvelle guerre de l'Angleterre contre la France » Le bruit courait qu'il était déjà venu secrètement en France pour y rencontrer des partisans. Ce fait est confirmé par la lettre que lui avait adressée son grand-père, le prince de Condé, pour le supplier de ne pas courir de risques inutiles en pénétrant incognito et clandestinement en France. Nous sommes loin de l'image d'un jeune homme, beau, innocent, inoffensif, pacifique, etc.

Mais le mal était fait et, dans un premier temps, Napoléon en a endossé l'entière responsabilité. Il changera pourtant d'avis et accusera son ministre de l'avoir manipulé et induit en erreur pour le forcer à prendre une



*Charlotte de Rohan-Rochefort
par Fr-Joseph Desvernois*

décision qui lui répugnait.

Pourquoi ce revirement ? Il faut en chercher l'origine au moment où les affaires de l'Empereur prirent une mauvaise tournure avec les revers de la Grande Armée en Russie, époque à laquelle Talleyrand, qui jusque-là était demeuré silencieux, qualifia de faute l'exécution du duc d'Enghien. Plus ses affaires allaient mal, plus l'Empereur rendait Talleyrand responsable de l'exécution du duc d'Enghien. Venant d'un immense personnage, la petitesse de cette action est surprenante.

L'empereur déchu persistera dans ses accusations lors de son séjour à Sainte-Hélène. Aigri par son exil, furieux de voir que Talleyrand était demeuré un personnage influent, et pour atténuer sa responsabilité

face au tribunal de l'Histoire, il s'acharna à le discréditer, ce qui fit dire à Talleyrand que l'Empereur Napoléon n'avait pas pu supporter « l'infortune avec dignité ». En marge de l'« Histoire de Napoléon en 1815 » de Fleury de Chaboulon (cité par le baron de Méneval), Napoléon portera l'annotation suivante : « Si l'affaire du duc d'Enghien était à recommencer, l'Empereur ferait encore de même. L'intérêt de la France, la dignité de la Couronne et la loi d'une juste représaille lui en ont fait la loi »* il ajoute, en apostille,

toujours sur le livre de Fleury de Chaboulon : « Le prince de Talleyrand s'est conduit, dans cette occasion comme un fidèle ministre, et jamais l'Empereur ne lui a rien reproché là-dessus ». A mon avis, cet éloge de l'Empereur à l'égard de Talleyrand était plus insidieusement assassin que les pires invectives qu'il avait bien souvent proférées contre son ancien ministre. En louant les conseils que celui-ci lui a prodigués lors de cette affaire, il laisse sournoisement entendre qu'il a été dupé par Talleyrand et que celui-ci est, autant que lui sinon davantage, responsable de l'assassinat du duc d'Enghien.

Le 15 avril 1821, trois semaines avant sa mort, il récidive en ajoutant ce codicille à son testament : « J'ai fait arrêter et exécuter le duc d'Enghien parce que c'était nécessaire à la sûreté, à l'intérêt, à l'honneur du peuple français, lorsque le comte d'Artois entretenait de son aveu soixante assassins à Paris. Dans une semblable circonstance, j'agis encore de même ». Par ces quelques mots Napoléon semble vouloir exonérer l'ensemble des acteurs de toute responsabilité dans

l'élaboration du projet. La rancœur, la haine (n'ayons pas peur des mots,) que l'ex Empereur nourrissait envers celui qui fut pourtant l'un des principaux agents de sa prodigieuse ascension, me conduisent à penser que Talleyrand n'était pas compris dans cette absolution. Non seulement Napoléon en voulait à Talleyrand de lui être en grande partie redevable de sa réussite, il lui en voulait plus encore de l'avoir abandonné et d'avoir refusé par deux fois (en novembre 1813 et pendant les Cent-Jours) de revenir aux affaires ; son exécution ne s'est éteinte qu'avec lui.

Talleyrand a toujours ignoré superbement ou commenté ironiquement les accusations portées contre lui. Il ne s'écarta qu'une seule fois de cette règle lorsque,

en octobre 1823, le duc de Rovigo, homme de confiance de Napoléon et ministre de la Police de 1810 à 1814, le rendit, dans ses Mémoires, responsable de la mort du duc d'Enghien. Là, son honneur et sa tranquillité étaient en danger. Il quitta prématurément son château de Valençay et, dès son arrivée à Paris, adressa au roi une lettre lui demandant de traduire publiquement son accusateur devant la Chambre des pairs.

Mais Louis XVIII réagit en souverain sage. Soucieux d'éviter des

troubles à l'ordre public qu'auraient immanquablement engendrés de tels développements de l'affaire, il préféra l'étouffer dans l'œuf. Cela présentait aussi pour lui l'avantage d'éviter de donner trop d'importance à ses cousins de la Maison de Bourbon-Condé, cette branche cadette de la Maison de Bourbon qui, depuis la mort d'Henri IV, faisait preuve, chaque fois qu'elle en avait l'occasion, d'une grande capacité de nuisance. Il adopta la posture du souverain magnanime et sans rancune : il refusa de saisir la Chambre des pairs de cette affaire et donna son absolution à Talleyrand en lui faisant tenir ce message : « Sa Majesté a voulu que le passé restât dans l'oubli ; elle n'en a excepté que les services rendus à la France et à sa personne. Le haut rang que vous conservez à la cour, Prince, est une preuve certaine que les imputations qui vous blessent et qui vous affligent, n'ont fait aucune impression sur l'esprit de Sa Majesté »**. Pourtant, il aurait fort bien pu saisir l'occasion de se débarrasser définitivement, soit en le faisant arrêter et juger soit en le condamnant à l'exil, d'un personnage qu'il n'aimait pas. Par ces



Guyonne-Elisabeth de Montmorency-Laval, duchesse de Luynes

quelques lignes le roi sauvait Talleyrand, mais, surtout, remboursait en bloc la dette qu'il avait vis-à-vis de lui, pour lui avoir, par deux fois, restitué et sauvé le trône de France. Désormais ils étaient quittes.

« Les preuves sont un antidote contre le poison des témoignages » (Francis Bacon). Une preuve qu'on ne peut produire n'est pas recevable. Il est indéniable que Talleyrand fut un des acteurs de l'affaire du duc d'Enghien, mais pas au niveau qu'on veut lui attribuer. En matière de justice, le doute doit profiter à l'accusé. Aucun jugement ne peut être et ne doit être fondé sur l'absence de preuve formelle, un doute imaginaire ou frivole, un préjugé. La raison et le bon sens doivent être la règle.

Ces propos ne sont que la résultante de mes réflexions personnelles. Ils n'engagent que moi.

Je souhaite simplement contribuer à faire mieux comprendre Talleyrand.

Notes :

* Baron de Méneval : « Mémoires pour servir à l'histoire de Napoléon Ier depuis 1802 jusqu'à 1815 » Gallica.fr

** Villèle à Talleyrand 1823

Bibliographie :

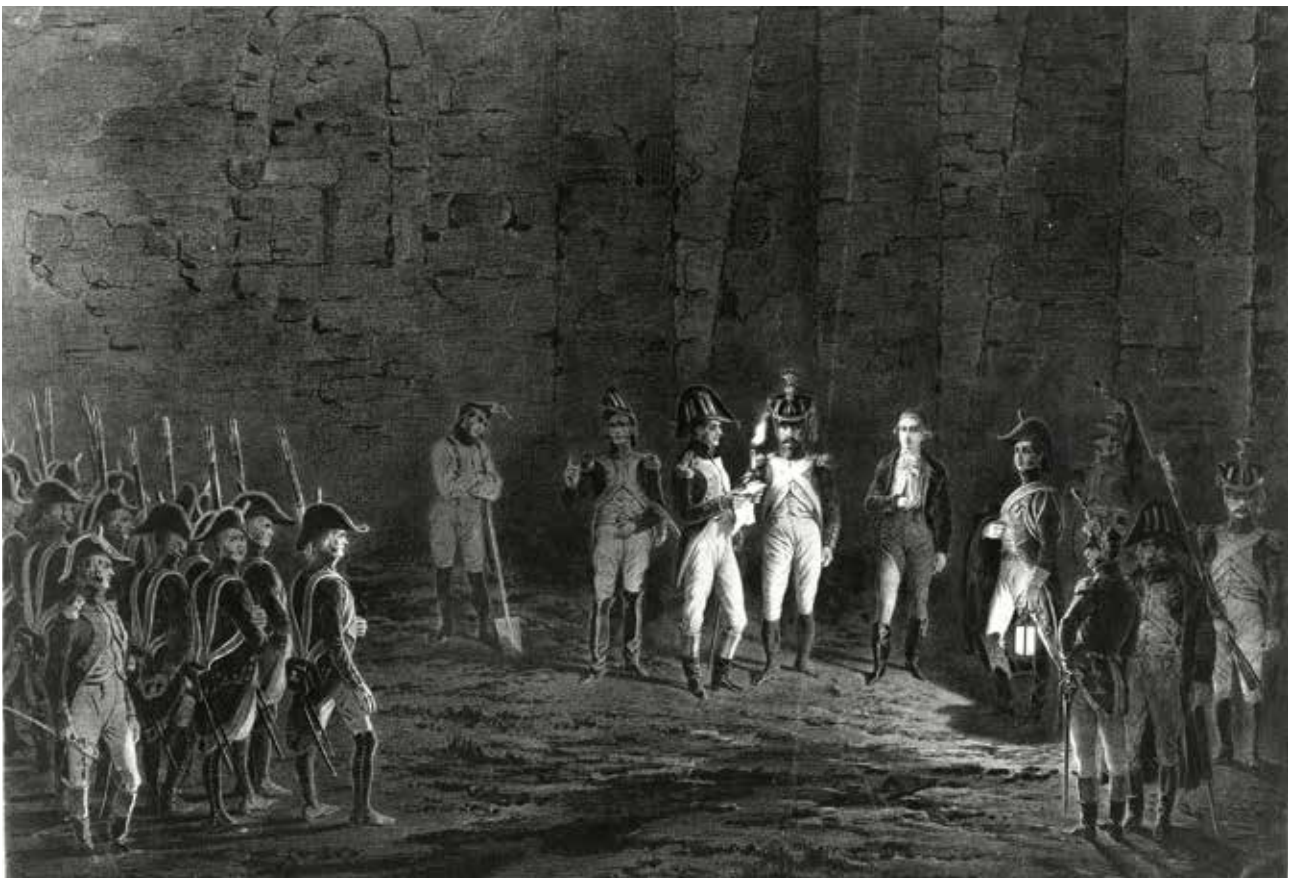
– Les biographies de Talleyrand de Frédéric Loliée, Jean Orioux, Georges Lacour-Gayet, André Castelot, Louis Madelin, Emmanuel de Waresquiel, Jacques Sindral, Bernard de Lacombe, Jules Bertaut, Jacques Vivent, Alfred Duff-Cooper, Alexandre Sallé, David Lawday, Amédée Pichot, Jean Rivois.

– Les Mémoires de Talleyrand

– Andréa Davy – Rousseau : « Autour de la mort du duc d'Enghien » Gallica/bnf

– Adolphe Thiers « Histoire du Consulat et de l'Empire faisant suite à l'histoire de la Révolution française » Gallica/bnf.

Merci aux responsables du Courrier du Prince de leur aide efficace et bienveillante pour la correction et l'amélioration de ce texte. Qu'ils trouvent ici l'expression de ma gratitude.



Assassinat du duc d'Enghien, le 21 mars 1804. Image Pruché Clement

Talleyrand à Londres et son ministre Molé : une entente non cordiale

par **Claude Beauthéac** (*claudebeauthéac@yahoo.fr*)



Louis-Philippe accède au trône le 7 août 1830 et, dès le 6 septembre, il nomme Talleyrand ambassadeur extraordinaire à Londres. Sa nièce, la duchesse de Dino, l'accompagne.

Talleyrand quitta Paris le 22 septembre et présenta ses lettres de créance au roi Guillaume IV le 6 octobre. A cette occasion, il prononça un discours, qui fut jugé de haute tenue :

«Sire, de toutes les vicissitudes que mon grand âge a traversées, de toutes les diverses fortunes auxquelles quarante années, si fécondes en événements, ont mêlé ma vie, rien peut-être n'avait encore aussi pleinement satisfait mes vœux qu'un choix qui me ramène dans cette heureuse contrée. Mais quelle différence entre les époques ! Les jalousies, les préjugés, qui divisèrent si longtemps la France et l'Angleterre ont fait place aux sentiments d'une estime et d'une affection éclairées. L'Angleterre, au dehors, répudie comme la France le principe de l'intervention dans les affaires intérieures de ses voisins, et l'ambassadeur d'une royauté votée unanimement par un grand peuple se sent à l'aise sur une terre de liberté et près d'un descendant de l'illustre maison de Brunswick»

Talleyrand reçut à Londres un accueil très positif et même chaleureux, tant auprès des autorités que du peuple anglais. Dans ses mémoires, la duchesse de Dino en rapporte de nombreux exemples.

De son ambassade, Talleyrand prétendait garder un peu la haute main sur la politique extérieure de la monarchie de Juillet. Mais il y avait à Paris un ministre des Affaires étrangères, le comte Molé, qui avait conscience de son rôle et de ses responsabilités.

En fait, Talleyrand chercha à traiter ses affaires politiques et diplomatiques directement avec le roi Louis-Philippe, en particulier par l'intermédiaire de Madame Adélaïde, sa soeur cadette.

De son côté, dans certaines démarches, Molé s'adressait directement au duc de Wellington, Premier ministre, sans l'intermédiaire de l'ambassade.

Bref, les rapports de l'ambassadeur et du ministre furent tendus dès le départ.

Selon Molé, personnalité difficile et dotée d'une sus-

ceptibilité aiguë, Talleyrand traitait dans ses dépêches de sujets insignifiants, comme les droits d'entrée sur les vins du Portugal et évitait de parler de la question de la Belgique.



Mathieu-Louis comte Molé en 1834 par J-A-D Ingres

Quant à Talleyrand, il estimait que les dépêches qu'il recevait de Paris étaient insuffisantes et ne le tenaient pas au courant de toutes les informations reçues et des intentions du cabinet.

Dans un tel climat, le clash entre les deux hommes était inévitable et ne tarda pas à arriver.

Un beau matin, Molé perdit patience et adressa sa démission à Louis-Philippe en ces termes, plutôt stricts et vigoureux :

«Sire, la correspondance dérisoire que M. de Talleyrand entretient avec moi ne me permet pas de garder le silence. Il est parti d'ici décidé à correspondre directement avec le roi et à n'envoyer que les lettres de bureau au ministre des Affaires étrangères..

Rien au monde, Sire, ne me ferait rester une minute de plus au poste où le roi m'a appelé, si je n'y avais toute sa confiance. Rien ne m'y fera rester si M. de Talleyrand

ne demeure plus sous ma direction et dans ma dépendance comme le moindre de ses ambassadeurs. Je sais et je sens mieux que personne tout ce qui est dû d'égards, de déférence même, à son âge et à son expérience ; mais je n'oublie pas non plus qu'il s'enfermait avec Ouvrard à Calais et que, s'il a désiré si ardemment d'aller à Londres, ce n'est ni par dévouement au roi, ni par amour de la France. Jamais je n'accepterai la responsabilité de ses oeuvres si je n'ai le droit et le moyen de le contenir autant et plus que le dernier agent de votre diplomatie..



Talleyrand en 1834 par Ary Schaeffer

C'est à Londres que la paix ou la guerre se décidera et elle se décidera sans moi si M. de Talleyrand y négocie. Eh bien, Sire, tant que la responsabilité de cette importante décision m'appartiendra, je ne la lui laisserai pas. Je la réclamerai, non parce que je me crois le plus habile, mais parce que je me sens le plus sûr. Vainement le roi tenterait-il de nous faire marcher ensemble, M. de Talleyrand aura toujours ses raisons pour être indépendant, et moi les miennes pour vouloir qu'il dépende. Il est de ma conscience de dire au roi que ses affaires exigent ou qu'il mette M. de Talleyrand à ma place, ou du moins qu'il me choisisse un successeur qui donne son blanc-seing à M. de Talleyrand..

Je refuse nettement de défendre et de soutenir, soit aux Chambres, soit ailleurs, les résultats d'une négociation dont, en ménageant même les apparences, M. de

Talleyrand me dérobera toujours la conduite»

Louis-Philippe ne voulut point accepter la démission de son ministre des Affaires étrangères.

Quant à Talleyrand, il écrivit au comte Molé, le 08 octobre 1830, une lettre pleine d'humour et qui est un modèle de correspondance non diplomatique :

Nous nous connaissons, nous nous aimons, nous voulons les mêmes choses, nous les comprenons de même, nous les voulons de la même façon ; notre point de départ est semblable, notre but est le même. Pourquoi sur la route ne nous entendons-nous pas ? Il y a là quelque chose que je n'entends pas bien et qui sera, je l'espère, fort passager.

Notre correspondance n'est ni amicale, ni ministérielle ; il me semble cependant qu'entre nous deux il doit en être autrement, et je viens avec tout mon vieil intérêt vous le demander. Une confiance moins parfaite, une entente moins intime pourrait nuire, entraver, arrêter les affaires, et j'en serais malheureux ; notre amitié en souffrirait, et j'en serais très fâché. Si ma façon de comprendre les affaires est passée de mode, il est plus simple de me le dire tout naturellement. Soyons donc bien ouverts l'un à l'autre. Nous ne ferons bien que si nous traitons les affaires avec cette facilité qui naît de la confiance. Vous me trouverez disant tout, excepté ce qui me paraît sans importance aucune. C'est ainsi que je faisais avec l'Empereur et avec Louis XVIII. Je sais que la France actuelle n'en est plus à cette vieille tradition, qu'elle est dans ce qu'on appelle le mouvement ; mais moi, qui suis ici sur le sol de la vieille Europe, je sens qu'il faut laisser au temps tous ses droits et que de nous presser est trop hors des habitudes anglaises pour ne pas nous ôter un peu de l'espèce de poids qu'il faut donner à toutes nos démarches. Le gouvernement anglais est et sera, soyez-en sûr, très bien pour nous. Adieu, mille amitiés.»

Molé répondit le 13 octobre 1830, de manière un peu piteuse :

«Il est bien vrai, mon prince, que votre correspondance avec moi m'avait paru ou était ni assez intime, ni assez explicite, et que je me suis senti gêné plus d'une fois dans mes rapports ici par le peu de connaissance que vous m'aviez donnée des véritables intentions du cabinet de Londres. Votre aimable lettre ne me laisse plus que le désir de répondre par une confiance entière et le concert le plus intime à votre bienveillante amitié. Quant à votre manière de comprendre les affaires, si elle passait de mode, je me flatterais de ne plus être de saison.

Unissons tous nos efforts, il en est besoin. Accordez-moi franchement le secours de votre expérience et de votre

sagesse, car personne n'en connaît mieux que moi tout le prix. Je vous envoie M. le duc de Valençay avec une dépêche assez importante. Si je me laissais aller, je causerais avec vous comme ici ou au coin de votre cheminée ; mais le temps me presse et je n'ai déjà que trop retardé le départ de mon jeune courrier.

Veillez me rappeler au souvenir de madame de Dino et me croire toujours, mon prince, l'un de vos plus dévoués - Molé»

Mais cette courtoisie de commande et bien artificielle ne pouvait cacher les sentiments des deux hommes.

Il fallait donc en sortir, si possible par le haut. C'est ainsi que le 2 novembre 1830, lors d'un changement de ministère, sous la présidence du Conseil du banquier Jacques Laffitte, le comte Molé fut remercié et remplacé, le 17 novembre, au ministère des Affaires étrangères, par le général Horace Sébastiani.

Quelques mois plus tard, Molé fit paraître un article dans «Le Constitutionnel» pour défendre son bilan (sa mission avait duré moins de trois mois) et Talleyrand ne se priva pas de faire connaître à son nouveau ministre son appréciation sur son prédécesseur :

«L'article du Constitutionnel de M. Molé lui ressemble parfaitement : cet ambitieux honteux, qui dénigre quand il n'est pas en place et qui se dégoûte quand il y est. Il a quelque esprit, mais il n'a ni force, ni suite, ni caractère, ni foi politique ; pas un seul sentiment élevé n'est caché dans son âme. Je rapporte là ce qu'en pensait le duc de Richelieu et ce que mon expérience m'a appris. - Talleyrand»

Talleyrand est resté ambassadeur à Londres de septembre 1830 à novembre 1834, soit pendant quatre ans.

NOTES ET SOURCES :

1. Les diverses lettres sont tirées des Mémoires du Comte Molé. Paris, Renouard, 1857, 4 tomes.

2. La source principale de cet article est : Georges LACOUR-GAYET : Talleyrand (1754-1838). Tome IV, pages 233 à 254. Paris, Payot, 1934.

3. L'histoire n'a guère été tendre pour le comte Mathieu-Louis Molé (1781-1855) malgré sa longue carrière sous l'Empire, les deux Restaurations, la monarchie de Juillet et même la Deuxième République, et même malgré son élection à l'Académie française.

Voici ce que le Dictionnaire des parlementaires français dit de lui :

«Un jugement droit, une élocution sans relief, mais suffisante et sobre, beaucoup de tenue,

de la présence d'esprit et du sang-froid, de l'habileté dans le maniement des hommes, tout ce qui donne l'habitude des grandes relations, l'expérience des affaires, une politique apprise à l'École de l'Empire, et, par conséquent, le goût du despotisme, mais avec cela une facilité singulière à se plier au joug des circonstances, peu d'élévation dans les vues, nulle hardiesse dans l'exécution, un amour-propre inquiet et trop aisément irritable : voilà ce que M. Molé avait apporté aux affaires en qualités et en défauts».

Quant à Alfred Fierro, André Palluel-Guillard, Jean Tulard, ils sont encore plus méchants :

«Il fit une carrière de larbin politique, plat comme une limande devant ses maîtres et gonflé d'une venimeuse vanité pour ses subordonnés. A sa décharge, il faut dire que ses ancêtres avaient, dans l'ensemble, fait preuve d'un caractère comparable sous l'Ancien Régime» (Histoire et Dictionnaire du Consulat et de l'Empire. Paris, Robert Laffont, collection Bouquins, 1995, page 959).



50, Portland place, le siège de l'ambassade française à Londres du temps de Talleyrand (état actuel)

Les portraits peints de la princesse de Talleyrand

par Jacques Tcharny (*rostov1948@gmail.com*)



Catherine Worlée, née près de Pondichéry, aux Indes, le 21 novembre 1762, devait connaître une destinée hors du commun.

En 1777, âgée de quatorze ans, elle épouse un Suisse devenu sujet britannique : George-François Grand.

Suite à sa liaison notoire avec le bel officier Philip Francis, elle gagne Londres fin 1780.

Insatisfaite bien qu'entretenu par deux riches Anglais, Catherine débarque à Paris en 1782. Elle y devient vite la coqueluche des salons à la mode en tant que Madame Grand.

Figure de proue du Tout-Paris d'alors, c'est une demi-mondaine qui tourne la tête de tous les hommes.

Mais elle n'est pas que ça : fréquentant des banquiers et des financiers de haut-vol, elle apprend à se servir intelligemment de son argent, à investir avec justesse.

Ce qui confirme qu'elle n'avait rien d'une idiote, malgré la réputation injustifiée qui lui fut faite et qui est parvenue jusqu'à nous.

La fin de l'Ancien Régime voit l'ascension irrésistible de Catherine Grand qui, littéralement, fera fortune.

Les choses changent sous la Révolution : sans protecteurs, vivant d'expédients, elle sert la cause royaliste et espionne au service de l'Angleterre.

Peut-être avait-elle croisé Talleyrand auparavant mais, ce qui importe, c'est qu'elle devient sa maîtresse peu après son retour à Paris en juin 1797.

D'après ses lettres, Charles-Maurice est follement épris : « Piedcourt ¹ est plus amoureux que jamais, il m'obsède du matin au soir...me parle mariage...le public le met sur les rangs pour le Directoire. S'il y parvient je l'épouse. Jusque-là je promets et je profite. »

Décidément, la future princesse de Talleyrand était une femme aussi intelligente qu'opportuniste.

Le couple se maria civillement le 10 septembre 1802. Catherine devient donc Madame de Talleyrand-Périgord.

On a beaucoup spéculé sur cette étonnante union. Si les motifs de Catherine sont clairs, comme indiqué plus haut, ceux de Talleyrand ont, toujours, paru obscurs.

Sans être exhaustifs, on en citera quelques-uns :

- L'attrait sexuel de Charles-Maurice pour sa belle Indienne, dans les premières années du couple. Cela ne dura pas longtemps mais, à l'évidence, le motif compta.

-Évêque en titre en rupture avec l'Église, Talleyrand pouvait difficilement imaginer qu'une femme de l'aristocratie accepte de l'épouser.

-Catherine est la mère de Charlotte, fille issue de sa relation avec Talleyrand, mais jamais reconnue officiellement : Charlotte était née avant le mariage de ses parents.

- Une certaine inertie, liée à la force de l'habitude d'un homme approchant la cinquantaine, désireux d'agir comme tous les membres de la haute société de l'Empire.

- Les affaires d'argent et les secrets politiques, nationaux et internationaux, lient les deux amants plus fortement que n'importe quelle chaîne : ils ont trafiqué sur tout et leurs richesses sont liées.

Pendant quelques années les époux vivront une sorte de vie de famille avec Charlotte sans que, parallèlement, Talleyrand change quoi que ce soit à ses habitudes, à sa manière d'être, d'agir, de vivre et de se comporter.

Ils se sépareront officiellement en 1816. En réalité, ils l'étaient de fait dès 1809/1810, suite à la liaison de Catherine avec un aristocrate espagnol.

Sous la Restauration, la princesse de Talleyrand s'installera rue de Lille. Elle y décédera le 10 décembre 1834. Nous allons analyser, chronologiquement, quatre portraits la représentant. A commencer par celui d'**Élisabeth Vigée-Lebrun (1755-1842)**.

Issue d'un père pastelliste, enfant prodige de la peinture, ayant reçu une éducation et une instruction aussi parfaites qu'exceptionnelles, Élisabeth Vigée épouse son « agent artistique » Pierre Lebrun (1748-1813) en 1776. Ils divorceront sous la Révolution.

Dès 1770, sa carrière explose : son talent est reconnu par tous. Son importante production lui permet d'acquérir, avec son mari, un hôtel particulier où elle résidera jusqu'à sa fuite, au début de la Révolution, le 6 octobre 1789.

Elle y recevra le Tout-Paris du temps.

En 1778 elle est nommée peintre officiel de la reine Marie-Antoinette, puis reçue à l'académie royale de peinture en 1783.

Son œuvre est, essentiellement, composée de portraits très ressemblants mettant en valeur les modèles.

Ses multiples déplacements se transforment en tournée triomphale, de Londres à Saint-Petersbourg, et les commandes affluent.

Définitivement rentrée en France en 1809, elle meurt retirée en 1842.

Elle pratique la peinture à l'huile, le pastel seulement pour les esquisses. Ses références sont d'abord Rubens et Raphaël.

Le thème de « la mère et l'enfant » sera récurrent toute sa vie : une cinquantaine d'œuvres en tout.

Ses plus merveilleux portraits sont ceux de la reine, de deux de ses amies : la princesse de Lamballe et la comtesse de Polignac, et l'extraordinaire représentation de celle qui n'est encore que Mme Grand, notre sujet. Les deux femmes sympathisèrent et se lièrent au début des années 1780.

Il s'agit d'une huile sur toile ovale, de dimensions : 92x72 cm, signée et datée 1783, appartenant au Metropolitan Museum de New-York.

Catherine est âgée de 21 ans. Sa beauté est à couper le souffle. L'art de séduire lui est connu. Elle saura l'utiliser en le mettant au service de son intelligence. Elle tient une partition musicale de la main droite mais s'en désintéresse visiblement, car perdue dans ses rêves.

La jeune femme, confortablement installée dans une bergère² se détache complètement du fond uni marron foncé. Le fauteuil est constitué d'une carcasse en bois doré recouverte d'une tapisserie de tissu vert, probablement de la soie. On aperçoit un coussin vert sur lequel repose son bras droit.

La finesse du trait de mise en place, ainsi que les détails d'expressions corporelles, prouvent que le tableau a été dessiné avant d'être peint.

Le corps de la belle est magnifiquement rendu, très

vivant. Son port de tête est altier, quasi royal.

Le visage souriant s'incline sur la gauche. Le regard, orienté également vers la gauche, insiste sur ce léger décalage du centre de gravité du tableau.

Conséquemment, le centre psychologique de l'œuvre est situé dans les pupilles des globes oculaires. Ces derniers pétillent, ceints dans des paupières si finement traitées qu'elles participent au rendu de l'effet de profondeur.



Le front haut et admirablement proportionné, les arcades sourcilières dans le prolongement d'un nez légèrement retroussé aux narines frémissantes, la bouche en cœur aux lèvres sensuelles, les joues roses si expressives, le menton délicat, sont les attraits principaux de ce visage à la mobilité permanente.

Le cou, allongé et gracieux, marque la volonté de l'artiste d'introduire un aspect aristocratique dans ce portrait. A l'époque Marie-Antoinette donnait le ton, elle dont le long cou était légendaire.

Cette beauté possède une superbe poitrine au teint de lait éblouissant. Le grain de la peau, veloutée et lumineuse, est d'un réalisme idéalisé sublimant le sujet.

Son extraordinaire chevelure blonde, aux extensions délicates se terminant par des tresses, est impeccablement coiffée. Un ruban de satin d'un gris argenté suave, artistiquement noué, orne cette chevelure si excellemment peignée.

De la même teinte et du même tissu, lui répondant donc, un autre ruban ferme, délicatement, le corsage en dentelle de la belle dame.

Madame Grand est vêtue d'une ample robe de satin. Une étole transparente couvre ses épaules. Un revers de dentelle, également transparent, orne son avant-bras droit.

La manière dont elle pose montre sa taille de guêpe. Son positionnement implique qu'elle bouge, tournant lentement en se mouvant vers la gauche.

Les accords de couleurs créent une symphonie, car doux et légers : ocres jaunes très clair des chairs, blondeur des cheveux, robe d'un ocre soutenu très fin, moirés des gris argentés, vert impérieux et dorures franches du siège.

Les ombres portées sont d'une intelligence remarquable : elles modifient les valeurs colorées, à l'image des dièses et des bémols du musicien.

Cerise sur le gâteau, la profondeur des volumes exalte la réception visuelle du spectateur : la sensation d'immédiateté n'y a d'égal que le ressenti de la perfection des formes. Il est bien rare de rencontrer une pareille plénitude dans un tableau. Il s'agit d'un moment de grâce que l'on voudrait voir durer...

Élisabeth Vigée-Lebrun était un génie pictural, la meilleure et la plus raffinée des portraitistes de l'ancien régime, et son modèle la plus belle femme de Paris...

Ceci explique cela : un chef-d'œuvre inoubliable pour l'admirateur ayant eu la chance de le voir.

Le temps passe vite : nous voici au salon de 1804. Le futur baron François Gérard y présente une œuvre que le public et les critiques, tous impressionnés, vont largement commenter. Il s'agit d'une toile montrant Madame de Talleyrand-Périgord dans son salon de la rue d'Anjou.

François Gérard (1770-1837), élève de l'inventeur du néoclassicisme Jacques-Louis David, est né à Rome d'un père français mort trop tôt (1790) et d'une mère italienne décédée en 1793.

Ses débuts sont difficiles, mais dès le salon de 1795, qui suit la chute de Robespierre et la mise en place du



Directoire, le succès arrive avec « Bélisaire », puis en 1798 avec : « Psyché et l'amour »

En 1795, il se marie avec la sœur de sa mère, sa très jeune tante Marguerite Mattei, qu'il a ramenée avec lui de Rome.

En 1801, il est nommé « premier peintre de Joséphine de Beauharnais » Récipiendaire de la Légion d'honneur en 1803, il devient le peintre le plus prisé de l'époque : peintre de la cour de Napoléon Ier, il sera « premier peintre » des rois Louis XVIII et Charles X. Professeur aux Beaux-arts en 1811, il est élu à l'Institut en 1812. La Restauration le reconduira dans ses fonctions. Il meurt à Paris en 1837.

Sa réputation devint internationale à la Restauration : toutes les cours européennes lui commandent des portraits. On disait de lui qu'il était « le peintre des rois, le roi des peintres » Son salon fut le plus célèbre de ce temps.

S'il fut reconnu comme peintre d'histoire, ce sont ses portraits qui l'ont fait passer à la postérité : ceux de Juliette Récamier (1805), de Mme Lecerf, sa cousine (les années 1790), d'Isabey et de sa fille (1795), celui de l'Empereur Napoléon Ier (1808) et celui de Catherine de Talleyrand-Périgord dans son salon de la rue d'Anjou, notre sujet.

C'est une huile sur toile de dimensions : 225,7x164,8 cm, datable des années 1803/1804, appartenant au Metropolitan Museum de New-York.

Catherine est encore une superbe femme malgré ses quarante ans. Suivant les conventions de la peinture sous l'Ancien Régime elle est debout, le bras droit accoudé au dessus de la cheminée, le visage nettement tourné vers l'extérieur, le regard absent, errant dans de vagues pensées.

La belle Catherine paraît infiniment fière de sa réussite. Elle est toujours aussi séduisante.

Magnifique dans sa voluptueuse et diaphane robe de mousseline et de satin blanc laissant les bras découverts, un collier fait d'un simple rang de perles orne son cou. Chacune est de qualité : la lumière s'y réfracte si parfaitement que les perles semblent irradier un rayonnement surnaturel.

Ce qui révèle les goûts de l'artiste pour les effets produits par une clarté lumineuse descriptive, et pour les rendus des tissus devenant, comme ici, fête de la matière. Ce qui doit être une écharpe de cachemire est négligemment posée sur la chaise, en avant de l'âtre rougeoyant.

Ce siège est typique du Consulat : bois clair, dos ovale large, pieds en forme de sabre. Un coussin vert est posé sur l'assise.

La composition générale est conventionnelle : la partie basse des fonds, formés d'un large et long sofa de bois doré recouvert de tissu vert à décors géométriques, se distingue de la partie haute qui montre des rideaux, mauves-violetes à franges ornées d'un décor jaune doré, cachant le mur.

Devant ce fond, sur la gauche, la cheminée de marbre rouge porte des décors de bronze doré en forme de profils humains, de guirlande de fleurs et de figures géométriques.

Dans la cheminée, on aperçoit des chenets et une barre, toujours en bronze doré, ainsi qu'un crochet, en fer ou fonte de fer, servant à accrocher le soufflet. On devine le haut de ce dernier, actif et de même métal, sur la gauche du crochet.

Sur le dessus de la cheminée est installée une paire de vases oblongs, en marbre rouge et bronze doré. Y traîne aussi un livre aux premières pages triturées et ce qui pourrait être une sorte de mouchoir fait d'une étoffe blanche.

Le sol est couvert d'un immense tapis à fond rouge, à décor de fleurs et de ce que nous croyons être des armoiries, en bleu, orange et jaune.

Tous ces éléments ne sont là que pour exalter le modèle : une Catherine triomphante, qui a gagné son pari : elle est devenue Madame de Talleyrand-Périgord.

Un léger sourire éclaire son visage aux joues de porcelaine, au menton rond, aux yeux gais sous des arcades sourcilières à l'ovale parfait.

Ses cheveux, d'apparence châains, semblent coiffés à l'anglaise si l'on en juge par les frisottis sur le front et ceux encadrant le visage.

On remarquera les boucles d'oreilles, blanches, contrepoints du collier de perles.

La coûteuse robe, typiquement Empire avec l'échancrure caractéristique, descend jusqu'au sol en soulignant des pieds enchâssés dans de jolis petits souliers blancs. Les jambes portent des bas blancs, tandis qu'une doublure blanche cache le haut du corps.

La tenue, hors-de-prix, crée un concerto en blanc majeur éblouissant, mais manque de discrétion.

Cette peinture de commande est un hommage à une femme, encore reconnue comme une des grandes beautés de Paris malgré ses quarante ans révolus, ayant réussi à se faire accepter par la haute société consulaire malgré un passé plus que tumultueux.

La victoire de Catherine Worlée, divorcée de Mr Grand, devenue Madame de Talleyrand-Périgord, est totale. C'est bien ce que démontre l'œuvre.

Ce que démontre aussi ce tableau, ce sont les qualités du peintre, véritable magicien du pinceau, qui transforme

une parvenue en grande dame de la cour impériale !

L'instinct de la composition, la faculté à structurer le sujet, la capacité à mettre en image, la compétence dans l'expression des lumières, le sens des valeurs colorées, l'art d'imposer une vérité fictive, l'aptitude se-reine à idéaliser un réel peu reluisant, sont les principaux attraits de cette réalisation du plus imposant portraitiste européen de la première moitié du dix-neuvième siècle : François Gérard.

Pierre-Paul Prud'hon (1758-1823) a réalisé, lui aussi, un portrait de la princesse de Bénévent.

L'artiste est le fils d'un maître tailleur de pierre de Cluny. Après de multiples avatars et allers-retours entre Dijon et Paris, suite à sa victoire au grand prix de Rome des états de Bourgogne en 1783, il s'installe à Rome de 1783 à 1788. Ces années sont très difficiles : isolé, solitaire, il n'arrive pas à percer.

Compromis avec Robespierre, il fuit en Franche-Comté de 1794 à 1796. Élu membre associé de l'Institut en 1796, il revient à Paris, où sa carrière démarre enfin : il deviendra le peintre favori de la maison impériale.

Chevalier de la Légion d'honneur en 1808, en 1811 professeur de dessin de Marie-Louise, la chute de l'Empire met fin à ses ambitions. Il sera quand même élu à l'académie de peinture en 1816. Il meurt en 1823.

Ses sujets préférés sont des allégories où la nudité triomphe. Sa touche vaporeuse est facilement reconnaissable, comme son modelé fondu.

La conséquence est évidente : son trait est d'essence romantique.

Il peindra l'impératrice Joséphine en 1805, Talleyrand en 1807. Il recevra d'importantes commandes pour le mariage de Napoléon Ier avec Marie-Louise.

Notre sujet sera le portrait en profil de Catherine de Bénévent, vers 1806/1807. C'est un dessin au pastel conservé au musée de l'Ermitage, à Saint-Petersbourg. A cette époque Catherine est âgée de 45 ans. Visiblement, elle s'est empâtée. Pourtant son visage a gardé un attrait certain : les joues, le nez, les lèvres, les oreilles délicates, sont toujours très agréables à regarder.

L'esquisse du sourire est lisible, prêt à surgir, mais elle semble un peu amère, un peu lasse : elle songe à quelque souvenir, la vie s'écoule...

Ses cheveux, aux anglaises flagrantes, sont impeccable-



ment coiffés. Un chignon apparaît sur le sommet du crâne. Il est retenu par une tresse, fixée dans la chevelure par un peigne décoratif.

Deux sortes de diadèmes maintiennent l'équilibre de cette prémonitoire choucroute à la Brigitte Bardot.

Le cou s'est épaissi et laisse apparaître la glotte. Le port de tête n'a plus rien d'altier : il est devenu quelconque, presque pesant.

Les épaules tombent lourdement. La poitrine n'est plus aussi avenante. La robe est fermée par une ceinture décorée. Son châle recouvre ses bras.

La belle époque de la sublime Catherine Grand est à ranger au rayon des souvenirs...

Prud'hon a dessiné la princesse de Bénévent tel qu'il la voyait, avec la décence convenable de l'époque napoléonienne. Son talent est indiscutable, mais on peut douter de la satisfaction de son modèle.

Enfin, une miniature d'Isabey représentant la princesse de Bénévent est connue.

Jean-Baptiste Isabey (1767-1855) fut un portraitiste et un miniaturiste recherché sous l'Empire et la Restauration.

On peut considérer que l'apogée de sa carrière sera son succès au congrès de Vienne (1814/15), où il ac-

compagna ... Talleyrand !

Originaire de Nancy, il rejoint l'atelier de David en 1786. Remarqué par Marie-Antoinette, il réalisa de

nombreux portraits pour des aristocrates de la cour à Versailles.

Le couple impérial lui commanda de nombreuses œuvres. La Restauration, puis Louis-Philippe continuèrent ce mécénat. Napoléon III ne l'oublia pas non plus.

Son fils Eugène Isabey fut un peintre romantique célèbre.

Ses miniatures sont, d'abord, peintes à la gouache sur support d'ivoire. Puis il utilisa le vélin qui exalte l'aquarelle, mieux adaptée au rendu des cieux et d'un fondu éthéré.



Cette miniature, sur ivoire, peut être datée autour de 1810. Elle est sous verre, signée Isabey à droite.

La peinture est ovale, mesurant : hauteur 6 cm et largeur 4,4 cm. Elle fut vendue en 2017 à Drouot-Paris (collection particulière).

Le modèle parfaitement identifiable : Catherine de Bénévent, est vue en buste, de trois-quarts gauche. Des perles scintillent dans les cheveux et autour du cou. La robe est blanche, se terminant par de la dentelle au niveau de la poitrine. Son échancrure est typiquement Empire : large et s'étendant jusqu'aux épaules.

On y retrouve la chevelure abondante, un peu ébouriffée bien que magnifiquement coiffée, que nous connaissons par le tableau de Gérard et le dessin de Prud'hon.

Le visage semble esquisser un sourire aux commissures des lèvres, comme à la hauteur des joues.

Le petit nez mutin, les oreilles délicates et, surtout, les magnifiques yeux aux iris d'un ravissant bleu clair, sont les traits les plus remarquables de cette physionomie très distincte d'une femme frisant la cinquantaine. Insistons sur ce regard aux pupilles dilatées qui semble jauger et juger le spectateur en le clouant sur place.

Vraiment, la manière dont le modèle nous fixe respire l'intelligence.

Visiblement, ce regard est la première caractéristique que le peintre a remarqué sur cette figure. Ce qui prouve son talent de portraitiste, comme celui de sé-

ductrice de la très réfléchie Catherine.

De tout temps, on a négligé l'épouse de Talleyrand. On ne comprenait pas que ce dernier ait pu épouser une femme pareille.

Ce mariage apparaît, encore aujourd'hui, comme une sorte de fausse note dans une vie et dans une carrière exceptionnellement réussies.

Beaucoup d'érudits croient toujours que Catherine Worlée, épouse divorcée de George-François Grand, devenue Madame de Talleyrand-Périgord puis princesse de Bé-

névent, était d'une bêtise à couper au couteau.

Elle aurait affirmé en public : « Je suis d'Inde ! » La phrase est apocryphe mais peu importe : elle colle au mythe.

Nous préférons une autre phrase, apocryphe elle aussi : à l'époque du mariage avec Charles-Maurice, Bonaparte aurait exigé d'elle un comportement privé exemplaire et elle lui aurait répondu : « Je prendrai exemple sur la citoyenne Bonaparte ! »

Tout cela n'est qu'une stupidité de salon. Tout dans son comportement prouve une intelligence aigüe.

Les buts de sa vie furent l'argent, et la réussite sociale. Elle les obtint tous deux. Ce n'est pas à la portée de n'importe qui !

Les analyses des quatre tableaux la représentant aboutissent à la même conclusion : Catherine Worlée, devenue Mme Grand, puis princesse de Talleyrand, était une « parvenue arrivée », d'une beauté extraordinaire, d'un charisme, d'un charme, d'une culture, rares en cette période. Son intelligence n'avait rien à leur envier.

1 Surnom qu'elle lui donne dans cette lettre.

2 Une bergère est un fauteuil à bras pleins et à large assise rembourrée, cannée ou garnie de volumineux coussins. Le dossier est, assez couramment, enrichi d'oreilles.

Talleyrand et le vin

par Daniel Chartre (*daniel.chartre@laposte.net*)



Une invitation à prendre place à la table de Talleyrand était un honneur très recherché. Etre, ne serait-ce qu'une fois, le commensal de l'un des hommes les plus importants de France et d'Europe, conférait à celui qui avait eu ce privilège le sentiment d'appartenir à l'élite. Le faste de ses réceptions et la réputation de sa table étaient devenus légendaires et font encore rêver de nos jours.

La qualité et la recherche des mets servis, le talent de ceux qui les accommodaient (dont le plus célèbre fut Antonin Carême) exigeaient que les vins qui les accompagnaient fussent dignes d'eux.

Est-ce pour ce motif que Talleyrand se porta acquéreur du domaine viticole bordelais du Haut-Brion ? Ce n'est pas certain.



Château Haut-Brion: les extérieurs par Kelly

Ce cru était déjà fort connu et apprécié : la famille de Pontac, qui avait créé le domaine en 1525, produisait un vin qui jouissait outre-Manche, depuis le milieu du XVIIIème siècle, d'une grande réputation. Talleyrand ne l'ignorait pas et, en connaisseur, devait l'apprécier. Mais ce qui l'a poussé à se porter acquéreur de ce vignoble est certainement la perspective des bénéfices qu'il pourrait en tirer, dans la mesure où il a toujours cherché à s'enrichir, non seulement par le biais de l'agiotage et de la spéculation, mais aussi en se lançant dans des entreprises de négoce. Lors de son séjour aux Etats-Unis, il s'était lancé dans la prospection des terres vierges en vue de leur vente à des investisseurs européens, puis avait affrété, en association avec Bon de Beaumetz, un autre exilé qui était dans la même situation que lui, et avec des banquiers américains, un navire dont la cargaison devait être vendue aux Indes, navire à bord duquel il avait même sérieusement songé à s'embarquer. Talleyrand avait certainement entendu

parler du Château Haut-Brion par Thomas Jefferson, l'un des rédacteurs de la Déclaration d'indépendance des Etats-Unis et qui en devint le troisième président de 1801 à 1809. Ce grand connaisseur de vins avait parcouru tous les vignobles de France et s'enthousiasmait pour les vins du Bordelais dont il fut le premier à effectuer un classement, bien avant celui de 1855.

Le Château Haut-Brion fut l'un de ceux dont il vanta le plus les mérites, et qu'il incita ses compatriotes (il était aussi courtier en vins) à acheter.

Talleyrand a rencontré à plusieurs reprises ce grand personnage, alors ambassadeur en France, puis aux Etats-Unis où il s'était fait élire membre de l'association savante « American Philosophical Society »

Dès le début de 1801, Talleyrand, voyant qu'après les victoires de Bonaparte à Marengo, de Moreau à Hohenlinden et de Brune et Murat dans la plaine du Pô et en Toscane, la deuxième coalition commençait à se disloquer, que l'Angleterre, n'ayant plus pour seules alliées que les forces ottomanes et se retrouvant politiquement et militairement isolée et contrainte à négocier la paix, la sécurité des transports maritimes allait amener la reprise des échanges commerciaux, pensa que les exportations de vin de Bordeaux, outre-Manche et vers le nouveau continent, seraient une source de profits non négligeable.

Le 28 février 1801, Talleyrand achetait le domaine viticole bordelais du Château Haut-Brion auprès de Jacques Pons, Marie Joseph et Laure de Fumel, neveux et héritiers du comte Joseph de Fumel, dans la famille duquel il était parvenu par le jeu des mariages et des héritages après avoir appartenu à la famille d'Aulède de l'Estonnac.

Pourquoi a-t-il revendu après trois ans seulement ce vignoble prestigieux ?

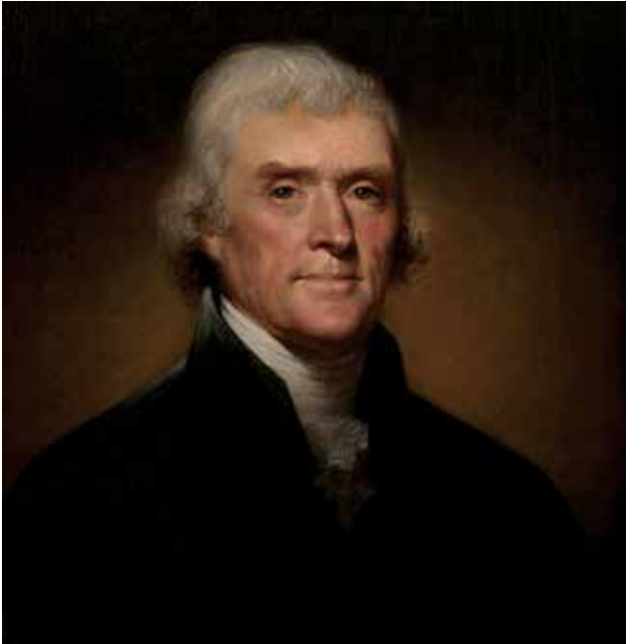
Bien qu'il semble qu'il n'en ait confié à personne les motifs, (la correspondance privée du prince qui au-

Le portrait du Prince figure en bonne place au château Haut Brion



rait peut-être pu nous éclairer sur ce point a en grande partie disparu lors de la mise à sac du château de Sagan pendant la Seconde Guerre mondiale.) on peut reconstituer les raisons qui ont poussé Talleyrand à se séparer de son acquisition de la manière suivante :

- En premier lieu, la rupture de la paix d'Amiens (mars 1803), bientôt suivie de la reprise des hostilités, se traduisit par la cessation, à nouveau, des échanges commerciaux entre les deux nations mais aussi par la raréfaction de ceux entre la France et l'Amérique. La domination par l'Angleterre des océans, qui se tradui-



Portrait officiel du Président Thomas Jefferson par Rembrandt Peale, 1800.

sait par la saisie de toutes les cargaisons en provenance et à destination du nouveau continent, entraînait la perte des deux principaux débouchés commerciaux du domaine, et rendait l'investissement nettement moins profitable.

- La seconde raison fut probablement l'acquisition du château de Valençay sur ordre de Napoléon (« Je veux que vous achetiez une belle terre, que vous y receviez brillamment le corps diplomatique et les étrangers marquants, qu'on ait envie d'aller chez vous et que d'y être prié soit une récompense pour les ambassadeurs des souverains dont je serai content. » avait-il écrit à son ministre), avait mobilisé la quasi-totalité des finances de Talleyrand ; malgré cela, les capitaux réunis étaient loin de suffire et c'est Napoléon qui prêta l'essentiel de la somme nécessaire à la réalisation de la transaction.

Mentionnons au passage que Talleyrand n'aurait remboursé qu'une faible partie des fonds prêtés par Napoléon, certains prétendant, et c'est fort probable, qu'il n'en

remboursa pas un sou^{*}, ce qui expliquerait au passage que Napoléon ait disposé aussi cavalièrement du domaine lors de l'emprisonnement des princes d'Espagne.

Ce château étant ainsi destiné à recevoir luxueusement d'importants personnages étrangers, Talleyrand, après sa première visite, chargea Jean-Augustin Renard de restaurer et d'embellir sa nouvelle propriété. Le château fut remeublé, un pavillon de chasse fut aménagé et le parc transformé en parc à l'anglaise. Les travaux furent menés bon train pour que, dès l'été 1804, Talleyrand puisse recevoir dignement ses invités.

Ils se poursuivirent en 1805 et 1806, mais tous ces embellissements étaient fort onéreux. Les revenus, officiels, officieux, et occultes de Talleyrand qui, pour représenter dignement la France, menait grand train, ne pouvaient suffire à les financer et c'est fort probablement pour cette raison que, le 12 juillet 1804 il revendit 300.000 francs, le Château Haut-Brion, acheté 255.000 francs, trois ans plus tôt.

Cette cession ne l'empêcha pas de faire servir ce grand cru à sa table, concurrentement avec des vins d'autres provenances, tels le châteauneuf-du-pape et bien d'autres car, depuis Louis XV, les membres de la famille royale et la noblesse faisaient preuve d'un grand éclectisme œnologique.

Nul doute que le vin préféré de Napoléon, le chambertin, devait être le plus souvent proposé aux hôtes de Valençay, qui devaient se sentir flattés de boire le vin préféré de l'Empereur, le seul et unique vin servi à la table impériale.

Le champagne dont Talleyrand disait qu'il était « le vin de la civilisation » a figuré en bonne place dans les réceptions, à la table et dans les caves du prince. Son principal fournisseur était, dit-on, la maison Ruinart ; Napoléon préférait, paraît-il, le Moët & Chandon, envers lequel il commettait la même hérésie qu'envers le chambertin, en le coupant à moitié d'eau. Il appelait ce breuvage « ma limonade ». C'est sans doute avec cet infâme mélange, - nous raconte André Castelot, - qu'un jour à Varsovie, la comtesse Potocka vit Talleyrand, qui faisait son office de Grand chambellan, s'avancer « une serviette pliée sous le bras, un plateau de vermeil à la main, et venir offrir un verre de limonade ».

Mais Talleyrand ne se cantonnait pas aux vins français ; il a, durant toute sa vie, aimé et consommé régulièrement des vins espagnols, malaga et xérès, et portugais, porto et principalement madère. Il les aimait secs. La grande consommation en Europe de ces vins originaires de la péninsule ibérique remontait à l'Ancien régime où ils étaient très prisés. Talleyrand en consuma régulièrement (presque quotidiennement



*Le vignoble de Valençay
vu depuis le château
(état actuel)*

du madère), non seulement en France mais aussi en Angleterre et aux Etats-Unis (le madère contrairement au chambertin et autres vins de Bourgogne supporte bien les transports maritimes et même se bonifient pendant le voyage grâce aux balancements du navire). Il le faisait servir entre les repas mais aussi à sa table après la consommation de certains potages et autres plats ;

toute sa vie, il se souciera de ne point en manquer. Sur ses vieux jours il en fit de même avec le xérès, plus particulièrement lors de son ambassade à Londres où ce vin était très apprécié par la Maison royale et par toute la haute société anglaise.

La vente du Château Haut-Brion n'a pas, par ailleurs, signifié que Talleyrand se désintéressait de la culture de la vigne. Valençay possède un vignoble dont l'origine est attestée dès la fin du premier millénaire. A l'origine, le vin produit était ce que l'on appelle un « vin de berger » vin très simple et sans grande qualité. Mais grâce aux améliorations et aux soins des ab-

bayes, Saint-Christophe-en-Bazelle, Varennes-sur-Fouzon et Selles-sur-Cher pour citer les plus importantes, la qualité progressa et il fut classifié comme « Vin de Moine » Talleyrand développa le vignoble de Valençay et le fit connaître en le faisant paraître à sa table.

* Selon d'autres sources, Talleyrand aurait remboursé tout ou partie en plusieurs fois.

Sources :

-André Beau : "Talleyrand, chronique indiscrete de la vie d'un Prince" Editions Royer

-Michel Poniatowski "Talleyrand aux Etats-Unis" Editions Perrin).

-André Castelot : "Talleyrand où le cynisme" Librairie académique Perrin

- "Souvenirs intimes sur M de Talleyrand recueillis par Amédée Pichot" Reproduction à l'identique de l'édition de cet ouvrage publié par les éditions E Dentu par Forgotten Book

-François Bonneau : "Talleyrand à table"

-Les sites de la ville de Valençay, Château Haut-Brion, Gevrey Chambertin et wikipédia pour les informations sur Thomas Jefferson, les vins ibériques, ainsi que le site du "Centre de gastronomie historique", plus toutes les grandes biographies sur Talleyrand (Madelin, Orioux, Lacour-Gayet, Waresquiel, Loliée, Duff Cooper, Ferrero, Bordonove etc.)

Fascinante Dorothee, dernière duchesse de Courlande

par **Théodore de Medem**
(*tdemedem@lacourlande.com*)



C'est à l'âge de 50 ans que j'ai commencé à m'intéresser à mon histoire familiale. Ainsi, après avoir reçu la nationalité lettone en 1995 nous avons décidé, en 2001, avec mon épouse Aline, de nous établir à Riga, sur les traces du lointain et mystérieux duché de Courlande.

Notre séjour en Lettonie, qui pris fin en 2004, nous a permis de vivre une expérience inoubliable et de rencontrer des personnages d'exception tels que Vaira Vīķe-Freiberga (présidente de la Lettonie de 1999 à 2007), Imants Lancmanis (directeur du musée du château de Rundale) et le prince Ernst-Johann Biron, descendant du frère cadet Karl du dernier duc de Courlande.

Le duché de Courlande

Appelé aussi duché de Courlande et Sémigalie, c'est une principauté territoriale héréditaire, fondée en 1561 lors de la sécularisation de la Confédération livonienne au sein de l'Etat teutonique par son maître, Gotthard Kettler. Le duc réorganisa son Etat, le faisant régir par un droit directement inspiré du protestantisme.

Etat autonome sous la suzeraineté de la République des Deux Nations ¹, le duché englobait les régions historiques de la Courlande (Kurzeme) et de la Sémigalie (Zemgale), qui font aujourd'hui partie de la Lettonie. Il a même été une petite puissance coloniale (Tobago, et île James à l'embouchure de la Gambie au 17e siècle).

Annexé au cours du troisième partage de la Pologne en



La duchesse Dorothee de Courlande par Angelica Kauffmann. Rome, 1785 Collection particulière

1795, le territoire entra ensuite dans le gouvernement de Courlande, parfois improprement appelé province de Courlande, administré par l'empire russe.

Dorothee von Medem

La duchesse Dorothee de Courlande (Dorothea von Kurland) née Anna Charlotte Dorothea von Medem le 3 février 1761 à Mesothern, en Courlande, fut l'une des étoiles de la haute société européenne de la fin du XVIIIe et du début du XIXe siècle.

Elle est présente dans toutes les biographies consacrées à Talleyrand et sa plus jeune fille, qui portait également le prénom de Dorothee, entra dans l'histoire sous le nom de duchesse de Dino.

Ses parents étaient le Comte Friedrich von Medem, de la vieille noblesse Courlandaise, et Louise Charlotte von Manteuffel.

Le 6 novembre 1779, elle épousa Pierre von Biron, de 37 ans son aîné, duc de Courlande et Sémigalie. De ce mariage naîtront six enfants dont deux mourront en bas âge. Grâce à sa beauté, son charme, son énergie et son in-



*La duchesse Dorothee de Courlande
Friedrich Hartmann Barisien 1782 Musée du château de Rundale (dépôt du musée national d'histoire de Lettonie)*



Le duc Pierre de Courlande

telligence, elle réussit à atteindre les sommets de l'aristocratie européenne.

Elle était de surcroît une femme de cœur.

Après la naissance de sa fille Dorothee, en 1793, elle vécut principalement à Berlin. L'année suivante, elle achetait le domaine de Löbichau où elle passera les mois d'été. Elle accueillait souvent sa demi-sœur, Elisa von der Recke, et connaissait personnellement le tsar Alexandre Ier de Russie, Frédéric-Guillaume III de Prusse, Napoléon Ier, Metternich, Goethe, Schiller... comme en témoigne la lettre ci-dessous, signée de la tsarine Catherine II et expédiée de Crimée au moment où la duchesse était rentrée en Cour-

lande afin de mettre au monde l'héritier tant attendu. Né cette année 1787, il mourut en 1790.

Après le mariage de sa fille Dorothee avec Edmond de Talleyrand-Périgord, neveu de Charles-Maurice, Dorothea von Kurland vint souvent à Paris. Sous l'influence de Talleyrand, elle passa de l'admiration à la haine de Napoléon. En 1814, elle se rendit au congrès de Vienne où elle rencontra à nouveau Talleyrand.

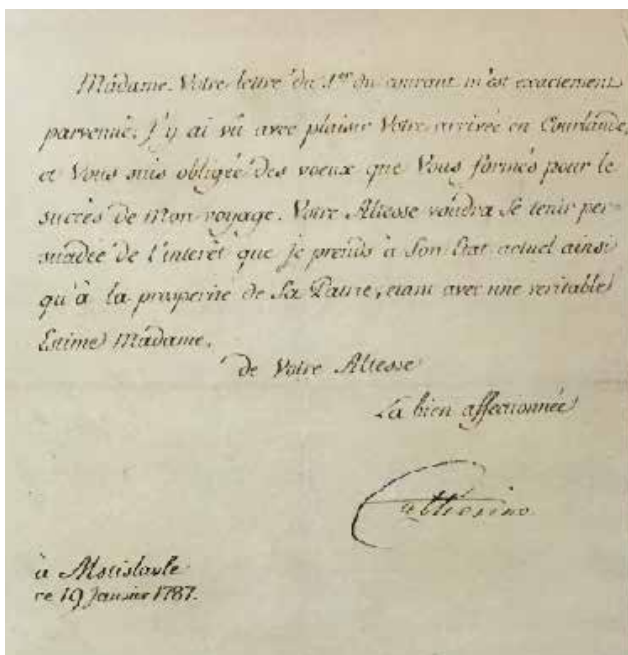
Elle mourut le 20 août 1821 à Löbichau. Son corps fut transféré quelques années plus tard dans le caveau familial à Zagan, pour reposer auprès de Pierre von Biron, mort en 1800.

Son père, Johann-Friedrich von Medem (1722-1785), né au domaine de Wilzen, avait fait ses études dans les universités d'Iéna et de Königsberg et fut maître de cavalerie dans l'armée polonaise et chambellan du roi



Le comte Johann-Friedrich von Medem/Père de la duchesse Dorothee. D'après Joseph Grassi. Coll. particulière (France)

Auguste III. Il fut l'un des fondateurs, en 1754, de la loge francs-maçonne auprès des trois sabres couronnés de Mitau. D'abord partisan de Charles-Christian de Saxe, duc de Courlande, il devint l'un des principaux conseillers et défenseurs de l'époux de sa fille, le duc Pierre. En 1779 il



fut fait comte du Saint-Empire romain germanique.

De 1784 à 1787, Pierre de Biron, Dorothee et leur fille aînée Wilhelmine firent un long périple, surtout en Allemagne et en Italie - Vicence, Venise, Bologne, Rome et Naples. Dorothee écrivait :

« Je suis enfin en Italie, la destination rêvée de toutes les personnes qui doivent vivre au nord. Sur la route depuis Bolzano et même depuis Innsbrück, nous n'avions échangé que quelques dizaines de mots, tellement nous étions pris par l'observation des paysages : ils changèrent tout doucement depuis le nord vers le sud, depuis l'Allemagne vers l'Italie. Au fond de mon coeur, je ne pouvais pas réellement imaginer que des arbres et des branches desquels pendent des citrons au lieu de cerises ou de pommes puissent pousser en pleine nature. Là enfin, j'ai pu le constater de nombreuses fois. Toutefois, je ne peux pas décrire tout ce que j'ai vu. Depuis ce matin, un nombre incroyable d'images s'est accumulé dans ma mémoire. J'aurais dû être peintre pour faire parvenir à mes amis des toiles et non des lettres.

Günter Elbin «Macht in zachten Händen. Dorothea Herzogin von Kurland.» Munich 1968 p 65.



*Wilhelmine, la fille aînée de la duchesse avec la cadette, Dorothee, âgée de 7 ans en 1800.
Par Joseph Grassi.
Collection des descendants de la famille (Allemagne)*

Dorothee et le mariage de sa fille avec le neveu de Talleyrand

Le 16 octobre 1808, la duchesse Dorothee reçut à Löbichau l'empereur Alexandre Ier de Russie. Cette visite n'était pas uniquement amicale. Talleyrand, qui n'était

plus ministre de Napoléon depuis le 17 juin 1807, avait demandé à l'empereur Alexandre, lors de l'entrevue d'Erfurt, son entremise sur une question personnelle en récompense de ses services diplomatiques, *« Je cherchais à marier mon neveu Edmond de Périgord. J'avais souvent entendu parler, en Allemagne et en Pologne, de la duchesse de Courlande. Je savais qu'elle était distinguée par la noblesse de ses sentiments, par l'élévation de son caractère et par les qualités les plus aimables et les plus brillantes. La plus jeune de ses filles était à marier : je résolus donc de faire demander pour mon neveu la princesse Dorothee de Courlande, et, pour que l'empereur Napoléon ne pût pas revenir, par réflexion ou par caprice, sur une approbation donnée, je sollicitai de la bonté de l'empereur Alexandre, ami particulier de la duchesse de Courlande, de demander lui-même à celle-ci la main de sa fille pour mon neveu. »*

(Mémoires du prince de Talleyrand. Paris 1891.

Tome II pp 4/5.)

Ce projet de mariage arrangé offrit à la duchesse Dorothee l'opportunité de réaliser son ancien rêve lié à la France. Toutefois, il ne fut pas aisé de convaincre sa fille, dont les sentiments penchaient pour le prince polonais Adam Czartoryski. Pour mener à bien ce plan, elle demanda à plusieurs personnes de confiance de mettre en œuvre des ruses, et elle exerça également son autorité de mère. Elle était aussi guidée par la nécessité de ne pas froisser Alexandre Ier, intermédiaire de ce mariage. La princesse Dorothee de Courlande épousa finalement le comte Edmond de Talleyrand-Perigord à Francfort, le 23 avril 1809.

En 1804-1805, la « petite Dorothee », née en 1793, disposait elle aussi d'un petit salon dans le palais de Courlande situé sur l'avenue Unter den Linden, à Berlin. Elle écrit dans ses Mémoires :

Je voyais peu ma mère; elle voyageait une grande partie de l'été, et, l'hiver, elle allait beaucoup dans le monde. Quoique je demeurasse sous le même toit qu'elle, je savais beaucoup trop que la maison m'appartenait, que j'étais servie par mes gens, que mon propre argent payait mes dépenses; et qu'enfin mon établissement était complètement séparé du sien. J'allais le matin lui baiser la main, et, de temps en temps, elle venait dîner chez moi, c'est à quoi se bornaient nos rapports.

Souvenirs de la duchesse de Dino p 138



La duchesse Dorothee de Courlande. Vers 1790, par Johann Heinrich Schröder. Musée National d'histoire de Lettonie

La duchesse Dorothee à Paris

« Pendant toute la durée de ses fréquentes visites à Paris, Anne Dorothee fut l'objet des attentions les plus délicates et les plus empressées de la part de ce qui restait en France de plus distingué et de plus noble. Dans le cercle intime des familles Talleyrand, Narbonne, Choiseul, Jaucourt, dans une amitié resserrée avec la spirituelle vicomtesse de Laval, elle put jouir à son aise des charmes de cette société élégante, sans égale, qui unissait la dignité de la politesse allemande à cette galanterie fine, à se laisser aller comme il faut dont l'aristocratie française seule possédait le secret. Certes, la duchesse de Courlande ne laissa jamais rien désirer aux critiques les plus sévères ; mais ce ton exquis, inimitable, qui la distinguait entre toutes, ce je-ne-sais-quoi indéfinissable qui répandait comme un suave parfum sur ses dernières années et éloignait toute gêne de ceux qui l'approchaient, tout cela n'était-il pas comme un reflet chatoyant du plaisant pays de France. »

Arthur Dudley. « La dernière duchesse de Courlande » dans Revue de Paris. Bruxelles, tome X, 1843 pp. 13-14.

« La duchesse portait une robe de tulle blanc et satin blanc à jour, avec une guirlande de tulipes en satin et tulle d'argent ; des diamants et des saphirs brillaient dans ses cheveux et à son cou. Après le bal, il y eut souper dans la galerie de Diane ; la duchesse de Courlande s'assit à la table de l'impératrice qui ne comportait que dix couverts. Deux jours plus tard, elle fut à la grande soirée donnée par le duc de Bassano ; cette fois, elle était vêtue de satin rose avec une tunique de dentelle de soie et coiffée d'une toque d'argent ornée de plumes blanches. »

Memoiren der Gräfin Kielmannsegge p. 98

Auguste Charlotte von Kielmannsegge, née von Schönberg (1777-1863), rencontra la duchesse Dorothee en 1800 et resta son amie fidèle jusqu'en 1811, date à laquelle leurs positions politiques les séparèrent : si Mme de Kielmannsegge comptait parmi les admirateurs de Napoléon Ier, Dorothee se rangea du côté de ses opposants.

C'est dans l'une de ses conversations avec la comtesse von Kielmannsegge que Talleyrand lança sa fameuse phrase : « **Je veux que pendant des siècles, on continue à discuter**

sur ce que j'ai été, ce que j'ai pensé, ce que j'ai voulu. C'est une façon d'introduire la mort dans la vie et d'en jouir, une modalité de pulsion de mort, une façon de transcender la mort ».

La cause Freudienne 2007/1#65 p.173 à 185. Entretien avec Emmanuel de Waresquiel.

Les neuf cents lettres que la duchesse adressa à la comtesse von Kielmannsegge ne représentent qu'un mince



La comtesse Auguste Charlotte von Kielmannsegge (Joseph Grassi vers 1800)



Charles-Maurice de Talleyrand, prince de Bénévent.
Alexis Nicolas Noël. Miniature 7x6 cm, 1814.
Musée du château de Rundäle. Don de M. Boriss Teterevs.

fragment de la quantité de travail immense qu'elle investissait dans sa correspondance : elle consacrait plusieurs heures, quotidiennement, à cette occupation. En outre, elle écrivait également son journal intime dont la partie rédigée entre 1802 et 1821 a été conservée. Toutefois, les volumes datant des années 1808 à 1812 sont manquants. La duchesse aurait aussi rédigé, en français, des carnets pour certains de ses voyages. On sait qu'en 1793, elle détruisit des journaux intimes écrits avant cette date pour, comme le note August Tiedge, « éviter qu'un tiers aux intentions félonnes ait accès à ses sentiments les plus intimes ».

« Je suis allée à une petite soirée aux Tuileries. Nous avons été obligés de rester assis dans des fauteuils peu confortables lors de la première partie de la représentation théâtrale. L'empereur parla longtemps et évoqua souvent la Courlande, sa situation politique d'autrefois et d'aujourd'hui ; il parla aussi du spectacle, il bavarda beaucoup et était de très bonne humeur. L'impératrice parlait davantage que d'habitude et demanda si les princesses [les filles de la duchesse Dorothee] pourraient venir à Paris. La pièce « Shakespeare amoureux » fut jouée par Talma, Mars et Émilie Contat. La première interpréta courageusement le rôle d'une personne follement amoureuse, et ce fut la première fois que je l'ai vue jouer dans une comédie. Puis tout le monde chan^{ta}... les femmes bien, les hommes moins. Un dîner suivit le spectacle, l'impératrice m'invita à jouer dans son équipe

de whist en compagnie de Neuchâtel [le maréchal Louis-Alexandre Berthier, prince de Neuchâtel, depuis 1810 grand chambellan] et Montesquiou [le comte Anne Élisabeth Pierre de Montesquiou-Fezensac]. »

Journal intime de la duchesse Dorothee, tome XVII, à la date du 18 décembre 1810.

Thüringer Universitäts- und Landesbibliothek, Iéna.

Dorothee et les Mémoires de Talleyrand

Avant le congrès de Vienne, Talleyrand avait déjà confié à Dorothee une mission importante de transcription de ses Mémoires. Ce recueil, dont l'existence avait à l'époque suscité une grande curiosité et sur l'authenticité duquel plusieurs hypothèses sont encore avancées aujourd'hui, fait l'objet d'une courte mention dans le journal intime de la duchesse Dorothee à la date du 10 août 1814 : « Talleyrand m'a donné ses mémoires pour que je les transcrive. »

Journal de la duchesse Dorothee, tome XV Voir note 2 p 53

Cette mission lui prit plusieurs années. Elle écrit encore le 17 avril 1816 : « Cela fait quelques jours que tôt le matin jusque la nuit profonde, je reprends les mémoires de Talleyrand. Cela me passionne tellement depuis plusieurs mois que je ne suis pas capable de m'occuper d'autre chose. » Elle put noter dans son journal deux jours plus tard : « Je viens d'en finir avec les mémoires. »

(Journal intime de la duchesse Dorothee, tome XV)

Ce travail de mise en ordre et de transcription des Mémoires de Talleyrand fut poursuivi par la fille de Dorothee et par son ami Adolphe de Bacourt. Elles parurent pour la première fois en 1891 et 1892 dans une édition en cinq tomes.

Correspondance de Talleyrand avec la duchesse

Dans ses lettres à la duchesse Dorothee, Talleyrand illustre et commente les événements marquants de l'histoire de France et de l'Europe liés à la campagne de Russie en 1812, la défaite de Leipzig en octobre 1813, l'entrée de l'armée des alliés à Paris en mars 1814 et le retour des Bourbons sur le trône. Talleyrand terminait toujours ses lettres par « je vous aime et je vous embrasse de tout mon cœur ». Il utilisait également cette tournure dans sa correspondance avec ses autres amies, en revanche il conclut la lettre écrite à Dorothee le 25 janvier 1814 de manière toute particulière :

« Je trouve tout supportable quand je suis près de vous. Vous ! Vous ! Vous ! Voilà ce que j'aime le plus au monde. » Talleyrand intime, d'après sa correspondance inédite avec la duchesse de Courlande p51

Le ton enthousiaste utilisé par Talleyrand pour conclure cette lettre est d'autant plus significatif que

cette phrase fut rédigée à un moment crucial, alors que les forces alliées approchaient de Paris. Napoléon avait rejoint son armée le matin même. La France était devant des changements politiques majeurs à la préparation desquels Talleyrand lui-même prenait part.

Pourtant la duchesse Dorothee ne se contentait pas d'observer passivement les événements et de recueillir des informations. Son courage et son énergie, de même que sa témérité, qui avaient déjà été notés par ses contemporains pendant son enfance, n'avaient pas disparu. Le 23 avril 1814, Dorothee décrit dans une lettre l'attaque de l'armée des alliés sur Paris :

« Être le témoin de tout ce qui se passe est extrêmement intéressant pour un observateur intelligent même si on est exposé à tous les dangers possibles... Je ne ressentis aucune peur quand le 30 mars se déroula la bataille dans les alentours de Paris et que les bombes tombèrent juste à côté de ma demeure... J'eus un très grand plaisir à voir de nombreux amis et connaissances de nations différentes. »

Die Herzogin von Kurland im Spiegel ihrer Zeitgenossen p.99

Talleyrand avait déjà écrit à Dorothee, le 4 octobre 1814, avant le début du congrès de Vienne :

« J'ai une tâche difficile à accomplir ici. Les ambitions du tsar Alexandre et de la Prusse ont atteint une témérité extraordinaire. Nous ne pouvons pas admettre que la Russie avec ses quarante quatre millions d'habitants s'étende jusqu'à l'Oder. Si l'Europe s'était armée pour abattre un colosse ce n'était pas pour créer un autre à sa place... Ils veulent faire descendre le roi de Saxe. Dans tous les cabinets de tous les gouvernements je constate les principes et la manière de trouver des preuves caractéristiques à Bonaparte ».

Gaston Palewski. Le miroir de Talleyrand. Lettre inédite à la duchesse de Courlande pendant le congrès de Vienne. Paris, 1976 p.43

La lettre datée du 19 octobre témoigne du souci de Talleyrand de préserver la Saxe pour faire contrepoids face à la Prusse qu'il considérait comme une menace :

« Les fêtes vont bien chère amie, mais les affaires vont mal. Les principes de la Prusse sont ceux qui ont révolté l'Europe lors du partage de la Pologne. Ils veulent absolument détruire la Saxe comme s'ils en avaient le droit, comme si la conquête seule donnait la souveraineté. Je m'élève contre toutes ces prétentions. Metternich est bien faible et surtout bien tergiversant. Castlereagh ne pense qu'éviter les querelles de Parlement. Le reste ne lui fait rien. »

Gaston Palewski. Le miroir de Talleyrand. p.58)

Départ de la duchesse

Lors du congrès de Vienne, la duchesse retrouva Talleyrand. Après l'évasion de Napoléon de l'île d'Elbe et son retour à Paris en mars 1815, elle s'enfuit à Vienne où le congrès se poursuivit jusqu'au 9 juin, date à laquelle fut signé l'acte final, neuf jours avant la défaite de Napoléon à Waterloo. Même si l'épisode des Cent-Jours replaça la France dans le rôle de l'ennemi, Talleyrand sut préserver son statut de puissance en profitant des désaccords internes entre les participants du congrès et en plaçant au premier plan les principes de légitimité, d'équilibre de l'Europe et du droit sacré des Bourbons contre lesquels personne n'osa s'opposer.

La duchesse quitta Vienne le 1er juin 1815 pour se rendre à Carlsbad et écrit dans son journal intime, la veille de son départ :

« Demain, je quitterai ma chère Vienne. Jamais la séparation d'avec mon ami Talleyrand n'a été si douloureuse »
Talleyrand, à son tour, lui écrit le jour de son départ :
« Adieu, je vous quitte avec une peine extrême. Ces éloignements-ci sont d'une espèce plus triste que tous ceux que l'on éprouve dans la vie ordinaire, chère amie, votre souvenir, votre tendresse me soutiendra dans les peines. Je vous aime de toute mon âme, et pour toute la vie que le ciel me conserve encore. »

Gaston Palewski. Le miroir de Talleyrand. p.199

Elle savait toujours réunir autour d'elle des gens intéressants. Même si pour certaines dames de la noblesse il n'est ouvertement pas possible de rassembler de manière harmonieuse des représentants des diverses couches de la société comme la noblesse avec des écrivains, des musiciens ou des comédiens, la duchesse sut pleinement démontrer le contraire : elle recevait tous ceux qui autrement évitaient de se rencontrer. Chez elle régnait une vraie égalité entre toutes les classes de la société, une considération entière de la personnalité et non pas de la mission ou de la position de la personne.

E. von Binzer, Drei Sommer in Löbichau, 1819-1821 p. 10

Au milieu d'une vie mondaine brillante, la duchesse n'oubliait pas sa vie spirituelle et les bonnes œuvres. En 1809, fut créée, dans le cloître des Carmes-Billettes désaffecté pendant la Révolution, l'unique paroisse luthérienne de Paris. La duchesse fit un don de mille francs qui fut utilisé pour la création de l'école protestante. En 1820, elle fit don à l'église d'une cloche, ce qui constituait un événement hautement symbolique car il était auparavant interdit de sonner les cloches pour commencer les services protestants. On peut considérer que le roi Louis XVIII leva cette interdiction sous l'influence

de la duchesse Dorothée. En 2006, une plaque figurant son portrait en bas-relief fut inaugurée en l'église des Billettes pour commémorer ses mérites.

Fin de vie

La duchesse passa l'hiver 1820-1821 à Paris où elle poursuivit son train de vie habituel alors qu'elle était déjà malade.

Elle quitta Paris en avril pour se rendre à Löbichau où elle parvint au milieu du mois de mai, dans un état de santé instable.

Lors de cette période difficile, elle reçut la dernière lettre de Talleyrand, écrite le 24 juillet à Paris :

« Je n'ai peut-être jamais senti combien je vous suis attaché, Vous êtes si bonne, vous savez si bien protéger, donner, que tout ce qui vous connaît doit vous adorer. Adieu ange de bonté et de douceur »

Jean Orieux. Talleyrand ou le sphinx incompris. Paris, 1970 p. 686.

Le 18 août, elle fut frappée d'une attaque de paralysie, et elle mourut le 20.

Ses funérailles eurent lieu le 29 août et elle fut entermée à l'emplacement qu'elle avait choisi, dans un bosquet, près du château de Löbichau, .

Un service, auquel assista Talleyrand, fut célébré en sa mémoire à l'église des Billettes. De nombreuses lettres ainsi que ses remerciements aux messages de condoléances révèlent la

profonde tristesse de Talleyrand. Il écrit ainsi dans une lettre du 1er novembre :

« J'aurais été bien fâché de ne pas avoir une marque d'amitié de vous, au moment où j'éprouve la plus grande tristesse de ma vie. Je vous remercie de votre lettre. Je n'aurais jamais porté mon esprit sur l'idée que je survivrais à cette pauvre duchesse : j'espérais qu'elle me fermerait les yeux. C'était un ange de douceur et de bonté : je la regretterai jusqu'à ma dernière heure. »

André Beau. Talleyrand. Chronique indiscreète de la vie d'un prince Paris, 1992 p.152

Ainsi disparaissait une des figures les plus curieuses et les plus attachantes de l'Europe monarchique, aristocratique et cosmopolite de la fin du XVIIIe et du commencement du XIXe siècle, une représentante très caracté-

ristique de l'élite qui, dans l'entourage des souverains, dirigeait cette Europe, d'ailleurs à son déclin. Pourvue du précieux privilège de garder, malgré les années, une apparence de jeunesse, la duchesse de Courlande avait parcouru une éblouissante carrière, fréquenté les cours grandes et petites, vécu dans l'intimité des souverains, des plus célèbres hommes d'Etat et diplomates. Fêtée, entourée d'hommages, adulée, elle avait connu le secret de la plupart des négociations et des intrigues qui, de son temps, avaient bouleversé le vieux monde.

Louis-Jules Arrigon. Une amie de Talleyrand. La duchesse de Courlande. 1761-1821. Paris, 1946, pp. 215/216

C'est en 1878 que les sépultures de la duchesse Dorothée de Courlande, de Pauline et de Johanna furent déplacées dans le caveau familial, à l'église de la Miséricorde de la Sainte-Trinité à Sagan.

Cet édifice fut malheureusement détruit lors de la se-

conde guerre mondiale et la salle de réunion de la paroisse fut démolie en 1946. Les tombes, qui étaient facilement accessibles en soulevant une grille métallique ajourée, furent dévastées et endommagées pendant les longues années d'après guerre. En 1991 à la demande des descendants de la famille, le caveau fut remis en ordre. Tout ce qui restait des dépouilles du duc Pierre, de son épouse Dorothée, de leurs filles Pauline et Johanna, et du prince Pierre Gustav Her-

mann Biron fut recueilli dans une petite boîte en bois. On y apposa une plaque ovale en laiton doré présentant six vers d'épithaphe qui, par un fait du destin, provenait du cercueil de la duchesse Dorothée.

Le texte de la plaque est le suivant :

« Son âme rentra chez elle dans des espaces plus lumineux, ici-bas, son chemin reste encore visible ; son existence dans ce monde fut comme un doux rêve matinal, sa vie fut remplie d'œuvres angéliques et chaque larme versée fut un remerciement. »





Nicolas Henri Jacob vers 1810.
Collection des descendants de la famille (France)

Nicolas Henri Jacob (1782-1871) fut un peintre et graveur français, disciple de David. Jacob développa une technique de lithographie très travaillée et illustra des éditions scientifiques. Vers 1810, il créa une nouvelle iconographie de Dorothee, appréciée par cette dernière, qui fut déclinée dans de nombreuses répliques où changeaient à chaque fois, comme dans la vie réelle, les tenues de la duchesse. Il s'inspira pour la position du personnage et la posture de sa tête du portrait de la duchesse créé vers 1800 par le peintre Jacob Grassi qui se trouvait auparavant au château de Sagan et qui appartient aujourd'hui à la famille Talleyrand en France.



Caricature de la duchesse Dorothee. Ernst Welker.
Aquarelle, 1819-1820. Musée de nos amis du château de Posterstein.

Dorothee, adulée mais aussi caricaturée. Ernst Welker fut le professeur de dessin d'Emilie von Gerschau. L'album réunit quarante-sept de ses dessins : des caricatures affectueuses représentant les habitants et les invités de Löbichau sous forme d'animaux, d'oi-

seaux ou d'objets qui soulignent leurs traits physiques ou de caractère et qui sont accompagnées d'un texte explicatif. A côté du dessin est inscrit le texte suivant « Un caniche se distingue par sa fidélité, c'est pourquoi il est aimé par tous les habitants de la maison » Les fleurs de la page précédente et celles ci-dessous proviennent du service à « décor de Courlande » créé vers 1790 par Johann Friedrich Riese pour le duc Pierre de Courlande. Ce service est toujours en production à la manufacture royale de porcelaine de Berlin.



Une pièce spécialement dédiée à la « duchesse Dorothee de Courlande et les comtes Medem » est aménagée au château de Rundale. Pièce inaugurée en mai 2014 à l'occasion de la fin des travaux de rénovation du château commencés en 1972/1976 sous la direction de monsieur Imants Lancmanis. Des portraits de la duchesse et de ses proches, des documents et des objets qui lui ont appartenu y sont exposés.

Post Scriptum

Nous tenons à remercier les Amis de Talleyrand pour nous avoir donné l'opportunité de publier cet article ainsi que monsieur Imants Lancmanis, mémoire vivante du patrimoine historique et culturel de la Lettonie, dont les éléments extraits de son magnifique ouvrage « Divine Dorothee, dernière duchesse de Courlande » récemment paru aux éditions Lacurne, nous ont permis de rédiger cet article.

1 Réunissant royaume de Pologne et grand-duché de Lithuanie

2 Cette contribution de la duchesse à l'élaboration des Mémoires du Prince n'est signalée, à notre connaissance, par aucun des auteurs ayant publié sur le sujet. Si l'un des lecteurs du Courrier détenait de plus amples informations, il contribuerait, en nous les communiquant, à faire avancer la connaissance du personnage.

L'influence de la duchesse de Dino sur la pensée européenne du prince de Talleyrand

Par Laurent Guihéry (Laurent.guihery@cyu.fr)



De nombreuses contributions s'intéressent à l'action européenne du prince de Talleyrand, en particulier dans ses deux grands moments diplomatiques, le congrès de Vienne (1815) et la fameuse ambassade de Londres (1830-1834), d'où sont nées une paix durable en Europe et une Belgique indépendante.

Friedrich von Gentz révèle dans ses Mémoires que le congrès de Vienne a proposé la création d'un « bureau Européen », proposition à laquelle Talleyrand a souscrit avec « beaucoup de verve et d'esprit ». Avec ce soutien pour créer une sorte de Conseil de l'Europe avant l'heure, nous avons là une synthèse claire, un aveu de sa vision d'une Europe pacifiée, équilibrée, préférant les discussions, les échanges, la diplomatie à la guerre. « Samedi 18 novembre 1815. Conférence de plusieurs feux. Diné chez le duc de Dalberg, avec le prince Talleyrand, la princesse de Vaudemont, le baron Louis, l'Archevêque de Malines, M. Gallois, M. de Wessenberg etc. L'idée d'établir à Vienne un bureau Européen, qui a été ce matin produite [par] la conférence, a, par un singulier hasard, saisi le soir M. de Talleyrand, qui m'a parlé avec beaucoup d'esprit et de verve. » (Mémoires de Gentz, p. 429).

Peu de contributions par contre s'intéressent à l'action européenne de sa nièce, la duchesse de Dino, née Dorothee, princesse de Courlande, et à son influence sur la pensée de Talleyrand. Née prussienne à Berlin (à Friedrichsfelde, petit château baroque qui se visite encore aujourd'hui), cette Allemande d'éducation et d'esprit, française de cœur et d'adoption, grande dame européenne maîtrisant quatre langues (allemand, anglais, français, italien et assurément quelques rudiments de russe) joua un rôle essentiel dans la seconde moitié de la vie du prince, en partageant sa vie, ses actions et ses secrets dans une « association singulière » (Schneider, p. 46).

Pour débiter, laissons parler ses petites filles : deux grandes dames du XIXe siècle, en effet, rendent un hommage sincère à leur grand-mère, en insistant sur sa vision de l'Europe et son intelligence hors norme. D'abord la comtesse Jean de Castellane¹, de son nom de jeune fille Dorothee de Talleyrand-Périgord, surnommée Dolly (1862-1948), fille de Pauline de Castellane² (1823-1895) et de Napoléon-Louis de Talleyrand-Pé-

rigord (1811-1898), le fils aîné de la duchesse de

Dino. Son ouvrage concerne le récit des premières années de Dorothee, alors princesse de Courlande, jusqu'à son mariage avec Edmond de Talleyrand-Périgord (1787 – 1892) en 1809. Elle brosse en introduction un portrait de sa grand-mère : « Ma mère aimait à me parler de la haute culture de ma grand-mère, de son grand air, de sa beauté, de l'élevation de son esprit, du charme puissant de sa conversation qui agissait sur ses interlocuteurs à l'égal d'un bienfait. Douée de si remarquables qualités, elle ne tarda pas à prendre une place de premier plan dans le salon de mon arrière-grand-oncle le prince de Talleyrand – et à exercer sur son esprit une influence qui, pour n'être pas attestée par des documents d'archives, n'en fut pas moins réelle et profonde. » (Revue de France, 1935).



Dorothee de Dino, par Gérard 1813.

Ensuite, la princesse Antoine Radziwill (1840 - 1915), de son nom de mariage avec un proche conseiller du roi de Prusse, Guillaume 1er. Par son nom de jeune fille, Marie Dorothee Élisabeth de Castellane, elle aussi était une fille de Pauline de Talleyrand-Périgord (1820-1890), la fille de la duchesse de Dino qui prit le nom de Pauline de Castellane suite à son mariage en 1839 avec Antoine de Castellane.

Considérée par son neveu, le célèbre dandy Boni de Castellane comme « le bœuf Apis en personne et la reine de Berlin » sous le règne de Guillaume 1er, plus en retrait sous le règne de Guillaume II qu'elle n'appréciait guère, c'est elle qui publia en 1908 les chroniques de 1831 à 1862 de la duchesse de Dino, composées avec des notes recueillies en Angleterre, durant l'ambassade de Talleyrand, et ensuite avec les fragments extraits des lettres adressées pendant trente ans, par la duchesse de Dino à Adolphe de Bacourt entre autres. Cet ouvrage fut couronné par le prix Halphen de l'Académie française en 1911. Il offre un aperçu précis des affaires publiques et privées des grandes cours européennes de 1830 à 1862, date de la mort de celle qui était alors duchesse de Sagan et débute avec son arrivée à Londres dans le sillage de Talleyrand au début de la monarchie de Juillet.

Voici la présentation que fait la princesse Radziwill de sa grand-mère : « *La place que la duchesse de Dino a occupée dans la société européenne de la première partie du siècle dernier est aussi trop connue pour la rappeler ici. Ses attraits, comme ses dons, furent rarement égalés, mais ce qui est moins connu, c'est la séduction morale qu'elle exerçait sur tous ceux qui l'approchaient. Si l'intelligence est une puissance, l'élevation de l'âme en est une plus grande encore et celle-ci a certainement aidé la duchesse de Dino à traverser bien des phases difficiles dans sa vie* »

Sur la grande complicité entre le prince de Talleyrand et la duchesse de Dino

Cette association singulière entre ces deux personnalités se caractérise par une rare complicité. Ils sont inséparables, ne s'en cachent pas, et se ressentent indispensables l'un pour l'autre. Talleyrand l'avoue sans difficulté « *C'est rare d'avoir quelqu'un tout à soi, sans*

une arrière-pensée, sans un secret, sans un intérêt séparé. » (Orieux, 1970, p. 656).

Cela dépasse l'amitié et concerne d'abord une communauté d'intérêt et d'esprit : « *Ce qu'on appelle des amis me paraît bien insuffisant. C'est vous qui restez l'intérêt dominant de ma vie, d'abord parce que vous avez tout ce qui attache, et puis parce que je ne crains rien dans vos pensées. Vous connaissez mes avantages et mes inconvénients, vous avez tout mis en balance; le solde, le reliquat est en ma faveur.* » (cité par Schneider, p. 67).

On imagine l'intimité et les discussions lors des longues veillées à Valençay, ou à Rochecotte chez Dorothee. Le prince aimait prolonger tard le soir ces moments. Là se décidaient les actions à venir et il y a fort à penser que la duchesse de Dino, par sa haute et facile compréhension des faits, son sens de l'Europe, inspirait le prince. Nombreux sont les observateurs qui affirment qu'elle percevait mieux que quiconque ces équilibres européens, ces jeux de pouvoirs et les issues possibles aux crises et aux blocages, sans renoncer à des actions fortes comme celle d'avoir évincé l'épouse du prince, Catherine Grand.

Talleyrand le reconnaît puisqu'il ne cesse de louer les actions de la comtesse de Périgord, comme il l'appelle, et ses « allemanderies » Il la compare même « à la Grande Mademoiselle et regrette qu'elle n'ait pas vécu à l'époque de la Fronde » (Waresquiel, 2015, p. 702). « Il dira plus tard à lord Greville qu'elle est la personne la plus intelligente qu'il ait eu à rencontrer, hommes et femmes confondus » (Waresquiel, 2015, p. 702)

De son côté, Dorothee de Dino reconnaît l'importance de sa place auprès de Talleyrand. Le 31 mars 1831, dans une correspondance au baron de Barante, elle écrit : « *D'ici là, je veux rester auprès de M. de Talleyrand qui, bien souvent, a besoin de quelqu'un à qui confier les prévisions, les mécomptes, les espérances et les devoirs qui, sans relâche, occupent son esprit toujours actif, toujours raisonnable, toujours pratique. Il est fort honoré, fort considéré ici. On a grande confiance dans sa droiture et sa sagesse; mais il n'est et ne peut être en ouverture de cœur qu'avec moi, et c'est ce qui me fixe ici* » (Barante, Souvenirs, 1890)

Leur communion d'esprit et d'intérêt est exception-



nelle. Talleyrand loue cette proximité de pensée en y remarquant une sensibilité franco-allemande³ : « *On peut avec vous sauter à pieds joints sur les idées intermédiaires. Votre esprit n'est jamais enrayé, c'est par là que vous avez cessé d'être allemande. Vous l'êtes restée dans toutes vos habitudes sauf dans celles de l'esprit; il n'a pas plus d'accent que votre langage* »

(Orieux, 1970, p. 656).

Douée d'une intelligence germanique limpide, froide et analytique, Dorothée complétait parfaitement celle du prince. « Elle était rigueur, force et profondeur. Lui était intuition et finesse. Elle lui apporta l'énergie. C'est elle qui avait l'intelligence d'un homme. Elle le subjuguait. Il va l'associer à ses travaux, à ses secrets. Pour cet homme de soixante ans, désabusé, elle fut l'espoir d'un renouveau » (J. Orieux, p. 607).

Talleyrand se plaît dans ce tandem de raison : « *Convenez que nous aurions grand tort de nous passer l'un de l'autre car je perdrais mon mouvement et vous votre repos* ». Et la duchesse de Dino, dans ses mémoires, reconnaît la période exceptionnelle qui fut celle qu'elle passa avec Talleyrand. Après le décès du prince en 1838, ce ne fut pour elle qu'un long deuil de l'intelligence et elle ne retrouva pas une pénétration et un sens de la conversation aussi fort :

« *Mon long commerce avec M. de Talleyrand m'a rendue difficile pour celui de tout le reste du monde. Les esprits que je rencontre me semblent lents, diffus, arrêtés par de petits à-côtés* » (Orieux, 1970, p. 656).

Que trouvait-elle dans le caractère de Talleyrand ? Ses Mémoires livrent peu d'indices ; à un moment peut-être, elle fait une confidence : « *Son coup d'oeil était rapide, juste et fin ; son démêlé pénétrant, son esprit fortement trempé dans un admirable bon sens ; son action rare, lente au début, mais vive et précipitée vers le dénouement (...). Ce qui aidait à le rendre si imposant, c'était un trait de sa nature, qui se sentait à travers son indolence. C'était ce courage plein de sang-froid et de présence d'esprit, ce tempérament hardi, cette bravoure instinctive, qui inspire un goût irrésistible pour le danger sous toutes ses formes, qui rend le péril séduisant, et donne tant de charme aux hasards. Il y avait, sous la noblesse de ses traits, la lenteur de ses mouvements, le sybaritisme de ses habitudes, un fond de témérité audacieuse, qui étincelait par moments, révélait tout un ordre nouveau de facultés, et le rendait, par le contraste même, une des plus originales et des plus attachantes créatures* » (Dorothée de Dino, Souvenirs et Chronique, 13 décembre 1840).

Entre France et Allemagne, elle donne aussi des éléments pour comprendre cette symbiose exception-

nelle, que je qualifie de franco-allemande (Guihéry, 2021). Elle écrit ainsi à Barante : « *Adieu, Monsieur, je rapporterai de l'Allemagne un peu de cette force que rend l'air natal, mais bien plus certainement encore une disposition d'esprit et de cœur tout à l'avantage de ma seconde patrie ; imposée d'abord, je l'ai adoptée depuis et ce n'est qu'ici que je veux chercher abri et repos* » (Barante, Souvenirs. 1890).

Abri et repos : voilà ce que la duchesse recherchait en France et qu'elle trouvait auprès du prince. Très souvent perçue comme une étrangère en France – elle le sera aussi plus tard en Allemagne, lors de son retour – elle trouve, auprès de Talleyrand, la stabilité et un ancrage bien français, une assise sur laquelle elle peut exprimer tout son sens de l'intrigue politique.

Lui, à l'opposé, s'imposait auprès d'elle par son ambition, son envie d'action sur la scène européenne et un certain sens de la domination (Orieux, p.700). Cette intelligence européenne fascinait la duchesse car elle se combinait à l'action, Talleyrand *piaffant un peu* lorsqu'il n'était pas aux affaires. Tous deux sont motivés par l'engagement politique, au service d'une Europe des nations, ouverte, se mêlant à l'image des liens matrimoniaux de la haute aristocratie à cette époque et œuvraient pour la paix de l'Europe :

La comtesse de Boigne, dans ses célèbres chroniques mondaines, résume très bien le pouvoir d'influence de Dorothée de Dino :

« *Avec prodigieusement d'esprit, on pourrait aller jusqu'à dire de talent, si cette expression s'appliquait à une femme, madame de Dino s'accommode merveilleusement de la vie de représentation* » (c. de Boigne, Mémoires).

Et la duchesse de Broglie, dans les souvenirs de son mari (t.II, p. 317), esquisse l'aspiration à l'action politique de Dorothée en 1823 en ces termes :

« *Elle voudrait faire des révolutions populaires avec des robes de crêpe et des turbans d'argent, remuer les masses par de bons mots et bouleverser la société sans déranger ses soirées* » (duchesse de Broglie, Souvenirs).

Elle se sent parfois capable de prendre la place du ministre des affaires étrangères tant elle est effarée de sa réplique au discours du député François Mauguin (1785 – 1854)⁴, en venant « lire à la tribune des phrases préparées d'avance et non pas appropriées au discours auquel il fallait pouvoir répondre tout de suite » Et elle s'indigne : « *Il ne paraît pas qu'il fût bien difficile de le rétorquer ; et quoique je ne sois qu'un petit agrégé volant en diplomatie, il me semble que j'aurais su m'en tirer.* » (Lettres de la duchesse de Dino à Thiers Partie II, La Revue de Paris, 1er août 1923, p. 530). Voilà une prise de position claire. On admirera



Les trois sœurs de la duchesse de Dino : Wilhelmine de Sagan, Pauline de Hohenzollern-Hechingen et Jeanne d'Acerenza

le qualificatif de « petit agrégé volant en diplomatie » dont elle se pare...

D'ailleurs, dans une lettre à Barante, le 11 février 1836, le marquis de Sémonville, imaginant un ministère féminin au pouvoir, donna les rênes du ministère des Affaires étrangères à la duchesse de Dino !

Peu à peu, avec le temps et la vieillesse du prince, cette complicité se transforme : la duchesse prend de plus en plus d'importance dans les décisions, ce qui fait même dire à Mérimée qu'à la fin de sa vie « *M. de Talleyrand est absolument mené par la duchesse de Dino, dont M. de Montrond enrage. Je crois qu'il n'aura rien de la succession, et que la princesse de Courlande aura tout.* »

Autre exemple de la détermination de Dorothée : son refus de voir Talleyrand, à 80 ans, prendre les rênes du gouvernement, à la demande de Louis-Philippe en 1834. Charles de Rémusat, envoyé à Londres, est chargé de convaincre Dorothée, qui doit ensuite convaincre le Prince. Elle lui répond :

« *Talleyrand est beaucoup trop déterminé à ne faire partie d'aucune administration. Et s'il en avait envie, je l'en empêcherais.* » (Schneider, 2021, p. 69).

A ce niveau, elle décide pour lui, sûre de son influence. En 1838, le retour de Talleyrand dans le giron de l'Église catholique, aux derniers mois de sa vie, est l'œuvre de Dorothée qui, lentement avec persuasion, aidée par la dévotion de sa fille Pauline, va le rapprocher de l'abbé Dupanloup, futur évêque d'Orléans. Talleyrand fera de la duchesse de Dino son légataire universel. Si l'on peut dire que, comme le rapporte Mme de la Tour du Pin, Talleyrand est « fort occupé de son propre avenir, il ne s'embarrassait aucunement de l'avenir des autres », il a néanmoins gardé une attention extrême pour sa nièce et pour sa famille.

Après la mort du prince, le 17 mai 1838, Dorothée va mettre en ordre, avec l'aide d'Adolphe de Bacourt, sa correspondance et travailler ses Mémoires qui ne seront publiés que de nombreuses années plus tard. Tout au long de sa vie, elle sera la garante de sa mémoire

et se fâcha avec Thiers qui avait qualifié de « capucinade » sa réintégration dans l'Église.

Quelle influence de la duchesse de Dino à Vienne et Londres sur la pensée européenne du Prince ?

Tentons plus concrètement de voir maintenant l'influence réelle de Dorothée sur la position politique de Talleyrand.

Concernant le congrès de Vienne,

Talleyrand écrit dans ses Mémoires : « *Il me parut aussi qu'il fallait faire revenir la haute et influente société de Vienne des préventions hostiles que la France impériale lui avait inspirées, il était nécessaire pour cela de lui rendre l'ambassade française agréable; je demandais donc à ma nièce, Mme la comtesse Edmond de Périgord, de vouloir bien m'accompagner et de faire les honneurs de ma maison. Par son esprit supérieur et par son tact, elle sut attirer et plaire, et me fut fort utile* »

Nombreux sont les observateurs et mémorialistes qui ont perçu très tôt un certain charisme de la comtesse de Périgord, puisque c'est sous ce titre qu'elle séjourna à Vienne en 1815. Certes le Prince atteint ici le summum de son action diplomatique, mais l'action politique et mondaine de sa nièce, parlant allemand, et retrouvant à Vienne ses trois sœurs, intimement liées avec le Tsar, le roi de Prusse et le chancelier d'Autriche, Metternich, fait des merveilles.

On sait qu'à son arrivée à Vienne, fin septembre 1814, Talleyrand rencontra l'hostilité marquée des quatre alliés, Angleterre, Autriche, Russie, mais surtout Prusse. Les Prussiens en effet s'étaient sentis humiliés par le traitement que Napoléon avait réservé à leur reine, Louise, la veille des négociations de paix de Tilsit le 7 juillet 1807. Humiliation dont Talleyrand avait été le seul témoin direct, et dont la reine avait bien remarqué qu'il en était indigné. « Seul M. de Talleyrand s'était comporté comme un être humain » dira-t-elle. Et avant sa mort en 1810, la reine Louise s'en était ouverte auprès de la duchesse de Dino. A Vienne, Dorothée put ainsi confirmer ce qu'en rapporta Talleyrand à Wilhelm von Humboldt (représentant la Prusse au congrès), qui en avait d'ailleurs été informé de son côté par la reine Louise. Tout cela atténua beaucoup les préventions prussiennes dont la France était l'objet.⁵

Talleyrand s'empressa d'ailleurs de relater ses succès à la mère de Dorothée, la duchesse de Courlande, avec laquelle il était resté très lié. Ainsi note-t-on chez Al-

fred Nettement : « *Mais de tous les salons, celui de M. de Talleyrand restait le premier. Tout, jusqu'aux grâces de sa jeune et charmante auxiliaire, la duchesse de Dino, qui, élevée sérieusement et nourrie de fortes lectures comme les femmes du Nord, avait, sous un vernis de grâces, la solidité, la fermeté, l'ardeur et l'énergie de volonté qui manquaient à son oncle, tout contribuait à lui assurer une prééminence personnelle, flatteuse pour lui-même, utile à son gouvernement* » (Nettement, 1860).

A Vienne, Talleyrand, porté par son expérience et son talent, est au premier rang de la scène diplomatique ; Dorothee, par sa grâce, sa beauté et son esprit, s'affirme rapidement dans les salons et les redoutes ⁶.

Saint-Aulaire confirme cette analyse et élève même la comtesse de Périgord au rang des diplomates : « *Préposée au service de la propagande, mais sans titre officiel, ce qui est la première condition du succès, sa nièce, la délicieuse Dorothee, comtesse de Périgord et bientôt duchesse de Dino, qui depuis quelques temps faisait les honneurs de sa maison, régnera sur le Congrès. A vingt-et-un ans, elle était plus profondément diplomate que la plupart des professionnels blanchis sous le harnais ...* ».

Il est vrai que, par ses liens familiaux et européens, elle connaissait la plupart des personnages-clés du congrès. « *Ce qui ajoute peut-être à son ascendant sur le prince, c'est qu'elle est pour lui le fantôme vivant de sa mère jeune, la duchesse de Courlande, une de ses passions les plus durables* ⁷ » (de Saint-Aulaire). On peut douter du contenu de cette phrase puisque la duchesse de Courlande avait 49 ans lors du mariage de Dorothee avec Edmond de Périgord en 1809.

Enfin, certains auteurs considèrent que Dorothee ne

limita pas son action à une séduction mondaine et à la quête d'informations utiles à la délégation française, le grand historien Villemain observe même que : « *Plusieurs des notes de M. de Talleyrand, plusieurs de ses lettres au roi Louis XVIII et d'autres souverains, même des lettres toutes intimes et copiées par lui, pour être plus secrètes, ont des touches vives et délicates, des nuances habilement persuasives, où se marque la main de madame de Dino.* » (G. Erbe, 2009 citant Villemain, Abel-François: Souvenirs contemporains d'histoire et de littérature, vol. 2, Paris, 1854-1855).

Tout porte à croire que la comtesse de Périgord à Vienne participa à la correspondance du prince et fut susceptible de l'influencer dans ses prises de position européennes.

Entre Vienne et l'ambassade de Londres, il y eut l'action décisive de Talleyrand et de Dorothee pour faire tomber le gouvernement *ultra* de Charles X. La comtesse de Boigne le rapporte exactement, en insistant sur son action politique : « *Le salon de madame de Dino devint à Paris, comme il l'avait été à Rochecotte, le centre de l'opposition libérale et même, autant que les temps le permettaient, anti-dynastique. Monsieur de Talleyrand fit les frais de l'établissement du National. Thiers en fut rédacteur, en s'associant Mignet et Carrel. Tous les écrivains qui s'étaient déjà fait une réputation dans le Globe fournirent des articles à la nouvelle gazette qui devint promptement une puissance.* » (c. de Boigne, Mémoires, vol. 2). En outre, de nombreux observateurs rapportent à cette époque que « les beaux yeux de Madame la duchesse de Dino inspirent M. Thiers ».

Concernant l'ambassade à Londres, Talleyrand, dans ses Mémoires, confirme bien le succès de Dorothee et son intégration dans la haute société anglaise : « *Ma nièce, madame de Dino, avait consenti à m'accompagner à Londres, et je pouvais compter sur les ressources de son grand et charmant esprit aussi bien pour moi-même, que pour nous concilier la société anglaise si exclusive, et dont elle ne tarda pas, comme je l'avais prévu, à conquérir la bienveillance* » (Talleyrand, Mémoires, tome III, p. 337). Elle-même confirme à plusieurs reprises que ce séjour londonien fut la plus



L'entrevue de Napoléon et de la reine Louise en présence de Talleyrand, restituée par Rudolf Eichstaedt en 1895 Ostpreussisches Landesmuseum Lüneburg, Allemagne



La saisie des presses du National, le 27 juillet 1830. Quand Charles X promulgue les Ordonnances de Juillet suspendant la liberté de la presse, c'est au siège du National que se réunirent les journalistes pour signer la protestation de 1830, prémices des «Trois Glorieuses».

Dino, comme de la princesse de Lieven, fut toute de conciliation et de paix générale; il ne pouvait pas y avoir de guerre lorsqu'on vivait en si bonne intelligence; l'Europe ne pouvait se heurter quand la France et la Russie étaient représentées par deux

belle période de sa vie.

Mais nous pouvons clairement penser que Dorothée ne se borna pas à cette mission de représentation, de séduction et d'assistance. « Elle fut à Londres son principal collaborateur politique », nous assure Léon Noël dans une version commentée du « Monsieur de Talleyrand » de Sainte-Beuve (note 8 p. 247). Nous avons la preuve qu'elle rédigea le texte de l'allocution que Talleyrand adressa au roi Guillaume IV lorsqu'il lui présenta ses lettres de créances ; voici ce qu'elle écrit dans sa chronique, le 28 septembre 1835 : « Il changea deux ou trois mots à mon brouillon ; je recopiai le tout pendant qu'on lui attachait ses décorations et qu'on lui donnait sa canne et son chapeau »⁸

De nombreux observateurs considèrent que les discussions informelles, souvent décisives, concernant l'avenir de la Belgique, et donc la paix en Europe, se jouèrent dans le salon de ces deux grandes dames du XIX^{ème} siècle : Madame de Dino et la Princesse de Lieven, épouse de l'ambassadeur russe à Londres. Capefigie, dans son étude des diplomates européens (1845), l'affirme : « La princesse de Lieven se lia à la duchesse de Dino (de si grande distinction), qui exerçait sur M. de Talleyrand une certaine influence. Ce furent donc deux femmes qui apportèrent une sorte de tempérance dans les négociations si difficiles de cette époque à Londres, toute la diplomatie allait chez la duchesse de Dino et chez la princesse de Lieven ; c'était sans conséquence. Là on s'entendait, on se rapprochait, et lors des fameux protocoles des conférences de Londres, l'action de la duchesse de

femmes qui luttaient d'esprit et de bon goût sur une causeuse ».

Certes, Talleyrand, âgé de 76 ans à son arrivée à Londres en 1830, gardait un œil sur tout, mais il savait admirablement faire travailler ses collaborateurs de l'ambassade. Bacourt en tomba malade et en ressentit une vraie irritation. Sir Henry Bulwer, nous dit Sainte-Beuve, observe bien Talleyrand, lorsqu'il était engagé dans les protocoles : « Lui, qui dormait peu, avait coutume de mettre sur les dents ses plus jeunes collègues et ses yeux étaient ouverts tandis que lord Palmerston sommeillait »

Vitrolles⁹, qui l'a bien connu, nous rappelle que Talleyrand, restait, à un si grand âge, fatigué et que sa nonchalance habituelle se transformait parfois en lent et paresse. Le Prince détestait écrire et rédigeait difficilement sa pensée. A l'inverse, Dorothée, dans la force de l'âge, connaissait les faiblesses de son oncle et savait y remédier. Elle avait même, dit-on, mis de l'ordre dans ses finances embrouillées : « sa position en Angleterre était épineuse, mais elle sut s'entourer de tant de convenances que les personnes les plus haut placées la recherchèrent, et que les hommes les plus distingués désirèrent son intimité. Son dévouement fut absolu pour le vieillard dont elle était devenue le bras droit. Tant qu'il a vécu, elle a su dissimuler sa propre importance et abdiquer toute ambition personnelle. Sous l'apparence d'une femme aimable et spirituelle, elle était un homme par la vigueur de l'intelligence et du caractère : mais sa vie s'était pour ainsi dire fondue dans celle d'un autre. Elle

avait sur M. de Talleyrand les droits d'un esprit fort et ferme en ses desseins, et ceux que lui donnaient les causes intimes que le prince aimait à prolonger bien avant dans la nuit jusqu'à deux ou trois heures du matin. Là, sa facile et haute compréhension se prêtait à tous les sujets. Le croirait-on? Elle aidait M. de Talleyrand à penser, et le forçait à préciser et à compléter ses idées, qui, sans elle, seraient restées vagues et vaines. Enfin, souvent, elle l'inspirait. Nul ne saura jamais tout ce que le vieux diplomate lui a dû d'utiles conseils »

A Vienne, Talleyrand dominait mais avait perçu l'ambition européenne de sa nièce. A Londres, Dorothée s'est transformée et a beaucoup appris : elle a trente sept ans et, depuis 1818, est inséparable du prince, lui donnant confiance dans son action et ses jugements. « Son rôle est plus éminent, son influence plus grande. Elle est devenue plus que la secrétaire particulière, plus que porte-parole, plus que

l'éminence grise. Elle rédige notes, lettres et discours, correspond quasi quotidiennement avec Madame Adélaïde, la sœur du roi, et avec Thiers, désormais l'un des politiques les plus influents de la nouvelle monarchie. C'est elle qui, court-circuitant le ministre des Affaires étrangères, le comte Molé, les informe de ce que Talleyrand ne veut pas dire officiellement » (Schneider, 2021, p. 68). A Londres on l'appelle volontiers « Madame l'ambassadrice de France » et elle se permet de vilipender les ministres en France, comme, par exemple, dans cette lettre écrite à Thiers : « Nous sommes mécontents du ton des dépêches de M. Molé. Il ne dit rien sur l'état de la France, ni sur ses rapports avec l'étranger, et qui plus est, il insinue en termes assez cavaliers qu'il ne trouve pas que M. de Talleyrand lui rende un compte assez étendu de ce qui se passe ici. En outre, et ceci est bien significatif, il a écrit directement au duc de Wellington une lettre sur les affaires de la Belgique, dont nous n'avons eu connaissance que par le duc, qui est venu en parler à M. de Talleyrand. » (Lettres de la Duchesse de Dino à Adolphe Thiers (1830–1837), in La Revue de Paris, n° 14 du 15 juillet 1923 cité par G. Erbe, 2009). Ce « nous » est très révélateur. Un binôme très proche représente la France à Londres. « Un couple uni par

une telle communion de pensée que Dorothée est devenue l'alter ego du plus fameux diplomate de son temps », nous dit Schneider (Schneider, 2021, p.68).

Enfin, la lettre de démission de Talleyrand de l'ambassade de Londres, envoyée le 13 novembre 1834 à Louis-Philippe (Erbe, 2021, note 70), fut apparemment l'œuvre, là encore de la

duchesse de Dino : « Je rassemblerais immédiatement tout ce que j'avais préparé en pensée, je le mis par écrit et retournant une demi-heure après chez M. de Talleyrand, je le lui lus. Il en fut frappé, et l'adopta en totalité à l'exception de deux mots⁸ qu'il trouvait trop affectés. » (Dino, Souvenirs et Chronique, 28 septembre 1835).

Entre influence, séduction et persuasion

La duchesse de Dino est (déjà!) une *influenceuse*. Peu à peu, elle va prendre l'ascendant sur Talleyrand qui, avec l'âge, va faire sienne sa maxime : « Les femmes, c'est

la politique » Toute son action reste néanmoins mesurée, modeste, cachée, intime, avec une réelle retenue, comme l'exigeaient les codes de l'époque, en politique comme en diplomatie. Micheline Dupuy, une de ses biographes, est sans équivoque à ce sujet : « Elle ne tirait néanmoins jamais aucune gloire de ses interventions, elle ne voulait être et n'était que le porte-parole, la déléguée du « plus fameux diplomate de son temps » Elle était en quelque sorte l'ambassadeur de Talleyrand et non celui de la France, alors que Mme de Lieven était persuadée de mieux traduire la volonté de Nicolas Ier que ne le faisait son mari. » (Dupuy, 2002, p. 261).

La subtilité de l'influence féminine, à cette époque, s'exprimait dans les salons, façonnait les majorités à la Chambre et renversait les ministres. Cette grande observatrice du faubourg Saint-Germain et des cercles mondains qu'est Madame de Girardin, dans ses *Lettres parisiennes* (vol.I), l'exprime clairement : « Les femmes ne sont point faites pour agir, elles sont faites pour commander, c'est-à-dire pour inspirer: conseiller, empêcher, demander, obtenir, voilà leur rôle: agir, pour elles, c'est abdiquer. Et cette maxime fameuse, qui ne signifie rien quand on l'applique à la puissance d'un roi, est de toute vérité quand elle s'applique à la puissance de la femme:



La princesse de Lieven, image de Maxime Gauci d'après J Lucas (British Museum)

La femme règne et ne gouverne pas. » (Girardin, 1857). Balzac, qui rencontra Talleyrand et Dorothee à Rochecotte, avait décelé, dans ses discussions avec elle, cette personnalité rare qui « grâce à leur intelligente et pour ainsi dire leur instinctive appréciation du génie, peuvent compenser pour de grands incompris comme Balzac l'injustice de leurs contemporains. Une de ces femmes auprès desquelles un homme déprimé par la vie peut retrouver la confiance en lui et le courage nécessaire pour continuer la lutte » (Floyd Juanita, 1926, p. 119).

Après le décès de Talleyrand, elle restera dans une certaine nostalgie de cette époque, se tourna de plus en plus vers une foi catholique intense, refusant peu à peu de s'immiscer dans les affaires publiques et se réfugiant dans son fief silésien de Sagan. Dans sa chronique, elle cite même l'Imitation de Jésus Christ pour définir son tempérament : « Evitez autant que vous pourrez le commerce tumultueux des hommes. En effet, il y a bien de l'inconvénient à se mêler des affaires du siècle, quoiqu'on s'en entretienne avec une intention simple, car bientôt la vanité corrompt notre âme et l'asservit. Je voudrais qu'il me fût arrivé plus souvent de garder le silence et de ne m'être pas trouvé parmi les hommes. » (Barante, Souvenirs, 1890.)

Européenne de raison et de cœur, elle fut toute sa vie étrangère dans son pays d'adoption, la France, comme dans son pays natal l'Allemagne, qu'elle avait délaissé pendant plus de 30 ans : « Je suis en France depuis plus de vingt ans, dans une position qui devrait faire croire que je suis au-dessus des préventions, eh bien ! je ne les ai point vaincues, je suis toujours considérée comme une étrangère et si, parfois, j'ai cru avoir pris racine, on m'a bien vite prouvé que je me trompais. Pour tout le monde, et même pour les personnes de la famille dans laquelle je suis entrée, je suis une étrangère » confie-t-elle au diplomate hongrois Apponyi (Apponyi R., Vingt-cinq ans à Paris, 1913 cité par G. Erbe, 2009).

Marie von Bunsen (1935), conclut sa biographie en parlant d'une « europäische Stellung » de Dorothee, à savoir une position, une posture européenne de cette personnalité rare.

Notes

- 1 Mariée en premier mariage à Charles-Egon IV von und zu Fürstenberg, prince allemand.
- 2 Exactement Rachel Elisabeth Pauline de Castellane. Elle est la troisième des quatre enfants du maréchal Victor-Boniface de Castellane et de Cordélia Greffulhe
- 3 Voir à ce sujet le livre que j'ai publié : « Et si nous mariions la France et l'Allemagne ! », éditions complicités, 2021, qui traite de cette perspective franco-allemande.
- 4 Homme politique libéral, il fut élu député en 1827. Il joua un rôle actif jusqu'en 1848. Après le coup d'État de 1851, il se retira à Saumur, chez sa fille, la comtesse de Rochefort.

5 Voir « La 1e dame de France au congrès de Vienne par Joachim von Below-Dünnow » Actes du colloque pour le 200e anniversaire de ce congrès, 8-9 juin 2015, pages 39-40, Paris, association Les Amis de Talleyrand.

6 Une redoute est, à l'époque, un lieu où l'on donne des bals, des fêtes.

7 Entre le 15 novembre 1808 et le 24 juillet 1821, ce sont plus de 330 lettres que Talleyrand écrivit à la duchesse de Courlande.

8 Cette affirmation, si précise, est-elle vraiment exacte ?

9 M. de Vitrolles in Mémoires, Société des sciences et arts de Vitry-le-François, 1902-02-27, p. 741.

Bibliographie indicative

- Aubret-Ehner F., site Internet sur la famille de Courlande, <http://www.dames-de-courlande.fr>
- Barante (de), Prosper B., baron de, Mémoires et correspondances, Paris, Calmann-Lévy, 1901
- Bernardy (de), Françoise, Le dernier amour de Talleyrand - La duchesse de Dino, 1793-1862, Paris, Librairie académique Perrin, 1965
- Boigne (de), Éléonore-Adèle d'Osmond, comtesse de, Mémoires de la comtesse de Boigne, Paris, Émile-Paul frères, 1931
- Bunsen (von) Marie, Talleyrand's Nichte, die Herzogin von Sagan, Stuttgart, Deutsche Verlagsanstalt., 1935
- Capefigue Baptiste., Les diplomates européens, 1845
- Castellane (de), Jean, comtesse de, Souvenirs de la duchesse de Dino, Paris, Calmann-Lévy, 1908
- Castellane (de), Pauline, Journal (1855-1894), Mémoire d'une aristocrate entre Paris et Berlin, Edizione Di Storia E Letteratura, Rome, 2014
- Courlande (de), Dorothee, duchesse de Dino, Souvenirs et Chroniques de la duchesse de Dino, 1831-1862, Paris 1909, réédition 2016, sous la direction de Anne et Laurent Theis, Paris, Éditions Robert Laffont, Coll. Bouquins, 2016, en accès libre sur Gutenberg.org : <http://www.gutenberg.org/ebooks/52380>
- Dupuy, Micheline, La duchesse de Dino : princesse de Courlande, égérie de Talleyrand, 1793-1862, Paris, Perrin, 2002
- Erbe Günter., Dorothea Herzogin von Sagan (1793–1862). Eine deutsch-französische Karriere, Köln/Wien, Böhlau Verlag, 2009
- Floyd Juanita H., Les femmes dans la vie de Balzac, Plon, Paris, 1926
- Gentz (von), Frederick, Tagebücher von Friedrich von Gentz, Band I 1800-1815, Kronenbitter, Ed. Günther, reprise de l'édition de Leipzig 1873, 2004
- Girardin (de), Mme, Lettres parisiennes, 1857
- Guihéry L., Et si nous mariions la France et l'Allemagne ! , Editions Complicités, 2021
- Lacour-Gayet, Georges, Talleyrand : 1754-1838, Paris, Payot, 1931
- Nettement A., Histoire de la Restauration, 1860
- Orieux, Jean, Talleyrand, Paris, Flammarion, Coll. Grandes Biographies, 1970
- Schneider R., Maîtresses et femmes d'influence : le cœur du pouvoir depuis 1789, Perrin, Paris, 2021
- Talleyrand-Périgord (de), Charles-Maurice, Mémoires du prince de Talleyrand. 1809-1815, Paris, Jean de Bonnot Éditeur, 1989
- Vitrolles (de), Eugène-François-Auguste Arnaud, baron de, Souvenirs autobiographiques d'un émigré, Paris, Émile-Paul Frères Éditeurs, 1924
- Waresquiel (de), Emmanuel, Talleyrand, le prince immobile, Tallandier, 2015

Deux cérémonies religieuses à Vienne

par Dorothy Gies McGuigan.

Traduction Jean-Marie Bader

En janvier 1815, Talleyrand se montrait grave :

[II] invita tous les congressistes à participer à une messe solennelle en mémoire de l'exécution de Louis XVI, le 21 janvier à la cathédrale Saint Etienne, et qualifia la célébration de « grande leçon [dans] un but moral et politique [...] dans le souvenir d'un grand malheur [et de] la douleur que l'événement qu'elle rappelait doit éternellement exciter » [...]

Isabey et Moreau avaient imaginé une gigantesque structure de deuil placée au centre de la nef et ornée aux quatre coins de statues de plâtre représentant la France courbée par le chagrin, l'Europe versant des larmes, la Religion portant le testament de Louis XVI et l'Espérance levant les yeux au ciel.

Le vieil archevêque de Vienne, Sigismund Anton Hohenwarth, avait célébré l'office, et un prêtre français vivant à Vienne prononça une homélie rédigée par Talleyrand lui-même.

La musique funèbre avait été écrite par son compositeur attitré, Sigismund Neukomm.

Les personnalités étaient quasiment toutes venues. Il n'était guère possible de se tenir à distance sans être suspecté de sympathies révolutionnaires. Les dames, lourdement voilées, grelottèrent pitoyablement malgré leurs fourrures dans la cathédrale glacée. [...]

A l'issue, Talleyrand invita « toutes les hautes personnalités du Congrès et beaucoup d'autres » à un succulent banquet au palais Questenberg-Kaunitz. Le soir, il accueillit plusieurs centaines de personnes à une réception où il pérorait sur l'« extraordinaire, édifiant et imposant » déroulement de la cérémonie du matin. Eynard, délégué helvétique, remarqua qu'à l'écouter, « on aurait cru qu'il avait toujours été le plus fervent partisan de Louis XVI. »

L'ambiance avait été bien différente, peu avant, en décembre 1814 :

« On allait surtout écouter les prêches enflammés de Zacharias Werner, prêtre fougueux et poète romantique qui vitupérait contre le péché de la chair, une thématique qu'il abordait en connaisseur. Cet homme de génie était originaire de Königsberg et appartenait à Berlin au Cercle des Frères Sérapion. Sa tragédie, « Le 24 février » faisait fureur.

Pour aller à Rome, en 1811, se convertir au catholi-

cisme, il avait traversé l'Europe en laissant derrière lui une traînée de scandales et de servantes plus ou moins engrossées.

La soutane sale - il était à présent père rédemptoriste - l'œil allumé et le cheveu fou, il surgissait dans la Kärtnerstrasse et sur la chaire des principales églises de la ville. Brandissant un mouchoir sale, il se tenait prêt à tout instant à déclamer un poème sur le rythme orgasmique des chutes du Rhin (*sic*) ou à imiter les cris jupitériens (*re-sic*) d'un taureau suisse en rut. Ses prêches, où il dénonçait la sexualité avec une religieuse ferveur, remplissaient les églises jusqu'au fond et constituaient l'une des principales attractions du Congrès.

Le 8 décembre, il prononça, à l'église des Franciscains, devant une foule immense, son fameux sermon intitulé « Ce petit bout de viande », à propos d'une chose maudite qui était la partie la plus dangereuse du corps humain. Les hommes pâlissaient, les dames rougissaient et fixaient leurs regards sur leurs livres d'heures. Werner, ses grands yeux brillants de concupiscence, se répandait en descriptions imagées du péché et de ses conséquences. A l'apogée de sa péroraison, il se pencha par-dessus la rambarde de la chaire et cria « Faut-il que je vous nomme ce petit bout de viande ? » Silence horrifié. De petits flacons de sels sortaient discrètement des réticules. Il se pencha encore plus, et la sueur coulait de son front. Ses mots n'étaient plus qu'un grondement rauque : « Faut-il que je vous le montre ? Silence de mort. Pas même un chuchotement ou un froissement de missel. Ce fou, cet invraisemblable prédicateur itinérant était capable de tout, on avait raison de le dire.

La voix baissa. Un sourire perfide apparut : « Mesdames et Messieurs, voyez l'origine de tous nos péchés ! » Et ce disant, il leur tira la langue.

Ces deux textes, comme ceux de la même autrice publiés les années précédentes, sont extraits de l'ouvrage très documenté qu'elle consacre à la période qui va de février 1813 à l'été 1815.

Universitaire américaine, Mme McGuigan s'est beaucoup appuyée sur les archives de Metternich.

Le texte, non dépourvu d'humour comme on peut voir, propose un point de vue original sur ces événements, et permet ainsi une mise en perspective.



Une sélection proposée par Claude Beauthéac (*claudbeauthéac@yahoo.fr*)

Imants LANCMANIS : Divine Dorothée. La dernière Duchesse de Courlande. Paris, Editions Lacurne, 2021, 423 pages, 55 €. Illustré de 345 photos, index de près de 500 noms, tableaux généalogiques. Préface de David Gaillardon. Imants LANCMANIS est un homme tout à fait remarquable. Historien de l'art letton, né en 1941, il fut directeur du musée du château de Rundāle de 1976 à 2019. En juin 2011, sur l'initiative du Conseil d'Administration de l'Association, j'avais organisé un voyage de cinq jours en Lettonie, qui avait intéressé 17 membres de l'Association, dont trois du Conseil (Jean-Marie Bader, Roland Martinet, votre serviteur, avec leurs épouses).

Bien entendu, nous avons visité le merveilleux château baroque de Rundāle, le Versailles letton. A cette occasion, Monsieur LANCMANIS, retenu par d'autres travaux, avait donné instruction à l'une de ses employées de nous recevoir et, en particulier, de nous permettre de pénétrer dans plusieurs salles qui étaient en cours de rénovation.

Rappelons le mot de Talleyrand sur la duchesse Dorothée : « Je ne crois pas qu'il y ait jamais eu sur terre une femme plus digne d'être adorée » A sa mort en 1821, il ne cacha pas sa profonde peine.

Marie-Pierre REY : Le Premier des Chefs. L'exceptionnel destin d'Antonin Carême. Avec 100 recettes de Carême. (Dieu du Goût. A la table d'Antonin Carême. Des recettes à lire et à concocter) . Paris, Flammarion, 2021, 323 pages, 24,90 €.

Antonin Carême n'a jamais caché ni sa pensée ni son objectif :

« Mon ambition était sérieuse ; et, de bonne heure, j'ai eu celle de vouloir élever ma profession à l'état d'art »

« L'art culinaire sert d'escorte à la diplomatie européenne. Le grand diplomate doit avoir un cuisinier renommé pour tenir bonne maison »

En 1833, à la disparition du Chef, Talleyrand témoigna toute sa sympathie à la fille de ce dernier et lui dit simplement : « Ce n'est pas d'un siècle que l'on retrouvera un Carême »

Emile DARD : Napoléon et Talleyrand. Paris, Librairie Plon, 1935, 424 pages.

Jean TULARD : Talleyrand : de la douceur de vivre à la légende noire. Paris, SPM, 2021, 148 pages, 20 €.

Albert SOREL : Essais d'histoire et de critique : Metternich, Talleyrand, Mirabeau. Paris, Hachette Livre BNF, 2012 (réédition de 1883), 299 pages, 17,40 €.

Romain PARMENTIER : Talleyrand : l'art diplomatique du diable boiteux. Paris, Editions 50 minutes, 2015, 84 pages, 5,90 €.

Georges PALLAIN : Le ministère de Talleyrand sous le Directoire. Correspondance diplomatique de Talleyrand. Paris, Booksurge Publishing (Elibronclassics), 2001, 530 pages, 14,06 €.

Emile OLLIVIER : Talleyrand. Printed in Poland by Amazon Fulfillment, Poland Sp.z.o.o. Wroclaw, ISBN 978-19838555474, 45 pages

Charles Augustin SAINTE-BEUVE : Monsieur de Talleyrand. Printed in Poland by Amazon Fulfillment, Poland Sp.z.o.o. Wroclaw, ISBN 9781546811961, 95 pages.

Claire-Elisabeth-Jeanne GRAVIER de VERGENNES, comtesse de REMUSAT : Mémoires de Madame de Rémusat (1802-1808). Morceaux choisis. Edition établie et présentée par Sandrine Fillipetti. Paris, Mercure de France, 2013, 368 pages, 20,50 €.

François-Auguste MIGNET : Le prince de Talleyrand. Paris, CreateSpace independent Publishing Platform, 2018, 42 pages, 6,90 €.

Raphaël DARGENT : Marie-Amélie, la dernière reine. Paris, Tallandier, 2021, 496 pages, 24,90 €.

Marie BARDIAUX-VAÏENTE, Andrea MELONI (dessins), Emmanuel de WARESQUIEL ARCAN-CIA STUDIO (coloriste) : Talleyrand. Paris, Glénat-Fayard BD, Collection « Ils ont fait l'histoire », 2021, 56 pages, 14,95 €.

Philippe SELZ : Talleyrand ou la diplomatie expliquée à une jeune fille. Riveneuve collection Pépites, 2021, 254 pages, 10,5 euros. Livre distinct de La diplomatie expliquée à une jeune fille du XXIe siècle, de 2016

Dans cette rubrique, je souhaiterais rendre un fervent hommage à un historien trop peu mis en valeur à l'époque actuelle : Georges LACOUR-GAYET (1856-1935), dont l'oeuvre maîtresse est une biographie en quatre volumes de Talleyrand.

De 1928 à 1934, il publia en effet chez Payot quatre ouvrages fondamentaux :

Tome 1 : 1754-1799. Tome 2 : 1799-1815.

Tome 3 : 1815-1838. Tome 4 : Mélanges.

Soit plus de 2000 pages sur Talleyrand ! Certes, aujourd'hui, nous avons Emmanuel de Waresquiel. Mais, de mon point de vue, on peut continuer à se référer à Georges Lacour-Gayet. Ses œuvres sont faciles à trouver, elles sont plaisantes à lire et, tout en étant pleines d'anecdotes, elles restent sûres sur le plan historique.

Enfin, Philippe SELZ, administrateur de l'Association, m'a suggéré une courte liste de quatre ouvrages récents susceptibles d'intéresser nos amis. Je les reproduis bien volontiers, avec ses commentaires. Les affaires étrangères et la diplomatie, encore et toujours !

Denis BAUCHARD : Le Moyen Orient au défi du chaos. Un demi-siècle d'échecs et d'espoirs. Maisonneuve & Larose

Hémisphères, 2021, 414 pages, 26 euros. Le lecteur y verra ce qu'est devenu une grande partie de l'Empire Ottoman.

Jean-Yves DEFAY : Les secrets de la valise diplomatique. Gallimard, Collection Hoëbeke, 2020, 260 pages, 16,90 euros. Talleyrand à Londres se plaignait de sa lenteur. Les choses ont changé, y compris ce qu'elle transporte (parfois).

Michel BARNIER : La grande illusion. Journal secret du Brexit (2016-2020). Gallimard, 2021, 544 pages, 23 euros. La manière de faire de l'auteur rappelle sur beaucoup de points celle de Talleyrand à Vienne et à Londres : forte équipe, patience, jamais ruser, souci des petits Etats, n'être raide que quand il le faut, etc.

Daniel JOUANNEAU : Souvenirs d'un chef du Protocole. Plon, 2021, 302 pages, 19 euros.

Dans cette fonction où il faut savoir tout faire – pousser un fauteuil comme organiser une conférence internationale – l'auteur l'a été sous les présidents Mitterrand et Chirac. Instructif, régalant, et plus près de Talleyrand que de Chateaubriand.



Le cabinet d'audience du duc Pierre au château de Rundale. On y voit, sous le portrait du duc, à droite, deux vases offerts par le roi Frédéric Guillaume de Prusse à la duchesse en 1791. En vis-à-vis, le portrait de la duchesse, une des trois copies que Dorothee avait commandées pour ses deux frères et sa soeur Elisa à Rome en 1785, juste après la réalisation de son portrait, dont l'original par Angélique Kauffmann se trouve actuellement en Finlande. Source : Imants Lancmanis.

LE COURRIER DU PRINCE

Bulletin d'information de l'association
LES AMIS DE TALLEYRAND

Siège : Château de Valençay - 36600 Valençay
www.amis-talleyrand.org groupe facebook « Les Amis de Talleyrand »

Responsable de la publication : Alain Boscher

Comité de lecture : Anna de Bagneux, Roland Martinet, Georges Lefaivre, Jean Meyer
Alexandre Belonoschkin, Claude Jambart, Joachim von Below-Dünnow, Jean-Marie Bader

Responsable de la collecte et de la revue des articles : Philippe Selz

Maquette et composition : Jean-Marie Bader

Parution annuelle N° 14 - janvier 2022
ISSN 2606 - 1082

Les articles du présent Bulletin sont publiés sous la responsabilité de leurs signataires, tant pour ce qui concerne leur fond que leur forme.

La reproduction des textes est interdite sauf autorisation préalable de l'auteur.

Crédit photos : les photos ou reproductions sont fournies par les auteurs sous leur responsabilité